Guide de planification des entreprises forestières

This publication is also available in English

Cette publication a été préparée conjointement par le programme forestier des Premières nations et l'Association nationale de foresterie autochtone

Service canadien des forêts
Ressources naturelles Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
l'Association nationale de foresterie autochtone

En partenariat avec les Premières nations

janvier 2001

101-06030/

AVANT-PROPOS

Beaucoup de gens rêvent sur le plan professionnel de créer et d'exploiter une petite entreprise. Les Premières nations ne font pas exception à cette règle. Depuis dix ans, ce segment de la population est responsable de la création d'un grand nombre de nouvelles entreprises. On estime à 20 000 le nombre d'entreprises autochtones au Canada, et ce dans des sphères aussi variées que la vente au détail, les industries manufacturières, le tourisme, l'artisanat, les communications, les services professionnels, l'agriculture et la foresterie.

De nombreuses entreprises autochtones sont exploitées par des bandes indiennes et des conseils tribaux. Ce sont essentiellement des organismes communautaires, mais, partout au pays, on assiste à une hausse constante du nombre d'entreprises à propriétaire unique, de partenariats et de sociétés mises sur pied et gérées par des entrepreneurs autochtones.

La réussite en matière de création et d'exploitation de petites entreprises repose principalement sur des principes qui transcendent la culture et le patrimoine. Dans le monde des affaires, étude de marché, planification financière, comptabilité et publicité sont des concepts universels. Cependant, les entreprises autochtones diffèrent beaucoup des autres à certains points de vue. Par exemple, les services et produits d'un grand nombre d'entre elles visent directement une clientèle autochtone.

De même, il y a beaucoup de camaraderie entre les propriétaires d'entreprises autochtones au pays, et c'est lors de conférences et de salons professionnels qu'on peut le plus s'en rendre compte. Il découle de l'émergence d'une communauté autochtone des affaires au Canada que les entreprises nouvelles, comme les entreprises existantes, disposent maintenant d'un nombre croissant de ressources, de réseaux, de clients et de fournisseurs. Ce réseau d'entreprises autochtones a aidé un grand nombre de nouveaux venus à traverser l'étape cruciale du démarrage.

Le ***Guide de planification des entreprises forestières*** a pour but précis d'aider les entrepreneurs des Premières nations à démarrer de petites entreprises. Il contient des renseignements utiles pour cerner un produit ou service commercialisable, créer une entreprise, élaborer un plan d'entreprise et financer une entreprise.

En lisant ce guide, vous découvrirez qu'une multitude de services sont offerts aux entrepreneurs autochtones, et ce, souvent par des Autochtones. Que vous souhaitiez travailler exclusivement au sein de cette communauté, ou encore offrir vos produits et services sur une base régionale, nationale voire internationale, ce guide vous renseignera sur le choix de l'entreprise qui vous convient, sur la rédaction de votre plan d'entreprise, sur le démarrage de votre société et sur son financement. Par exemple, vous trouverez à l'annexe 2 une liste utile de sites Internet touchant à la foresterie et aux affaires et à l'annexe 3, une liste des plus complètes des sources d'information concernant les affaires et d'autres domaines (organisations, sociétés et agences gouvernementales) qui sont présentées par province/territoire.

Le ***Guide de planification des entreprises forestières*** a été préparé initialement en 1998 par le comité de gestion de la PFPN de la Colombie-Britannique. Depuis sa parution, la demande d'exemplaires est très forte de la part des Autochtones et des autres citoyens, tant à l'échelle de la province que du pays entier. Vu l'intérêt manifesté par les Premières nations pour la création et le développement d'entreprises en préparant des études de faisabilité et des plans d'affaires dans le cadre du PFPN, vu la popularité continue du Guide et vu également le besoin fondamental de fournir des renseignements par province et territoire sur des contacts d'affaires utiles

à toute la collectivité autochtone canadienne, le Comité de gestion national a décidé qu'il convenait d'élargir le guide pour lui donner une envergure nationale. Seule l'information présentée dans les annexes a été augmentée. Les chapitres 1 à 4 sur la préparation du plan d'affaires n'ont pas été modifiés. Le Comité de gestion national tient à féliciter le Comité de gestion de la Colombie-Britannique pour sa perspicacité en ayant su prévoir le besoin d'un tel guide et accepté qu'il soit élargi en vue de son utilisation par tous les Autochtones du Canada.

Nous sommes convaincus que ce guide peut aider les Autochtones qui veulent créer ou élargir une entreprise dans le secteur forestier à franchir l'étape de la planification et du démarrage. Par ailleurs, aucun guide ne pouvant apporter le succès assuré, nous espérons qu'il sera à tout le moins un outil de référence précieux.

Jack Smyth
Chef, Développement forestier et affaires autochtones
Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes
Service canadien des forêts
Ressources naturelles Canada
Téléphone : (613) 947-7380
Télécopieur : (613) 992-5390
Courriel : jsmyth@nrcan.gc.ca

Le Programme forestier des Premières nations (PFPN) a été lancé par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et Ressources naturelles Canada (RNCan) en avril 1996. Il a pour but d'accroître la participation des Premières nations au secteur forestier afin d'améliorer les conditions économiques des Indiens inscrits en tenant compte pleinenent des principes de l'aménagement forestier durable. Depuis 1996, des centaines d'Autochtones canadiens ont profité des divers services qu'il offre : consultation concernant les ressources forestières; publications sur des questions de commerce et de ressources; appui au démarrage d'entreprises, à la réalisation de projets conjoints et à la formation.

Voici les objectifs du Programme forestier des Premières nations :

- Renforcer la capacité des Premières nations d'exploiter des entreprises axées sur les ressources forestières et d'y participer;
- Augmenter les partenariats et les coentreprises avec des Premières nations;
- Étudier le potentiel des fonds en fiducie, de la mise en commun de capitaux ou d'autres mécanismes de financement analogues;
- Accroître la capacité des Premières nations d'assurer la gestion durable des forêts des réserves.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS i

Chapitre 1 TYPES D'ENTREPRISES 1
- Choisir un produit ou un service 1
- Acheter ou commencer à neuf 3
- Évaluation du marché 3
- Possibilités du secteur des forêts 4
- Ressources suggérées 4

Chapitre 2 DÉMARRAGE 6
- Choisir le nom de son entreprise 6
- Enregistrer son entreprise 6
- Autres enregistrements importants 7
- Facteurs à envisager quand on engage des employés 7
- Établir son bureau 8
- L'Internet 8
- Consultants en affaires 9
- Études et formation en gestion des affaires 9
- Ressources suggérées 10

Chapitre 3 PLAN D'ENTREPRISE 11
- Aperçu du plan d'entreprise et liste de contrôle 12
- Ressources suggérées 17

Chapitre 4 FINANCEMENT 18
- Ressources suggérées 20

CONCLUSION 22

ANNEXES 23
- 1. Exemple du plan d'entreprise 24
- 2. Sites Internet relatifs aux forêts et aux entreprises 31
  - 1. Site Internet relatifs aux forêts 32
  - 2. Site Internet relatifs à l'aide aux entreprises 34
- 3. Sources d'information pour les entrepreneurs autochtones 39
  - Colombie-Britannique 40
  - Alberta 50
  - Saskatchewan 61
  - Manitoba 71
  - Ontario 80
  - Québec 94
  - Nouveau-Brunswick 112

Nouvelle-Écosse 122
Île-du-Prince-Édouard / Terre-Neuve 131
Yukon 141
Territoires du Nord-Ouest 148
4. Glossaire de l'entrepreneur 157

Chapitre 1 TYPES D'ENTREPRISES

Des milliers de Canadiens ont pour objectif de posséder et d'exploiter leur propre entreprise. À l'échelle du Canada, on compte environ un million et demi de petites entreprises, et celles-ci emploient près de 35 % des Canadiens. Les petites entreprises sont définies comme des entreprises possédant un revenue annuel se situant entre 30 000 et 50 000$ (Statistique Canada). Beaucoup de nouvelles sociétés tombent dans la catégorie des micro-entreprises, soit celles qui ont entre deux et dix employés. De même, les travailleurs autonomes sont nombreux et fonctionnent essentiellement comme des entreprises à propriétaire unique.

Les gens décident de travailler à leur compte pour de nombreuses raisons :

- Pour accéder à l'indépendance financière;
- Pour mieux utiliser leurs compétences et leurs talents;
- Pour contrôler leur horaire de travail;
- Pour se donner un emploi;
- Pour transformer une bonne idée en une entreprise profitable;
- Pour travailler sans superviseur;
- Pour contribuer à améliorer leur communauté;
- Pour répondre à un besoin de produits ou services dans leur collectivité.

Par le passé, le secteur forestier était dirigé par la grande entreprise et les gouvernements. De plus en plus, les petites entreprises y créent des emplois, y font des profits et lui fournissent toute une gamme de services et de produits :

produits forestiers botaniques : champignons comestibles, produits de fleuriste, baies et fruits sauvages, produits médicinaux et pharmaceutiques, produits d'artisanat, fines herbes et légumes, produits aménagement paysager;

exploitation et transport : inventaires, abattage, exploitation par hélicoptère, camionnage, transport par barges, triage des billes, cubage, classement, débusquage, construction et fermeture de routes, glissières à bois, remise en état (ravin, cours d'eau), études sur les déchets, planification, travaux de génie et de conception;

industrie primaire : bois et bois rond de construction, pâtes et papiers, production de copeaux, contreplaqué, bardeaux, séchage au séchoir, poteaux, panneaux de fibre;

industrie secondaire (produits à valeur ajoutée) : meubles, armoires, armatures, boîtes, clôture, palettes, revêtement, portes et fenêtres, montants, papier spécial, panneaux de bois;

sylviculture : plantation, pépinières, arpentage, débroussaillage et désherbage, éclaircies par espacement, élagage, éclaircies commercialisables, préparation de terrain, fertilisation, récolte de cônes;

produits forestiers spéciaux : arbres de Noël, bois de chauffage, sirop d'érable.

Choisir un produit ou un service

Le premier pas à faire pour se lancer en affaires consiste à déterminer le type de produit ou de service qu'on désire offrir à sa clientèle. Vous êtes le seul à pouvoir prendre cette décision. En évaluant vos compétences, votre expérience et vos talents, de même que ceux de vos associés, vous pourrez choisir le type d'entreprise qui vous conviendra le mieux. Si vous oeuvrez, par exemple, dans le domaine sylvicole depuis cinq ans, créer une entreprise qui fabrique des clôtures de bois n'est peut-être pas très logique.

Pour vous aider à déterminer le type d'entreprise qui se rapporte davantage à votre expérience et à vos compétences, dressez la liste des intérêts, des antécédents ou du savoir-faire que vous allez y contribuer.

_____
_____
_____
_____
_____

Dressez maintenant une liste des produits et services qui sont en demande dans votre région et qui pourraient être profitables. Il peut s'agir de produits et services déjà offerts par d'autres entreprises ou encore de produits ou services qui permettraient de combler un vide sur le marché.

_____
_____
_____
_____
_____

Si vous avez déjà évolué dans le secteur forestier, vous avez probablement observé la présence de plusieurs entreprises forestières indépendantes dans votre région. Dressez une liste de celles qui réussissent à vendre leurs produits et services.

_____
_____
_____
_____
_____

Comparez maintenant les trois listes. Idéalement, le type d'entreprise que vous sauriez exploiter devrait correspondre à des produits ou services en demande dans votre région. S'il existe déjà des entreprises qui les fournissent, vous devrez déterminer s'il y a place, sur le marché, pour un autre fournisseur.

Aussi bonne que soit l'idée qui a contribué à sa naissance, une entreprise commerciale ne peut survivre si elle ne peut écouler ses produits. Pour vous aider à déterminer le type d'entreprise à créer, répondez à ces questions :

1. Mon produit ou service est-il en demande dans la région où je prévois m'installer?
2. Devrais-je aller me chercher des clients à l'extérieur de la région?
3. Mon service ou produit fait-il l'objet d'une demande croissante ou décroissante?
4. Puis-je convaincre assez de clients qu'ils auront besoin de mon produit ou service, même si ce n'est pas le cas actuellement?

5. Ma réussite dépend-elle d'un client principal?
6. Ce client sera-t-il encore là dans cinq ans?
7. Mon produit ou service peut-il être rentable? Est-ce que je devrai lutter constamment pour survivre?

Pour trouver l'équilibre parfait, vous devez déterminer le produit ou service qui allie vos intérêts et compétences à la demande du marché. Quand on se lance en affaires, il est souhaitable de commencer lentement, en offrant un seul produit ou service.

Acheter ou commencer à neuf

Les entreprises sont régulièrement achetées et vendues. Souvent, une entreprise qui réussit est mise en vente parce que son propriétaire souhaite prendre sa retraite ou déménager, que sa situation personnelle change. Parfois, un propriétaire ne fait pas de profit et décide de vendre son actif, son inventaire et sa clientèle plutôt que de déclarer faillite.

Il se peut que vous souhaitiez acheter une entreprise existante au lieu d'en créer une. Dans certains cas, vous pouvez acheter l'actif et l'inventaire de la société ainsi que les contrats qu'elle a déjà signés avec des organismes ou entreprises de la Couronne.

Si c'est ce que vous voulez faire, vous devez évaluer la valeur future de l'entreprise, de la même manière que vous le feriez si vous lanciez la vôtre. Vous pouvez analyser son rendement passé (ventes) pour vous donner une idée des recettes que vous pourriez en tirer (il ne s'agit pas d'un test complètement fiable toutefois). L'achat d'une entreprise existante offre des inconvénients - vous héritez de matériel qui n'est probablement pas neuf, comme de la réputation de l'entreprise, qu'elle soit bonne ou mauvaise. Celle-ci deviendra partie intégrante de votre entreprise.

Si vous prévoyez acheter une entreprise existante, vous devriez demander à un comptable d'en examiner les livres et à un avocat de vous aider à négocier le contrat de vente. Avant de vous engager, vous devriez également discuter de financement avec des investisseurs potentiels, y compris des sociétés de financement autochtones ou des banques commerciales.

Que vous achetiez une entreprise existante ou que vous lanciez la vôtre, vous avez besoin d'un plan d'entreprise pour obtenir du financement. Le chapitre 3 du présent guide explique comment rédiger un tel plan.

L'information sur la façon de se lancer en affaires à partir de zéro est présentée au chapitre 2, intitulé « Démarrage ».

Évaluation du marché

Les entreprises effectuent des études de marché avant de lancer leurs produits, pour éviter d'engager des frais dans l'élaboration et l'introduction de quelque chose qui ne se vendra pas faute de débouchés.

Vous pouvez effectuer vos propres études en analysant le type d'entreprises forestières présentes dans votre région. D'abord, dressez une liste de celles qui vous feront concurrence une fois que vous serez établi. Ces entreprises fonctionnent-elles à pleine capacité ou y a-t-il saturation sur le marché des produits ou services en question? Y a-t-il un nombre limité de contrats ou de clients disponibles pour le genre d'entreprise que vous souhaitez lancer?

SERVICE OU PRODUIT?

Un service est une compétence technique, commerciale ou professionnelle que l'on vend à des clients. L'espacement et la plantation d'arbres de même que le transport du bois sont des exemples de service. Ils sont généralement facturés à l'heure ou à la journée, en fonction de la production ou d'une estimation du coût du projet tout entier.

Un produit est un article à l'état brut ou fini - billes, traverses de chemin de fer, bois de chauffage et baguettes - qui est généralement vendu à l'unité ou par lot, au prix du gros ou du détail.

Vous avez probablement déjà vu ce qui se passe sur le marché au détail quand il y a trop de magasins de chaussures dans un centre commercial. Inévitablement, certains feront faillite, car il y a une limite au nombre de ces articles qu'une personne peut acheter durant une année. Les magasins qui survivent possèdent généralement leur propre créneau. Par exemple, un centre commercial peut soutenir un magasin à rabais, un magasin haut de gamme et un magasin de souliers de travail, mais si quatre magasins à rabais ouvraient, il est fort probable qu'ils ne survivront pas tous à leur première année de fonctionnement.
Après avoir déterminé le type d'entreprise que vous désirez exploiter, prenez le temps de faire de la recherche sur ce segment de l'industrie. Demandez à des clients potentiels s'ils prévoient continuer à sous-traiter ou à acheter le type de produits ou services que vous fournirez. Il vaut mieux adapter ses produits et services aux besoins des clients qu'essayer de les convaincre d'acheter ce qui ne leur convient pas exactement. Par exemple, si vous prévoyez offrir des services sylvicoles sur la réserve, vous devriez contacter les sociétés présentes dans votre territoire traditionnel, ainsi que le ministère provincial ou territorial responsable des forêts, pour déterminer l'ampleur de la sous-traitance sylvicole prévue pour votre région.

Si vous quittez votre emploi pour vous lancer en affaires, vous pouvez offrir vos services à votre ancien employeur en qualité d'entrepreneur plutôt que d'employé. Beaucoup d'entreprises commencent à sous-traiter certaines activités de production. Cette pratique a comme effet négatif d'encourager certaines entreprises à congédier des employés à temps plein, mais un entrepreneur dynamique peut rapidement transformer sa lettre de congédiement en une commande de son ancien employeur.

C'est au début de la planification de votre entreprise que vous devrez parler à des clients potentiels pour déterminer s'il existe un marché pour le produit ou service que vous proposez. C'est également le moment d'être à la fois honnête avec vous-même concernant vos capacités et réaliste face au potentiel de vente à long terme de votre produit ou service. L'étude de marché, à ce stade-ci de la planification de votre entreprise, vous aidera à déterminer si vous aurez assez de clients pour faire vos frais.

Possibilités du secteur des forêts

- De nombreuses entreprises autochtones et bandes indiennes sous-traitent ou entreprennent des projets conjoints avec des entreprises non autochtones, dans une multitude de domaines forestiers.
- Le nombre de contrats conclus par les entreprises autochtones avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes forestiers et les gouvernements en général a largement augmenté au cours des cinq dernières années, via des octrois directs ainsi que des offres concurrentielles et non concurrentielles.
- Les entreprises sylvicoles créent plus d'emplois que tout autre type d'entreprises forestières.
- L'industrie secondaire de la fabrication d'articles spéciaux offre d'excellentes possibilités aux Premières nations. Pour fonctionner, ces entreprises, souvent, n'ont pas besoin de beaucoup de matières premières.
- Les produits forestiers spéciaux représentent des occasions d'affaires qui exigent une main-d'oeuvre importante, mais généralement peu d'investissements initiaux.
- Des centaines de produits forestiers botaniques reconnus sont récoltés et vendus au Canada et à l'étranger. Beaucoup sont des espèces indigènes que les Premières nations récoltent encore selon la méthode traditionnelle.

Ressources suggérées

Centre de services aux entreprises du Canada
Conseil canadien pour le commerce autochtone
Service canadien des forêts (Ressources naturelles Canada)
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Réseau de l'industrie forestière
Développement des ressources humaines Canada - Aide au travail indépendant
l'Association nationale de foresterie autochtone

Note : Vous trouverez, en annexe, le numéro de téléphone, les adresses postale et Internet ainsi qu'une brève description d'un certain nombre des ressources suggérées dans le présent guide. Les ressources sont présentées par province et territoire.

Chapitre 2 DÉMARRAGE

Vous avez décidé de vous lancer en affaires, déterminé le produit ou service que vous offrirez et terminé votre étude de marché; vous êtes prêts à chercher des sources de financement. Mais il vous reste encore un certain nombre d'étapes à franchir avant de pouvoir vous asseoir avec votre banquier ou un autre investisseur possible et lui montrer votre plan d'entreprise.

Choisir le nom de son entreprise

La première chose à faire est de vous constituer en société. Pour que vous puissiez ouvrir un compte commercial à la banque, demander du financement, obtenir une ligne téléphonique d'affaires ou déduire vos dépenses commerciales aux fins d'impôt fiscal, votre entreprise doit exister en tant qu'entité réelle.

Un des éléments les plus tangibles et excitants, quand on se lance en affaires, est de choisir le nom de son entreprise. Vous pouvez simplement opter pour votre nom de famille, le nom de votre rue, un nom traditionnel qui revêt une signification spéciale pour vous ou même le nom de la montagne sur laquelle vous vivez. Vous pourriez choisir un nom qui permet d'identifier aisément le service ou le produit que vous offrez, comme Services sylvicoles Thompson ou Meubles sur mesure Yale.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous pouvez exploiter une entreprise dont le nom n'a pas été enregistré, à la condition d'utiliser votre nom personnel. Votre nom doit alors figurer sur tout le matériel relié à l'entreprise (documents, chèques, lettres, etc.). Si vous avez l'intention d'utiliser un autre nom, vous pourriez avoir à effectuer une recherche parmi les noms déjà enregistrés. La plupart des provinces exigent que les nouvelles entreprises effectuent une telle recherche pour s'assurer que le nom choisi n'y est pas déjà utilisé. Les nouvelles entreprises doivent également s'enregistrer auprès du ministère responsable. Il existe généralement un certain nombre d'endroits dans chaque province ou territoire où l'on peut enregistrer son entreprise, et cela peut même être fait à distance, électroniquement. Pour connaître l'endroit le plus près de chez vous, communiquez avec le Centre de services aux entreprises du Canada (CSEC) de votre province ou territoire.

Communiquez avec le CSEC par le truchement du son site Internet www.cbsc.org/ ou consultez l'annexe pour trouver les coordonnées du bureau de votre province ou territoire.

Enregistrer son entreprise

Une fois que le nom de votre entreprise a fait l'objet des vérifications requises, vous devrez l'enregistrer auprès du registraire dans votre province ou territoire. C'est à ce moment-là que vous devrez choisir l'un ou l'autre des modes de fonctionnement autorisés dans votre province ou territoire, soit :

Propriétaire unique : L'entreprise à propriétaire unique est la plus simple et la plus commune. La personne à qui elle appartient a tous les pouvoirs de décision, mais ses biens personnels ne sont pas protégés contre les créanciers, en cas de défaut de paiement des prêts ou des marges de crédit.

Partenariat : Quand deux ou plusieurs personnes exploitent une entreprise ensemble, il s'agit d'un partenariat. Comme c'est le cas pour l'entreprise à propriétaire unique, les biens personnels des propriétaires ne sont pas protégés contre les créanciers en cas de problèmes financiers. Ce type d'entreprise peut être formé de partenaires actifs ou encore inclure un partenaire silencieux qui fournit les fonds, mais ne participe pas au fonctionnement quotidien.

Société : Une société offre la plus grande protection aux personnes qui la constituent, puisque la responsabilité de chacun est limitée à la valeur de ses actions. Dans ce type d'entreprise, le contrôle est donc basé sur la quantité d'actions détenues. Les opérations quotidiennes sont généralement la responsabilité de gestionnaires, chapeautés par un conseil d'administration, lequel représente les actionnaires de l'entreprise et prend les décisions concernant l'expansion et la survie à long terme de l'entreprise. Il est plus coûteux de se constituer en société que d'opter pour l'entreprise à propriétaire unique ou le partenariat, car il faut engager un avocat pour rédiger les documents nécessaires.

Si vous optez pour l'entreprise à propriétaire unique ou le partenariat, vous devrez remplir et présenter les formulaires requis pour enregistrer votre entreprise. Ces formulaires peuvent être obtenus auprès de l'organisme provincial ou territorial responsable ou encore de votre bureau du CSEC. Si vous vous constituez en société, votre avocat devra préparer les statuts constitutifs, règlements internes et autres documents nécessaires et les présenter aux ministères provinciaux pertinents. La plupart des municipalités exigent également que vous achetiez un permis commercial valable pour leur territoire. Si vous demeurez sur la réserve, vous n'avez généralement pas besoin d'un tel permis. Si votre réserve est située dans une municipalité, vous devriez vous renseigner sur les exigences de permis auprès du service municipal pertinent.

Si vous avez l'intention de vous lancer dans le commerce de détail de biens ou de services dans la région de l'Atlantique, vous devez vous inscrire aux fins de la taxe de vente harmonisée (TVH) auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Pour plus de détails sur la TPS et la TVH applicables dans le cas des Premières nations, visitez la page Web de l'ADRC www.rcsec.org/ontario/bis/display.cfm?code=2286 ou téléphonez au 613-954-7954 et demandez l'Info-FAX 2286.

Au Canada, les exigences variant d'une province ou d'un territoire à l'autre, il en coûte entre 45 et 150 $ pour la recherche de nom et l'enregistrement des entreprises à propriétaire unique ou des partenariats. Le prix des permis municipaux requis pour l'exploitation d'une entreprise varie généralement entre 25 et 100 $. Pour vous constituer en société, vous devrez dépenser plus de 1 000 $, ce qui inclut les frais d'avocat et d'enregistrement.

Autres enregistrements importants

Une fois que votre nom et que votre entreprise auront été enregistrés auprès de la province ou du territoire, vous devrez procéder à quelques-uns ou à la totalité des autres enregistrements suivants :

Enregistrement à titre de vendeur : nécessaire pour percevoir et payer la taxe de vente provinciale sur les produits vendus en gros ou au détail;
Enregistrement pour l'indemnisation des accidents du travail : nécessaire si vous avez des employés, ce qui vous inclut vous et vos partenaires, si vous voulez la couverture offerte aux propriétaires d'entreprises;
Comptes d'affaires à numéro : nécessaire pour la TPS, l'impôt des sociétés, les déductions à la source, les primes d'assurance-emploi et les déductions fiscales (via l'ADRC);

Enregistrement d'importateur/exportateur : nécessaire si votre entreprise prévoit faire des affaires à l'étranger

(via l'ADRC).

Vous devriez également vous renseigner au sujet de l'assurance responsabilité, feu, vol et détournements, auprès d'un agent qui se spécialise dans l'assurance commerciale.

Facteurs à envisager quand on embauche des employés

Si vous prévoyez engager des employés, vous devrez obtenir un numéro d'affaires de l'ADRC que vous utiliserez pour les déductions à la source. L'ADRC a de nombreux bureaux au Canada. Pour trouver l'adresse et le numéro de téléphone du bureau de l'ADRC le plus près, consultez la section réservée au gouvernement du Canada des pages bleues de votre annuaire téléphonique.

Pour vous renseigner sur les exigences relatives à la sécurité des employés, adressez-vous à la commission de la santé et de la sécurité du travail de votre province ou territoire (**www.awcbc.ca/french/f_wcb_links.htm)** ou consultez la section réservée au gouvernement provincial ou territorial des pages bleues de votre annuaire téléphonique pour en connaître les coordonnées.

Comme employeur, vous devrez respecter des exigences et règlements variés sur la main-d'oeuvre. Pour plus de renseignements sur les droits des employeurs et des employés, adressez-vous au ministère du Travail de votre province ou territoire. Le bureau le plus près est indiqué dans la section réservée au gouvernement provincial ou territorial des pages bleues de votre annuaire téléphonique.

Établir son bureau

Vous commencerez à accumuler de la paperasse dès le premier jour. D'abord, une simple boîte suffira, mais tôt ou tard vous aurez besoin d'un classeur pour conserver les dossiers sur vos clients et vos affaires. Évidemment, vous aurez besoin d'un endroit où placer ce classeur. Si vous ne disposez pas encore de locaux à l'extérieur de votre domicile, faites-vous un bureau dans une pièce ou un endroit peu utilisé. Vous aurez besoin d'une table ou d'un bureau, d'une chaise, d'un téléphone (que ce soit votre ligne personnelle ou une ligne d'affaires distincte) et de fournitures de base (chemises, carnets pour messages téléphoniques, crayons, papier, registres, enveloppes, etc.).

Certains types d'entreprises doivent produire des documents comme des propositions commerciales, des soumissions et des rapports. Au début, vous pourrez peut-être compter sur un ami ou un membre de la famille pour dactylographier vos documents. Mais il viendra un temps où vous souhaiterez acheter ou louer un ordinateur pour gérer vos dossiers. Il existe de nombreux logiciels qui peuvent vous aider à exploiter une petite entreprise, par exemple des programmes de traitement de textes, de tenue de livres et de gestion de bases de données (pour suivre les dossiers clients ou le déroulement des projets). Si vous savez déjà qui seront vos clients, vous devriez acheter des logiciels compatibles aux leurs, ce qui vous permettra de leur fournir des disquettes contenant l'information sur vos produits et services. L'informatique vous offre un autre avantage : vous aurez accès à l'Internet et disposerez d'une adresse électronique.

Au lieu d'acheter un ordinateur, vous pouvez en louer un sur place, dans un centre de photocopie ou un magasin d'ordinateur, utiliser celui d'un ami ou d'un membre de votre famille ou engager quelqu'un pour faire le travail sur demande. Si vous décidez d'acheter un ordinateur personnel (également appelé OP) et des logiciels (Microsoft Word pour le traitement de textes, Excel pour la tenue de livres, etc.), vous devrez débourser entre 1 000 $ (système usagé) et 5 000 $ (nouveau système), plus le coût d'une imprimante.

La gestion efficace des registres est essentielle, quel que soit le type d'entreprise. Vous devrez donc préparer des factures, des demandes de prêt, des appels d'offre, des propositions commerciales, etc., ce qui exige du temps comme certaines compétences en dactylographie. Vous n'aurez pas nécessairement à tout faire vous-même. Chose certaine, il vous faudra peut-être de l'aide si vous ne savez pas dactylographier.

L'Internet

Nombreux sont les propriétaires de petites entreprises qui ont découvert que l'Internet offre d'incroyables possibilités en matière de recherche, de commercialisation, de communication et de réseautage. Pour utiliser l'Internet, votre ordinateur doit être doté d'un modem interne ou externe (pièce d'équipement qui permet de vous brancher sur l'Internet via votre propre ligne téléphonique), d'un logiciel Internet (habituellement fournis quand vous ouvrez un compte Internet ou vendus dans les magasins d'ordinateurs) et d'un compte auprès d'un fournisseur Internet. Si votre collectivité ou votre municipalité est desservie par un tel fournisseur, vous pouvez habituellement acheter 30 heures ou plus d'accès pour seulement 20 $ par mois. Cependant, dans les agglomérations non encore desservies, les utilisateurs doivent faire des interurbains pour avoir accès à l'Internet. Si vous habitez dans une région desservie, cet outil de communication ne vous coûtera que des frais de service mensuels. De nombreux sites Internet exigent des frais d'accès à l'information ou vendent des produits et services directement aux clients. Fondamentalement, l'Internet est une façon relativement peu coûteuse d'effectuer de la recherche et de promouvoir son entreprise à l'échelle mondiale.

L'Internet offre un moyen relativement peu coûteux d'effectuer des recherches et de faire connaître son entreprise au monde entier.

Certains utilisent régulièrement l'Internet pour tout - vérifier les prix du bois dans l'industrie, effectuer des recherches commerciales, promouvoir leurs produits et services auprès de clients potentiels via une page d'accueil. Vous pouvez également utiliser l'Internet pour communiquer avec vos clients par le courrier électronique (courriel). **En annexe au présent guide, une liste d'excellents sites sur la foresterie et le développement d'entreprises est présentée.** Vous y trouverez des renseignements utiles concernant des personnes-ressources, des fournisseurs, de nouvelles techniques, la publicité, le commerce international, des ateliers de formation et la gestion financière.

Consultants en affaires

Les consultants en affaires peuvent vous offrir une aide précieuse si vous en êtes à votre première expérience comme propriétaire d'entreprise. Certains aspects de l'exploitation d'une entreprise vous échappent peut-être. Il se peut donc que vous ayez besoin d'aide pour élaborer votre plan d'entreprise, déposer vos formules de déduction à la source auprès des gouvernements, préparer des appels d'offre. Un grand nombre d'entreprises de consultants en administration des affaires peuvent vous aider en vous offrant des services de tenue de livres, de planification, de gestion de la paye et de commercialisation. **En annexe, vous trouverez une liste de consultants en affaires dans chaque province ou territoire.**

Études et formation en gestion des affaires

Le bureau de Centre de services aux entreprises du Canada de votre province ou territoire offre plusieurs cours et ateliers d'une demi-journée à trois jours pour vous aider à démarer votre entreprise ou vous offir une aide

particulière. Certain cours vous permettent de rédiger un plan d'afaires, vous donnent des trucs pur ne pas trop payer d'impôt ou de taxes, vendre votre produit aux gouvernements, effectuer une tenue de livres, commercialiser votre entreprise, utliser l'internet comme outil pour votre entreprise et bien d'autres encore. Communiquez ave votre bureau local du CSEC ou consultez l'internet pour savoir quand les prochaine cours seront offerts.

Votre collège communautaire local offrira également des cours axés sur les affaires ainsi que des diplômes s;y rapportant. S'il n'y a pas de collège dans votre collectivité, plusieurs établissements d'enseignement offrent maintenant la possibilité de suivre des cours à distance. Consultez votre annuaire téléphonique pour savoir quel collège se trouve le plus près de chez vous.

Votre capacité à exploiter convenablement votre entreprise augmentera si vous avez une certaine formation en gestion des affaires. Vous pouvez lire des livres sur la gestion des petites entreprises, vous inscrire à un cours donné par un collègue communautaire, assister à un atelier ou à une séance de formation offerte par votre conseil tribal ou une organisation comme la Chambre de commerce.

Beaucoup de collèges communautaires offrent des cours de gestion des affaires, en soirée et en fin de semaine, pour les propriétaires de petites entreprises. Ces programmes sont généralement de courte durée et peu coûteux. Plusieurs sociétés de financement des Autochtones offrent des ateliers d'une demi-journée ou d'une journée complète sur l'établissement des orientations et des plans d'entreprise, habituellement de concert avec un conseil tribal ou une bande indienne.

Ressources suggérées

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Fondation Calmeadow
Centre de services aux entreprises du Canada
Conseil canadien pour le commerce autochtone
Service d'assistance canadien aux organismes
Captus Press Inc.
Services autochtones de SACO
Développement des ressources humaines Canada
Industrie Canada
Native Investment and Trade Association
Initiatives de développement économique rural
Diversification de l'économie de l'Ouest
l'Association nationale de foresterie autochtone

Une liste par province et territoire est présentée en annexe.

Chapitre 3 PLAN D'ENTREPRISE

La préparation du plan d'entreprise est une étape importante en vue de concrétiser votre idée d'entreprise et d'attirer des investissements de l'extérieur. Sans ce plan, vous ne pourrez pas faire de demande de prêts, de subventions ou d'autres types de fonds de démarrage. Tout investisseur potentiel voudra l'étudier pour évaluer si votre projet d'entreprise pourra sortir vivant de ses quelques premières années cruciales.

Votre plan d'entreprise constitue un guide précieux car il décrit votre concept d'entreprise et résume vos objectifs, précise les ressources humaines et financières dont vous aurez besoin pour fonctionner, décrit comment vous obtiendrez vos capitaux (subventions, prêts, investissements et ventes) et comment vous engagerez les fonds (salaires, frais d'exploitation, améliorations locatives, équipement, etc.). Un plan d'entreprise est également un excellent document de travail auquel vous pourrez vous référer pour mesurer le rendement de votre entreprise.

Il est difficile de produire de tels plans quand il s'agit d'entreprises nouvelles car on n'a aucun antécédent sur lequel fonder les futurs plans de rendement financier et d'exploitation. Si vous procédez à l'achat ou à l'expansion d'une société, vous disposez d'un passé opérationnel et financier sur lequel axer vos plans futurs.

Le plan d'entreprise consiste à établir des objectifs réalistes. Vous devez, pour le produire, rassembler une multitude d'information pour véritablement décrire votre produit ou service, proposer un plan d'exploitation et de commercialisation de votre entreprise et indiquer comment celle-ci ira chercher les recettes nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Vous pouvez axer votre plan sur une multitude de sources d'information : vos propres connaissances et antécédents de travail dans le secteur forestier; des entretiens avec d'autres petits propriétaires d'entreprises et des clients potentiels, pour connaître leurs besoins futurs; vos recherches concernant le produit ou service que vous offrirez. Par exemple, si vous lancez une entreprise qui fabrique des bardeaux de cèdre, vous voudrez connaître les prix de gros et de détail de votre produit pour estimer vos revenus possibles en fonction du volume que vous entendez vendre chaque année. Si vous créez une entreprise offrant des services en sylviculture, vous pouvez projeter vos recettes pour la première année en fonction des contrats que vous avez déjà signés ou que vous prévoyez obtenir à la suite des appels d'offre. Pour effectuer la projection des coûts de fonctionnement, vous devez analyser des dépenses diverses (loyer, services publics, téléphone, publicité, frais bancaires, dépenses d'automobile, etc.). Si vous prévoyez fabriquer un produit, vous devrez étudier les coûts de l'équipement nouveau ou usagé, les frais annuels d'entretien ou d'exploitation de cet équipement et le coût de la matière première requise.

Il se peut que vous vous sentiez dépassé à la perspective de rédiger votre propre plan d'entreprise. Sachez qu'il existe un grand nombre d'organisations à but non lucratif, d'organismes gouvernementaux et de consultants professionnels qui peuvent vous aider. De plus, sur le site des centres de services aux entreprises du Canada, vous trouverez un excellent plan d'entreprise interactif **(www.cbsc.org/ibp/)** et des liens vers les sites des centres de services de chaque province ou territoire. Le site, conjointement exploité par les provinces, les territoires et le fédéral, vous guide étape par étape dans la rédaction de votre plan d'entreprise. Plusieurs échantillons peuvent être téléchargés sur votre ordinateur, et on vous donne plusieurs trucs précieux sur la façon de rédiger un bon plan d'entreprise.

Ces plans peuvent faire cinq pages comme en avoir plus de 100, selon la complexité de l'entreprise et la quantité de détails que l'on souhaite fournir. Il y a certains points, toutefois, que tout plan d'entreprise doit

mentionner, soit :

- ! le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'entreprise et le nom de ses directeurs;
- ! un résumé (au début du plan) des aspects clés de l'entreprise;
- ! une description des produits ou services fournis;
- ! un aperçu du secteur industriel où évoluera l'entreprise;
- ! une stratégie de commercialisation qui résume le produit, sa promotion, sa tarification et sa distribution;
- ! une description du personnel et de la direction;
- ! un plan de mise en oeuvre;
- ! un plan financier incluant des bilans types et des états des résultats et de l'encaisse.

N'oubliez pas que les prêteurs ont besoin d'une montagne d'information sur votre entreprise avant de décider s'ils la financent ou non. Soyez aussi exhaustif que possible dans votre plan d'entreprise, même si la quantité d'information semble excessive. Vous devez également être réaliste au sujet de vos recettes et dépenses prévues. Votre but devrait être une augmentation constante des gains prévus de la première à la troisième année. Toutefois, n'y allez pas de projections de vente irréalistes ou démesurément optimistes difficiles à réaliser.

Entamez le processus de l'élaboration de votre plan d'entreprise en suivant les grandes lignes ci-après et en recueillant le plus d'information possible. Une fois l'information recueillie (ce qui peut prendre plusieurs jours), assoyez-vous seul, avec votre partenaire ou un consultant, et dressez une liste des grandes questions que vous souhaitez soulever dans chacun des chapitres du plan. Revoyez souvent votre ébauche et, si possible, demandez l'avis de vos collègues.

Les consultants en affaires, les établissements financiers et les organisations commerciales utilisent tous des styles différents pour leur plan d'entreprise. Mais quel que soit le vôtre, l'information de base sera généralement la même.

Pour vous aider à élaborer votre plan d'entreprise, vous trouverez, à l'annexe 1, un exemple de plan pour une petite entreprise forestière (fictive). L'aperçu du plan d'entreprise et la liste de contrôle présentés dans le présent guide sont basés sur le plan d'entreprise interactif offert sur le site Internet des centres de services aux entreprises du Canada **(www.cbsc.org/ibp/)**.

Aperçu du plan d'entreprise et liste de contrôle

PARTIE 1 : RÉSUMÉ

Page couverture

- ! Donnez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'entreprise.
- ! Inscrivez le nom des propriétaires.

Description de l'entreprise

- ! Précisez le type d'entreprise (propriétaire unique, partenariat ou société).
- ! Décrivez le produit ou service offert par l'entreprise.

Propriété et gestion

- Énumérez les noms et les responsabilités des propriétaires et des principaux gestionnaires (il arrive souvent que le gestionnaire de l'entreprise soit son propriétaire).
- Décrivez l'expérience et les compétences des propriétaires et des gestionnaires (bref résumé de l'expérience en foresterie ou en gestion des affaires, par exemple).

Initiatives et objectifs clés

- Décrivez l'orientation principale de votre entreprise (produit ou service offert).
- Énumérez vos principaux objectifs pour les trois prochaines années.

Possibilités de commercialisation

- Fournissez une description générale de vos clients potentiels et précisez leur emplacement.

Avantages concurrentiels

- Expliquez en quoi votre entreprise sera unique et avantagée sur le marché (p. ex., accessibilité, tarification concurrentielle, service ou produit de qualité, personnel hautement qualifié, capacité de répondre à un besoin du marché, etc.).

Stratégie de commercialisation

- Résumez la stratégie qui sera utilisée pour commercialiser votre produit ou service auprès de clients potentiels (p. ex., vendre des produits de bois à valeur ajoutée directement à un courtier de Vancouver avec qui le gouvernement et des sociétés sous-traitent).

Résumé des projections financières

- Donnez vos projections de recettes pour les trois prochaines années (à l'aide d'indicateurs comme les ventes brutes et les profits nets).

PARTIE 2 : APERÇU DE L'ENTREPRISE

Historique

- Précisez l'année d'établissement de l'entreprise.
- Donnez ses principales caractéristiques (s'il s'agit d'une entreprise existante) - nouveaux produits ou services, expansion des bureaux ou des installations de fabrication, nouveaux employés.

Énoncé de vision et de mission

- Donnez les motifs principaux de l'établissement de l'entreprise (offrir des produits ou services de qualité, combler un vide sur le marché, créer de l'emploi sur la réserve, etc.).
- Décrivez brièvement dans quelle mesure vos antécédents vous fournissent les compétences et l'expérience requises pour concrétiser votre vision.

Objectifs

- Précisez les objectifs principaux que vous aimeriez atteindre durant votre première année de fonctionnement (acheter de l'équipement, former des employés, se joindre à une coopérative pour commercialiser vos produits, etc.).

Propriété de l'entreprise

! Précisez le type d'entreprise et le nom de ses propriétaires.

Emplacement et installations

! Précisez si vous entendez acheter ou louer de l'espace à bureaux ou des installations de fabrication.
! Décrivez les lieux d'affaires (bureau, entreposage du matériel, installations de fabrication, etc.).
! Dites pourquoi l'endroit a été choisi.
! Indiquez le matériel spécial que votre entreprise possède ou loue et dont elle se servira pour élaborer ses produits ou pour offrir ses services.

PARTIE 3 : PRODUITS ET SERVICES

Description des produits ou services

! Donnez une description écrite ou visuelle détaillée du produit, en incluant des photographies si possible.
! Décrivez le service offert.
! Expliquez vos méthodes et votre capacité de production.
! Expliquez la tarification de votre produit ou service.

Principales caractéristiques des produits ou services

! Donnez de l'information concernant votre position actuelle sur le marché (s'il s'agit d'une entreprise existante).
! Donnez des renseignements sur les marchés régional, provincial, national ou international pour votre produit ou service.
! Expliquez votre stratégie en vue de conserver ou d'accroître votre part du marché.
! Décrivez le type de particuliers, d'entreprises ou d'agences gouvernementales qui achètent votre produit ou service.

Élaboration des produits ou services

! Décrivez comment vous élaborerez votre produit (processus de fabrication de produits du bois à valeur ajoutée, embauche et formation des équipes qui fournissent les services sylvicoles, récolte d'arbres de Noël sur des terres louées d'une bande, etc.).

Produits ou services futurs

! Dites quels sont vos plans d'avenir en ce qui concerne l'élaboration de produits ou services supplémentaires.

PARTIE 4 : APERÇU DE L'INDUSTRIE

Étude de marché

! Étudiez la croissance de l'industrie en vous appuyant sur l'information de Statistique Canada et des organismes statistiques provinciaux et territoriaux.
! Décrivez vos efforts en vue d'étudier le marché sur lequel vous évoluerez (appels aux principaux acheteurs des usines, rencontres avec des représentants des entreprises d'exploitation forestière pour discuter de contrats futurs possibles, participation à des conférences sur l'importation et l'exportation pour étudier la demande et les marchés internationaux, etc.).
! Donnez votre idée quant à la stabilité du marché sur lequel vous évoluerez.

Taille de l'industrie

! Donnez des renseignements sur la taille du secteur où vous évoluerez - scène locale, provinciale, nationale ou internationale (statistiques récentes sur la vente de produits botaniques spéciaux, nombre d'arbres plantés l'an dernier par l'industrie forestière de la Colombie-Britaninique, changements démographiques, etc.).

Principaux produits

! Énoncez les diverses formes que peut prendre votre produit (produit forestier botanique brut ou traité, meuble de bois assemblé ou non assemblé, etc.).

Principaux marchés

! Donnez des renseignements sur le genre d'entreprises qui achètent régulièrement les services ou produits que vous offrez et dites où elles sont situées.

Description du secteur industriel

! Donnez de l'information sur les autres entreprises qui fournissent les mêmes services ou produits que la vôtre.

! Dites où se trouvent ces entreprises.

Principales tendances de l'industrie

! Décrivez les tendances ou changements qui pourraient affecter votre entreprise (augmentation majeure de la demande de produits forestiers botaniques en Asie, besoin croissant de palettes dû à une augmentation de la fabrication à l'échelle locale, etc.).

! Fournissez des données sur les tendances ou fluctuations cycliques de votre secteur d'affaires qui pourront affecter votre capacité de vendre votre produit ou service (changements saisonniers, virages industriels, etc.).

Perspectives concernant l'industrie

! Donnez un aperçu de l'état de santé et de la croissance future de l'industrie.

! Donnez de l'information sur l'augmentation ou la diminution de la valeur de votre produit ou service sur le marché en général.

PARTIE 5 : STRATÉGIE DE COMMERCIALISATION

Marchés cibles

! Fournissez de l'information sur vos clients potentiels.

Description des principaux concurrents

! Fournissez de l'information sur les entreprises qui vous feront concurrence.

Analyse de la position concurrentielle

! Dites pourquoi votre entreprise sera concurrentielle sur le marché (employés hautement qualifiés, production supérieure, utilisation de matériaux de qualité, capacité de remplir rapidement les commandes, etc.).

Stratégie de tarification

! Expliquez le mode de tarification de votre produit ou service (norme de l'industrie, prix de gros déterminé par la demande, etc.).

Stratégie de promotion

! Décrivez vos plans en vue de promouvoir votre entreprise auprès de clients potentiels (brochures, participation à des salons professionnels, page d'accueil sur l'Internet, journée d'accueil mensuelle dans vos installations, etc.).

Stratégie de distribution

! Décrivez comment vous distribuerez votre produit (vente directe à des grossistes locaux, exportation de produits à valeur ajoutée via un courtier, vente de matières premières à une entreprise de transformation, etc.).

PARTIE 6 : GESTION ET DOTATION

Structure organisationnelle

! Fournissez une liste ou un organigramme des membres de votre entreprise (gestionnaire, contremaître, équipe de travail, personnel de bureau, etc.).

Équipe de gestion

! Énoncez l'expérience et les connaissances de vos principaux gestionnaires (joignez des CV).

Dotation

! Décrivez votre personnel (nombre d'employés, employés spécialisés ou non, employés sur le terrain ou de bureau, etc.).

! Donnez des renseignements sur leurs heures de travail (temps plein, temps partiel, sur appel, etc.).

! Indiquez le nombre d'heures que chacun travaille par jour ou par semaine ainsi que le nombre de semaines par année où ils sont employés (dans le cas des services saisonniers).

Questions de main-d'oeuvre

! Donnez toute autre information liée aux travailleurs qualifiés disponibles dans votre région.

! Donnez des détails sur des questions de main-d'oeuvre précises qui peuvent affecter votre entreprise.

PARTIE 7 : RISQUES

Risques du marché

! Donnez des renseignements sur les événements négatifs possibles pouvant affecter la capacité de votre entreprise de vendre ses produits ou services sur le marché qui lui est réservé (restriction des exportations en raison de problèmes politiques dans d'autres pays, grève majeure dans des scieries de Colombie-Britannique, chute de la demande de bois non transformé en raison d'une récession ou d'autres facteurs, etc.).

! Décrivez certaines de vos stratégies pour faire face aux menaces et aux faiblesses du marché ou de l'industrie.

! Expliquez comment les changements et l'affaiblissement des marchés peuvent offrir de nouvelles possibilités à votre entreprise (p. ex., à titre de petite entreprise dont les frais généraux sont peu élevés, vous pourriez fournir des services à des entreprises de plus grande taille qui sont en train de réduire leurs effectifs et de congédier des employés).

Autres risques

! Donnez des renseignements sur les autres risques pour votre entreprise (problèmes liés au climat,

maladies pouvant affecter votre récolte d'arbres de Noël, etc.).

PARTIE 8 : PLAN DE MISE EN OEUVRE

! Décrivez les étapes que vous suivrez pour commercialiser votre produit ou service et donnez des dates prévues de mise en oeuvre (formation et embauche d'employés, achat d'équipement, préparation des installations de fabrication, etc.).

PARTIE 9 : PLAN FINANCIER

Proposition de financement

! Expliquez l'utilisation prévue des fonds actuellement demandés au prêteur ou à l'investisseur.
! Énumérez les biens que vous proposez en garantie pour l'emprunt.
! Proposez un plan de remboursement de l'emprunt.
! Fournissez de l'information sur vos autres demandes de fonds.

Sécurité

! Dressez une liste du matériel de l'entreprise.
! Fournissez une évaluation de ses biens immobiliers.
! Faites la liste de son actif.

Recettes nettes prévues

! Donnez une idée de vos recettes, dépenses et bénéfices nets pour les trois prochaines années - augmentation de la valeur (dollars et pourcentage), d'une année à l'autre.

Encaisse mensuelle

! Précisez l'ampleur de l'encaisse mensuelle requise pour conserver un solde positif.

Encaisse annuelle

! Donnez des prévisions des rentrées et des sorties de fonds pour la première année d'exploitation.

Bilan type

! Précisez le niveau d'endettement de l'entreprise pour les trois prochaines années et les modalités de remboursement de la dette.

Indices de l'entreprise

! Fournissez de l'information sur les possibilités de profits de votre entreprise pour les trois prochaines années en utilisant, comme indicateurs, le rendement des capitaux et les marges de bénéfices.

PARTIE 10 : GRAPHIQUES FINANCIERS

! État des résultats - énoncé comparant les recettes aux dépenses.
! État de l'encaisse (année en cours) - énoncé comparant les rentrées et les sorties de fonds.
! État de l'encaisse annuelle - prévisions de trois ans.
! Bilan type (énoncé des profits et pertes) - bilan des gains de votre entreprise par rapport à ses dettes.

Dans votre plan d'entreprise, tentez de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi une banque devrait-elle investir dans mon entreprise?
2. Qu'est-ce qui rend mon entreprise unique sur le marché?
3. Qu'est-ce qui me permettra de réussir?
4. Quelles mesures d'urgence suis-je en mesure d'appliquer si mes ventes n'atteignent pas les niveaux projetés ou si mes coûts sont plus élevés que prévu?

Ressources suggérées

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Organismes statistiques provinciaux et territoriaux
Banque de développement du Canada
Centres de services aux entreprises du Canada
Service d'assistance canadienne aux organismes
Statistique Canada

Une liste par province et territoire est présentée en annexe.

Chapitre 4 FINANCEMENT

Le coût de lancement d'une petite entreprise dépend du type de services ou de produits offerts. Une seule personne qui offre des services de consultation en planification forestière à des bandes indiennes, ou encore une entreprise qui vend du bois de chauffage récupéré ont besoin de mises de fonds beaucoup plus petites qu'une société qui fabrique des produits à valeur ajoutée, par exemple des meubles de pin non finis.

Certaines entreprises fonctionnent grâce à des investissements inférieurs à 1 000 $, tandis que d'autres doivent engager des centaines de milliers de dollars - équipement, améliorations locatives, salaires, consultation, matériel de bureau et commercialisation - avant de pouvoir commencer à vendre leur produit. Le potentiel de profit initial d'une grande entreprise devrait logiquement être beaucoup plus grand que celui d'une petite entreprise, mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive souvent que les sociétés qui exigent des investissements considérables prennent plusieurs années avant de réaliser des bénéfices. Le but de nombreux propriétaires d'entreprises et d'investisseurs est de tirer profit de leur investissement dans un délai de deux à trois ans.

Quel que soit le produit ou service que vous offrez et que vous ayez un ou dix employés, votre entreprise aura probablement besoin d'un investissement ou d'un prêt pour couvrir une part de ses coûts d'exploitation, de ses achats d'immobilisations et de ses services de paye, durant ses deux premières années de fonctionnement. Il existe un grand nombre de sources possibles de fonds pour les entreprises forestières :

- Fonds d'actions
- Capital de risque
- Prêt bancaire (long ou court terme)
- Financement par le vendeur et location de matériel
- Sociétés de financement des Autochtones
- Programmes gouvernementaux de subvention et de financement pour les Autochtones

Fonds d'actions : Tout prêteur recherchera d'abord une entreprise dans laquelle son propriétaire aura déjà investi, via ses propres économies, un héritage, un prêt personnel ou une marge de crédit, des prêts ou investissements de la part d'amis, de parents et d'associés ou des actions. Ces sources de fonds ne sont pas garanties; autrement dit, elles ne sont pas liées à l'équipement ni aux biens immobiliers de l'entreprise. Quand un propriétaire injecte des fonds dans son entreprise, ceux-ci peuvent servir à attirer d'autres fonds sous forme de prêts et d'investissements. Le propriétaire prouve ainsi aux prêteurs et aux responsables des programmes de financement qu'il a lui-même un intérêt personnel dans la réussite de son entreprise.

Les prêteurs exigent souvent que les propriétaires d'entreprise assument entre 25 et 50 % des frais de démarrage. À mesure que l'entreprise croîtra, de nombreux propriétaires y réinvestissent une part de leurs recettes pour encourager sa croissance, sa stabilité financière et sa capacité d'obtenir davantage de prêts, au besoin.

Pour démarrer, de nombreuses petites entreprises misent sur l'argent de parents, d'amis ou d'associés en échange d'un pourcentage des bénéfices futurs. C'est ce qu'on appelle un prêt consenti par un actionnaire. Les prêteurs commerciaux insisteront toutefois pour avoir la priorité sur l'actif de l'entreprise, avant ces investisseurs. Si vous vous constituez en société, vous voudrez peut-être vendre des actions pour recueillir vos capitaux de démarrage. Les actionnaires n'ont habituellement aucun droit sur l'actif de l'entreprise. Ils acceptent les risques comme les récompenses associés au fait d'investir dans une nouvelle entreprise au potentiel de rendement financier alléchant.

Une autre forme de financement par action consiste à rechercher un partenaire ou un commanditaire. Les partenaires sont généralement impliqués dans certains aspects de l'exploitation quotidienne de l'entreprise, tandis que les commanditaires sont restreints dans leur participation directe aux décisions et aux dettes de l'entreprise.

Capital de risque : Cette forme de financement est considérée comme une participation au capital puisque l'entreprise ou le groupe qui verse les fonds ne peut se faire rembourser comme les prêteurs commerciaux. Les entreprises à capital de risque cherchent souvent des débouchés dans des secteurs industriels précis et auprès de sociétés qui disposent de plans d'entreprise et d'assises administratives solides. Leurs investissements produiront quand l'entreprise aura commencé à faire des bénéfices.

Les sociétés à capital de risque pensent souvent à autre chose qu'aux bénéfices. Elles investissent d'importantes sommes d'argent provenant de particuliers qui se cherchent des abris fiscaux ou encore représentent des groupes d'investisseurs intéressés dans un secteur particulier, par exemple celui des ressources naturelles, de l'exploitation minière ou du commerce au détail.

Prêts bancaires : Avant d'approuver une demande, les prêteurs envisagent les cinq points suivants :

- Montant du prêt;
- Utilisation prévue de l'argent;
- Moment où la somme sera remboursée;
- Modalité du remboursement;
- Garanties.

Les prêts aux entreprises, qu'ils soient accordés par une banque commerciale, une coopérative de crédit ou une fiducie autochtone, se classent dans deux catégories : les fonds de roulement (pour financer l'exploitation quotidienne de l'entreprise) et les immobilisations à long terme (pour l'achat d'équipement et d'autres éléments d'actif). Les sommes prêtées au titre des fonds de roulement le sont généralement pour de courtes périodes (habituellement un ou deux ans) et servent au démarrage de l'entreprise (premiers chèques de paye, inventaire, fournitures et autres frais divers).

La dette à long terme est habituellement remboursée sur la durée de vie estimative de l'actif en voie d'acquisition (terres, bâtiments, ordinateurs, outils, véhicules et équipement). Généralement, ces prêts ont, en garantie, les biens qu'ils permettent d'acheter (jusqu'à 65 %), auxquels s'ajoutent d'autres éléments d'actif dans l'entreprise ainsi que des garanties personnelles offertes par les propriétaires ou les actionnaires. Le prêteur exigera habituellement que les éléments d'actif ainsi acquis soient convenablement assurés.

Si vous vous adressez à votre banque pour un emprunt d'amélioration, vous pourriez être admissible au programme de garantie d'emprunt que réalise le gouvernement du Canada par l'entremise de sa Loi sur les prêts aux petites entreprises. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre établissement financier.

Il arrive souvent qu'un propriétaire de petite entreprise se sente intimidé quand il se présente à la banque pour un emprunt. Quand on dispose d'un plan d'entreprise solide et d'une certaine somme d'argent, quand on a confiance en son produit ou en son service, on devrait se sentir dans une position de force par rapport au prêteur. L'industrie du prêt est une entreprise à but lucratif; en qualité d'emprunteur, vous êtes le client de votre banque. De nombreuses banques ont établi des services spéciaux où des Autochtones peuvent vous aider à remplir votre demande. Une liste des banques qui offrent ce service pour votre province ou votre territoire est donnée à l'annexe 3.

Financement par le vendeur et location d'équipement : Un grand nombre de vendeurs et de fabricants offrent des possibilités de financement pour l'achat de nouveau matériel. Leurs taux d'intérêt sont généralement plus élevés que ceux des banques commerciales, mais cette solution vaut la peine d'être envisagée. De même, certains offrent le matériel en location et d'autres se spécialisent dans la cession-bail d'équipement commercial.

Sociétés de financement des Autochtones: Les sociétés de financement des Autochtones (SFA) sont des insitutions financières indépendantes de développement appartenant à des Autochtones et contrôlées par des Autochtones. Elles ont été établies dans les années 1980 pour offrir un financement commercial et des services financiers aux entreprises autochtones viables à des fins de démarrage, d'acquisition et d'expansion.

On compte 33 SAF à l'échelle du pays. Elles ont accordé environ 15 000 prêts à des entreprises autochtones ce qui représente au total quelque 500 millions de dollars.

Dans un certain nombre de provinces et de territoires, les entreprises financées sont suivies durant toute la période du remboursement. Si elles respectent le calendrier des paiements et font preuve de stabilité, elles peuvent bénéficier d'une remise d'un certain pourcentage de leur dette. Informez-vous auprès de votre SFA pour savoir si cette option peut vous être offerte..

Consultez le site Web des SFA pour connaître le centre le plus près de chez vous (**www.nacca.net/index.htm**).

Programmes gouvernementaux de subvention et de financement pour les Autochtones; Au cours des dix dernières années, les gouvernements des provinces, des territoires et du Canada ont établi des initiatives de développement économique dans plusieurs secteurs. Ces initiatives sont conçues pour aider à la création d'emplois et à la croissance économique dans les collectivités autochtones. Les programmes sont conçus pour les petites entreprises gérées par des bandes ou le secteur privé. Un certain nombre d'organismes fédéraux et provinciaux offrent leur soutien au démarrage d'entreprise, à la formation professionnelle et à la relance de l'emploi chez les Autochtones, par le biais de subventions, d'ententes de contribution, de programmes de prêts et d'autres incitatifs, notamment :

Au niveau national (exemples),

- Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada) : financement du développement des entreprises;
- Programme forestier des Premières nations (Ressources naturelles Canada Affaires indiennes et du Nord Canada);
- sociétés de financement des Autochtones
- Industrie Canada

Au niveau provincial (exemples),

- en Colombie-Britannique, ministère des Forêts - Small Business Forest Enterprise Program; contrats directs;
- au Manitoba, programmes de financement des entreprises autochtones;
- au Nouveau-Brunswick, Fonds de développement économique des collectivités et Programme des possibilités régionales.

Pour plus de détails sur les programmes de financement de votre province ou territoire, communiquez directement avec le ministère responsable. Adressez-vous également aux institutions financières et aux centres bancaires pour ce qui concerne les prêts aux entreprises et les critères de financement.

Ressources suggérées

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Sociétés de financement des Autochtones
Banque de développement du Canada
Service canadien des forêts (Ressources naturelles Canada)
Banques commerciales - divisions autochtones
Affaires indiennes et du Nord Canada

Une liste par province et territoire est présentée en annexe.

CONCLUSION

Comme tous les entrepreneurs le découvrent par eux-mêmes, lancer une société exige un haut niveau de motivation, d'engagement personnel et de persévérance. Le présent guide indique qu'il faut également faire des recherches, planifier son financement et, surtout, établir un plan d'entreprise bien réfléchi. Beaucoup de travailleurs indépendants peuvent confirmer que la satisfaction de posséder une entreprise vaut les durs efforts requis à la phase de démarrage.

La première chose à ne pas oublier est que vous n'êtes pas seul. En plus des 20 000 autres entreprises autochtones qui existent au Canada, vous pouvez faire appel à des douzaines d'organisations, d'organismes gouvernementaux et de consultants qui peuvent vous aider à réaliser votre rêve. Un appel téléphonique, une lettre, une visite ou un courriel suffit pour obtenir toute une gamme de services de soutien offerts aux entreprises.

Ce guide n'est qu'un coup de pouce initial dans la planification de votre entreprise. Nous espérons qu'il apportera aux propriétaires d'entreprise des Premières nations un cadre utile pour démarrer leur entreprise et pourra servir ensuite longtemps de document de référence sur les ressources à la disposition des entreprises.

Tous nos voeux de succès aux nouvelles entreprises valorisant la forêt!

ANNEXE I

EXEMPLE DE PLAN D'ENTREPRISE

PLAN D'ENTREPRISE

Services sylvicoles de Cedar Hill
(Entreprise fictive)

Janvier 1999

Sam Johnny et Karen Peters, Partenaires
1234, North Shore
Cedar Hill (Colombie-Britannique)
Tél. : (250) 555-5555
Fax : (250) 555-5555
Courriel : kpeters@westcoast.com

Partie 1: Résumé

Description de l'entreprise
Les Services sylvicoles de Cedar Hill sont une nouvelle entreprise privée, qui évoluera à partir de la réserve de Cedar Hill, sur l'île de Vancouver, et offrira une multitude de services - plantation d'arbres, études et relevés, débroussaillement et désherbage, espacement, élagage, éclaircies commercialisables et préparation de terrain. De même, l'entreprise vendra du bois de chauffage de qualité, dans des kiosques de vente au détail, sur la réserve.

Propriété et gestion
Sam Johnny et Karen Peters possèdent et exploitent les Services sylvicoles de Cedar Hill. Sam Johnny a travaillé dans l'industrie forestière pendant 15 ans, comme expert sylvicole pour le ministère des Forêts et Island Forest Products. Karen Peters, pour sa part, a tenu un petit commerce au détail, dans la région de Nanaimo, pendant plus de dix ans. Elle possède un diplôme en administration des affaires du Fraser Valley Institute of Business. Pendant cinq ans, elle a également fait partie du Comité de développement économique des Premières nations de Cedar Hill.

Initiatives et objectifs clés
Les Services sylvicoles de Cedar Hill ont pour objectif premier l'exploitation d'une entreprise forestière durable qui contribuera à la remise en état et au rajeunissement des forêts, dans le centre de l'île de Vancouver. Pour sa première année d'exploitation, l'entreprise se donne pour but :

1. de fournir des services sylvicoles de qualité (plantation d'arbres, études et relevés, débroussaillement et désherbage, espacement, élagage, éclaircies commercialisables et préparation de terrain), à contrat, au district forestier régional, aux bandes indiennes et aux entreprises du secteur forestier, sur le territoire traditionnel de la Première Nation de Cedar Hill;
2. de former et d'engager six Autochtones (hommes et femmes) durant la première année et les répartir en deux équipes de travail;
3. d'investir dans l'acquisition du matériel et des véhicules requis par les deux équipes de travail;
4. de dresser un plan de faisabilité en vue de recycler les déchets de bois laissés par les entreprises d'abattage pour en faire des produits commercialisables comme du bois de chauffage, des traverses de chemin de fer ainsi que du matériel pour la fabrication de produits secondaires du bois (artisanat autochtone).

Possibilités de commercialisation
Dans le centre de l'île de Vancouver, on trouve plus de 20 entreprises d'exploitation forestière qui font de la sous-traitance pour obtenir des services sylvicoles. Les Services sylvicoles de Cedar Hill iront chercher leurs clients parmi ces entreprises.

Avantages concurrentiels
Les Services sylvicoles de Cedar Hill disposeront à temps plein de deux équipes d'Autochtones pleinement qualifiés utilisant le matériel et les techniques les plus modernes disponibles dans la région pour l'exécution des contrats sylvicoles. Plusieurs entreprises de la région offrent de tels services, mais elles emploient des ouvriers saisonniers et peu spécialisés. L'avantage de notre entreprise résidera dans ses équipes compétentes et expérimentées et dans son engagement face au travail de qualité.

Stratégie de commercialisation
Les principaux outils stratégiques de commercialisation de l'entreprise seront son respect absolu des délais et des budgets ainsi que l'excellente réputation dont Sam Johnny jouit, à l'échelle régionale, dans l'industrie

forestière.

Résumé des projections financières
Étant donné le volume élevé des contrats signés dans la région ainsi que le fort roulement des employés au sein d'autres entreprises, Cedar Hill croit pouvoir conclure assez d'ententes pour occuper ses deux équipes pendant 90 % de l'année. L'entreprise s'attend à des recettes brutes de 200 000 $ la première année, de 250 000 $ la seconde et de 300 000 $ la troisième. Ses dépenses seront les plus élevées la première année, étant donné ses achats majeurs d'immobilisations. Sa marge de bénéfices serait de 5 % la première année (10 000 $), de 10 % la seconde (25 000 $) et de 15 % la troisième (45 000 $).

Partie 2: Aperçu de l'entreprise

Historique
Les Services sylvicoles de Cedar Hill ont vu le jour en janvier 1998. Ses propriétaires, Sam Johnny et Karen Peters, ont consacré une année à étudier le secteur et à se trouver des contrats avant de lancer leur entreprise. Celle-ci avait obtenu 50 000 $ en contributions à la formation, de Forest Renewal B.C. et du Programme forestier des Premières nations du Service canadien des forêts en novembre 1997. De janvier à mars 1998, elle a donc offert trois mois de formation à cinq hommes et femmes autochtones. Son premier contrat, qui représente des travaux d'éclaircies d'une valeur de 25 000 $, a été signé en avril 1998 avec la Island Forest Services.

Énoncé de vision et de mission
Entreprise forestière durable contribuant à la remise en état et au rajeunissement des forêts, les Services sylvicoles de Cedar Hill créeront huit emplois à temps plein (six équipiers, un gestionnaire des équipes et un gestionnaire des activités commerciales), pour des Autochtones de l'île de Vancouver.

Objectifs
Pour l'année à venir nos principaux objectifs sont les suivants :

1. Obtenir des fonds pour assurer la formation de cinq Autochtones (hommes et femmes);
2. Offrir à ces cinq personnes trois mois de formation de qualité en sylviculture (mesure réalisée - janvier à mars 1998);
3. Obtenir 100 000 $ pour financer les dépenses d'immobilisations (deux camions et du matériel sylvicole);
4. Conclure pour 150 000 $ de contrats, avec le district forestier de Colombie-Britannique, des bandes indiennes et des entreprises du secteur forestier.

Propriété de l'entreprise
Les Services sylvicoles de Cedar Hill, partenariat enregistré de Sam Johnny et Karen Peters, ont été créés en janvier 1998.

Emplacement et installations
L'entreprise a ses locaux dans une maison mobile à deux éléments, sur la réserve. La bande lui laisse occuper les lieux moyennant un montant symbolique, en échange de quoi l'entreprise se charge de l'entretien paysager du terrain de l'école. La maison mobile est louée de Percy Martin et sert de lieu d'aiguillage et de bureau principal pour l'entreprise. C'est là que se garent les deux camions de l'entreprise tous les soirs. Tout le matériel est entreposé, en toute sécurité, dans un hangar adjacent.

Partie 3 : Produits et services

Description des produits ou services

L'entreprise fournit des services sylvicoles professionnels - plantation d'arbres, études et relevés, débroussaillement et désherbage, espacement, élagage, éclaircies commercialisables et préparation de terrain.

Principales caractéristiques des produits ou des services

Le propriétaire/gérant Sam Johnny est extrêmement compétent en matière de relevés et de préparation de terrain, en vue de l'exploitation commerciale des forêts. Les six membres de son équipe possèdent tous des compétences dans des domaines particuliers et sont donc responsables de l'équipe quand celle-ci oeuvre dans leurs domaines. Le client bénéficie donc d'une équipe dont chaque membre possède trois niveaux de compétences (gestionnaire principal, chef d'équipe, équipier), ce qui contribue à entretenir le moral de tous, puisque chacun exerce périodiquement ses compétences de meneur. Les chefs d'équipe ont également des bonus quotidiens si les travaux de la journée sont accomplis dans les délais.

Les Services sylvicoles de Cedar Hill sont dotés de deux équipes d'Autochtones hautement motivés, qui disposent de matériel moderne et bien entretenu.

Produits ou des services futurs

L'entreprise a entrepris une étude de faisabilité, durant sa première année d'opération, pour déterminer s'il serait rentable de récupérer les arbres tombés ou endommagés afin de traiter leur écorce et leur bois, pour la fabrication de produits secondaires, par exemple du bois de chauffage, des traverses de chemin de fer et du matériel pour les artistes autochtones. L'étude sera terminée en mars 1999, et si le projet offre un certain potentiel, une troisième équipe sera formée et offrira ce service à compter de l'été de 1999.

Partie 4 : Aperçu de l'industrie

Étude de marché

Au moins 20 entreprises d'exploitation forestière évoluent dans un rayon de 100 km de la réserve de la Première Nation de Cedar Hill. Quatorze d'entre elles sont sur des terres domaniales situées sur le territoire traditionnel de la bande, quatre exploitent des terrains privés et deux autres se trouvent sur la réserve même. Au cours des trois dernières années, le nombre de travaux que ces entreprises font faire à contrat a beaucoup augmenté. Ainsi, en 1997, on a évalué la valeur de ces contrats à quelque 2 millions de dollars, et des prévisions semblables s'appliquent pour 1998. Les Services sylvicoles de Cedar Hill espèrent obtenir 7,5 % de ces contrats en 1998 (valeur de 150 000 $) et créer pour 50 000 $ de projets, auprès de bandes indiennes de la région.

Taille de l'industrie

Selon Forest Renewal B.C., la valeur des contrats sylvicoles en Colombie-Britannique a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années. De même, un grand projet de remise en état et de rajeunissement des cours d'eau et des chemins forestiers devrait continuer à prendre de l'expansion au cours du prochain siècle. Parce qu'elles touchent à la croissance et à l'entretien à long terme des terres forestières, les tâches sylvicoles offrent une plus grande protection contre la récession que les travaux axés sur l'exploitation des forêts et la vente de produits.

Principaux produits

La multitude des services offerts par l'entreprise constitue en soi une garantie en cas d'urgence. S'il y a ralentissement dans le secteur de la plantation d'arbres, l'entreprise peut axer ses efforts sur l'espacement ou les relevés. En 1999, l'entreprise se sera diversifiée davantage, grâce à ses activités de recyclage des arbres qui lui permettront de recueillir des déchets de bois pour les écouler sur d'autres marchés (bois de chauffage,

matériel d'artisanat, poteaux et clôtures, etc.).

Principaux marchés
Comme il existe beaucoup d'entreprises forestières dans le secteur et comme leur personnel désire demeurer dans sa collectivité, les Services sylvicoles de Cedar Hill insisteront sur des contrats réalisables dans un rayon de 100 km de la réserve. Toutefois, la vente de produits recyclés pourrait exiger un réseau de distribution plus vaste.

Description du secteur industriel
Il existe 12 fournisseurs de services sylvicoles à temps plein dans le centre de l'île de Vancouver. Quatre d'entre elles sont exploitées par des Autochtones et leur appartiennent. Au moins six de l'extérieur ont réussi à obtenir des contrats dans la région en 1997. Les 12 entreprises locales sont incapables de répondre à la demande de services, à preuve le fait que des sociétés de l'extérieur aient réussi à s'approprier au moins 15 % des contrats.

Principales tendances de l'industrie
L'industrie du bois et du papier, depuis ses débuts, n'a cessé d'avoir des hauts et des bas, soit plusieurs années de prospérité et de taux d'emploi élevés, suivies d'années dévastatrices, de difficultés économiques et de chômage. Par contre, l'industrie de la remise en état des forêts est d'abord stable, vu son nombre relativement faible d'entreprises et d'employés et la nécessité constante de procéder à des éclaircies, à la plantation d'arbres et à l'entretien des forêts nouvelles.

Le nombre d'entreprises forestières dans le centre de l'île de Vancouver est demeuré stable au cours des cinq dernières années. Les Premières nations ont accru leur participation à mesure qu'elles ont eu accès aux terres de la Couronne et se sont tournées vers les leurs pour la prestation des services. Un certain nombre de bandes indiennes ont conclu des ententes de partenariat avec des entreprises du secteur forestier, et ce, pour la réalisation d'une multitude de projets.

Perspective concernant l'industrie
La B.C. Silviculture Association prévoit, pour les cinq prochaines années, une augmentation annuelle de 5 % de la demande, concernant les services offerts par ses membres.

Partie 5 : Stratégie de commercialisation

Marchés cibles
Le marché cible est constitué des 20 entreprises d'exploitation forestière situées dans un rayon de 100 km de la réserve. De ces entreprises, 14 se trouvent sur des terres domaniales situées sur le territoire traditionnel de la bande, quatre exploitent des terrains privés et deux autres se trouvent sur la réserve même. Les services seront offerts à contrat à ces entreprises, au district forestier de la province et aux bandes indiennes avoisinantes.

Description des principaux concurrents
Il existe trois autres entreprises sylvicoles autochtones dans la région. Deux fonctionnent depuis plus de cinq ans et la troisième date de 1997. Les deux plus anciennes sont de petite taille (trois employés ou moins). L'autre dispose de trois équipes de cinq travailleurs et s'occupe exclusivement de la plantation d'arbres.

Les entreprises non autochtones de la région sont des micro-entreprises ou des services relativement importants (20-30 employés saisonniers offrant des services de plantation d'arbres). Dans la région, donc,

seules trois entreprises offrent la même multitude de services que les Services sylvicoles de Cedar Hill.

Analyse de la position concurrentielle
Les Services sylvicoles de Cedar Hill sont avantagés en ce sens qu'ils disposent d'équipes compétentes engagées à temps plein et capables d'offrir une multitude de services. L'entreprise possède également du matériel de bureau nouveau et fiable. De même, elle utilise du matériel de communication moderne pour demeurer constamment en contact avec ses équipes.

Stratégie de tarification
L'entreprise soumissionnera pour tous les contrats, en fonction des tarifs normaux exigés, dans l'industrie, pour les types de services demandés.

Stratégie de promotion
Une brochure publicitaire sera distribuée aux clients potentiels de l'entreprise. Elle contiendra une description des services offerts, des renseignements biographiques sur ses propriétaires, des photos des membres des équipes et un énoncé de mission. Dans la mesure du possible, l'entreprise participera aux conférences et aux salons professionnels pertinents.

Partie 6 : Gestion et dotation

Structure organisationnelle
Sam Johnny dirige les équipes sylvicoles et Karen Peters, les opérations. Les six employés sur le terrain relèvent directement de Sam Johnny. Un adjoint administratif, (sur appel, 15 heures par semaine) relève de Karen Peters, et les services de tenue de livres et de paye sont assurés par un consultant de l'extérieur.

Équipe de gestion
Sam Johnny a travaillé dans l'industrie forestière pendant 15 ans comme expert en sylviculture pour le ministère des Forêts et la Island Forest Products. Karen Peters a exploité son propre commerce au détail, dans la région de Nanaimo, pendant plus de dix ans. Elle possède un diplôme en administration des affaires du Fraser Valley Institute of Business. De plus, pendant cinq ans, elle a fait partie du Comité de développement économique des Premières nations de Cedar Hill (curriculum vitae annexé).

Dotation
Sam Johnny travaillera à temps plein comme gestionnaire sylvicole et Karen Peters, comme gestionnaire des opérations. Les six équipiers travailleront à raison de 40 heures par semaine et auront trois semaines de vacances payées par année (une semaine l'été et deux semaines l'hiver, du 15 décembre au 1er janvier).

Questions de main-d'oeuvre
Durant la première année de fonctionnement de l'entreprise, son personnel gagnera 10 $ de l'heure, montant supérieur au salaire minimum offert dans la province. Comme il s'agit d'un personnel mixte, tous devront suivre un atelier d'un jour sur le harcèlement sexuel.

Partie 7 : Plan de mise en oeuvre

Activités et dates de mise en oeuvre
Durant sa première année, l'entreprise réalisera les activités suivantes :

1. Achat de deux nouveaux véhicules à quatre roues motrices de 3/4 de tonne, pour utilisation sur le

terrain;
2. Achat du matériel requis par deux équipes de travail à temps plein;
3. Achat d'un nouvel ordinateur, des logiciels requis, d'une imprimante, d'un fax et de mobilier de bureau usagé;
4. Produire une brochure sur les services offerts;
5. Achever une étude pour déterminer la faisabilité de la récupération et de la commercialisation des déchets d'arbres;
6. Contacter et rencontrer tous les clients potentiels pour leur présenter un exposé sur les services offerts;
7. Offrir une formation d'un mois à cinq employés autochtones.

Risques du marché
Les principaux risques pourraient venir d'une réduction ou d'un arrêt de l'activité d'abattage dans le district forestier du centre de l'île de Vancouver, à la suite d'un déclin sur les marchés internationaux.

Autres risques
Un feu de forêt, une inondation ou un tremblement de terre majeur dans la région pourrait réduire temporairement l'activité de l'entreprise, laquelle réagirait en axant ses services sur la remise en état après des désastres naturels. Une grève majeure dans le secteur de l'abattage ou dans les scieries pourrait engendrer une situation dangereuse pour les équipes appelées à traverser les piquets de grève. Les barrages routiers des Premières nations ou autres activités politiques liées au processus de négociation des traités pourraient réduire l'activité d'abattage dans la région pendant des périodes limitées.

Partie 8 : Plan financier

Recettes nettes prévues
Les recettes nettes sont évaluées à 200 000 $ pour la première année, 250 000 $ pour la seconde et 300 000 $ pour la troisième. Durant la première année d'exploitation, les sources de recettes incluent un investissement de 10 000 $ du propriétaire, 140 000 $ en contrats sylvicoles et 50 000 $ octroyés par Forest Renewal B.C. et le Programme forestier des Premières nations du Service canadien des forêts pour assurer l'embauche et la formation. La marge de bénéfices de l'entreprise sera nulle la première année, pour grimper à 10 % l'année suivante (25 000 $) et à 15 % au cours de la troisième année (45 000 $).

En 1997, les 20 entreprises d'abattage de la région ont conclu des contrats sylvicoles évalués à 2 millions de dollars. Les Services sylvicoles de Cedar Hill espèrent aller chercher 7,5 % de ces contrats en 1998, 10 % l'année suivante et 15 % en l'an 2000. L'entreprise prévoit également entreprendre, avec les bandes indiennes de la région, des projets qui pourraient se solder par la négociation de contrats annuels évalués à 50 000 $. Les recettes brutes des trois prochaines années sont évaluées à 750 000 $, dont 80 000 $ de bénéfices nets.

Encaisse mensuelle
Durant la première année, il faudra 16 666 $ par mois pour couvrir les frais d'exploitation.

Encaisse annuelle
Un programme initial de formation (50 000 $ tirés des programmes provinciaux et fédéraux de formation) couvrira tous les frais d'exploitation et de dotation durant les trois premiers mois de fonctionnement de l'entreprise. Au quatrième mois, il faudra des recettes de 16 666 $ par mois, et ce jusqu'en décembre 1998.

Bilan type

Pour couvrir les dépenses salariales et opérationnelles et rembourser un emprunt de capital de 100 000 $, il faudra conclure des contrats sylvicoles d'une valeur de 150 000 $ en 1998, de 225 000 $ l'année suivante et de 300 000 $ en l'an 2000. Même s'ils seront inexistants en 1998, les bénéfices devraient s'élever à 25 000 $ en 1999 et à 45 000 $ l'année suivante.

ANNEXE II

SITES INTERNET RELATIFS AUX FORÊTS ET AUX ENTREPRISES NATIONAL

1. Sites Internet relatifs aux forêts national

Association canadienne des pâtes et papiers
www.cppa.org/
- Pratiques de récolte soutenables
- Améliorations environnementales
- Recherche et développement
- Produits et membres

Association nationale de foresterie autochtone
www.nafaforestry.org
Fait progresser les concepts de la régie et du développement durable des ressources forestières par les Autochtones pour répondre aux besoins des collectivités autochtones.
- Aide aux entreprises
- Base de données sur les entreprises et contacts autochtones dans le domaine de la foresterie
- Éducation, formation et emploi
- Outils pour promouvoir les bonnes pratiques d'aménagement des terres forestières
- Questions forestières autochtones

Canadian Forest Seedling Nurseries and Services Directory
www.for.gov.bc.ca/nursery/EXTENSN/NurseryDirectory.html
- Répertoire pancanadien de pépinières et de services pour les plantations forestières

Canadian Forestry Links
http://infoweb.magi.com/~evb/forest.html
Base de données de liens concernant les forêts au Canada
- Biodiversité
- Associations
- Génétique forestière
- Produits forestiers
- Aménagement forestier
- Sylviculture
- Développement durable des forêts
- Sols, insectes et maladies
- Forêts expérimentales
- Systèmes d'information géographique, entre autres

Canadian Forests
www.canadian-forests.com/
- Liens vers des sites Internet des gouvernements fédéral et provinciaux
- Industries forestières
- Entreprises de services et de distribution
- Associations, ONG, consultants
- Éducation, recherche
- Nouvelles concernant la foresterie
- Possibilités d'emploi, entre autres

Canadian Trade Ex

http://woodtech.net/
Relie les collectivités canadiennes valorisant les ressources forestières et minières et fournissant des matériaux de construction et des matières industrielles.

- Contacts et fournisseurs
- Industrie forestière
- Listes d'exploitants forestiers et d'usines de produits forestiers

Ecoforestry Institute Society of Canada
www.ecoforestry.ca/

- Prône l'utilisation écologiquement, socialement et économiquement responsable des forêts
- Maintien et restaure la complexité et la diversité de nos forêts
- Fait de la vulgarisation
- Publie la revue *EcoForestry*
- Offre des ateliers et des programmes de formation

Forest Renewal B.C.
www.forestrenewal.bc.ca

- Base de données interrogeable sur l'industrie du bois
- Événements reliés aux forêts

Forest World
www.forestworld.com/

- Nouvelles concernant l'industrie forestière
- Ressources pour les professionnels de l'industrie et les propriétaires de terrain forestier
- Base de données sur plus de 6000 sites Web reliés à l'industrie forestière
- Offres d'emploi, annonces classées, prix du bois, etc.

Institut canadien de recherches en génie forestier (ICRGF)
www.feric.ca

- recherches exceptionnelles en génie forestier et en développement
- appropriation de ressources en matière d'ingénierie et d'opérations
- transport et entretien
- opérations silvicoles

FORCAST
forcast.forest.ca/forcast.html

- recherches dans le secteur des forêts
- science et technologie
- transfert technologique

Forestry Industry Network
www.forestind.com/

- Concessionnaires d'équipement
- Publications
- Foires commerciales
- Prix du bois
-

Forintek Canada Corp.
www.forintek.ca/

- Recherche sur l'industrie canadienne des produits du bois, comprenant bois de construction, contreplaqués, panneaux de particules et produits à valeur ajoutée
- Recherche d'appui aux marchés
- Technologie de fabrication
- Caractérisation de la ressource forestière
- Transferts technologiques et services techniques

Forum canadien des opérations forestières
www.cwfcof.org/

- Fait connaître les nouvelles techniques et tendances
- Augmente les compétences opérationnelles
- Améliore l'efficacité des opérations forestières
- Fait la promotion de l'aménagement durable des forêts canadiennes
- Oeuvre pour assurer un accès continu aux marchés mondiaux

Gestion de l'écosystème imitant les perturbations naturelles (EMEND)
www.biology.ualberta.ca/emend/index.htm

- Projet de recherche biologique pour répondre aux besoins généraux des entreprises forestières
- Aménagement soutenable
- Promotion de méthodes holistiques et écologiques de sylviculture

Institut forestier du Canada
www.cif-ifc.org/directf.html

- Prône l'adoption et la mise en oeuvre de pratiques forestières réfléchies
- Élabore des normes de pratique et de déontologie forestière et en fait la promotion
- Fait progresser la gestion des ressources forestières au Canada
- Fait preuve de leadership à l'échelle nationale en foresterie
- Valorise la compétence professionnelle de ses membres
- Sensibilise le public aux enjeux forestiers, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale

Northern Forest Research and Extension Partnership
http://otaku.unbc.ca/nfrep/

- Information et aide aux décisions pour le développement durable des écosystèmes, de l'économie et des collectivités
- Promotion de l'apprentissage dans les collectivités du Nord

Programme national de données sur les forêts
http://nfdp.ccfm.org

- Inventaire forestier
- Possibilité annuelle de coupe
- Incendies de forêt
- Insectes et maladies des arbres
- Produits forestiers
- Sylviculture
- Dépenses d'aménagement forestier
- Revenus et profil économiques

- Utilisation de produits antiparasitaires

Woodcenter.net
www.woodcenter.net/fr/index.html
- Portail de la filière bois, papier et emballage
- Base de données sur des milliers de sites Web
- Publicité, relations publiques, trousse médias

Réseau de l'aménagement forestier durable
www.uablberta.ca/sfm
- réseau universitaire fondé sur la recherche forestière à l'échelle nationale
- compréhension accrue des perturbations
- minimisation de l'impact relié à l'utilisation de la ressource
- stratégies d'aménagement forestier durable
- recherche sur les questions reliées aux Autochtones et aux Premières nations

2. Sites internet relatifs à l'aide aux entreprises

Aboriginal Network Consulting
www.abnetcon.com/
- Élaboration de plans d'affaires
- Études de faisabilité
- Planification financière
- Services comptables
- Consultation informatique
- Services de gestion

Aboriginal Youth Business Council
www.aybc.org/
Conseil d'entrepreneurs des Premières nations ou des peuples métis et inuit à but non lucratif, dirigé bénévolement par des jeunes.
- Glossaire de termes des affaires
- Base de données interrogeable
- Financement
- Forum de soutien

Aboriginal Youth Business Guide
- Considère de nombreux types d'entreprises
- Détermine si une carrière en affaires vous convient
- Pose les questions auxquelles il vous faut répondre pour planifier une entreprise qui réussit
- Présente d'autres jeunes qui ont choisi une carrière en affaires
- Explique certains mots ou expressions de la langue courante des affaires

Affaires indiennes et du Nord Canada (ministère)
www.inac.gc.ca
- Aménagement des forêts des réserves (information sur les ressources concernant l'aménagement forestier)

- Information sur l'organisation du développement économique des collectivités
- Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (faire affaire avec le gouvernement fédéral)
- Inscription au Répertoire des fournisseurs autochtones

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)
www.acoa.ca/french/index_frame.html
- Aide aux entreprises et création de possibilités d'emploi dans la région de l'Atlantique
- Liens concernant le partenariat
- Liens relatifs aux entreprises autochtones

ARCNet
www.taybridge.com/arcnet/archome.htm
ARCNet est le centre de ressources pour trouver des entreprises autochtones canadiennes.
- Fait la promotion des entreprises et des organisations autochtones canadiennes
- Inscription gratuite
- Conception et création de pages Web
- Rédaction technique et publicitaire
- Graphisme
- Formation sur ordinateur et Internet
- Création de CD-ROM interactifs
- Recherche sur Internet
- Documentation électronique
- Conversion de documents (PDF et HTML)
- Gestion de projets

CanadaOne
www.canadaone.com
- Cybermagazine
- Répertoire d'entreprises canadiennes
- Ressources ciblées pour les entreprises canadiennes
- Centre de technologie

Canadian Home & Micro Business Federation
www.homebiz.ca/
- Ressources en lignes pour les micro-entreprises
- Répertoire d'entreprises gratuit, bulletin, groupes de discussion
- Possibilité d'offrir ses produits ou services en ligne par l'intermédiaire du « General Store »

Captus Press Inc.
www.captus.com/Information/f-aborflyer.htm
Axé spécifiquement sur l'entrepreneuriat dans les collectivités autochtones et l'économie canadienne; on y indique ce que l'entrepreneuriat peut apporter aux Autochtones et les possibilités de modeler les méthodes de développement des entreprises pour répondre à leurs besoins.
- Multimédia Internet
- Entrepreneuriat autochtone
- Développement économique

- *Journal of Aboriginal Economic Development*
- Les Autochtones et les ressources naturelles
- La loi et les Autochtones

Centre de services aux entreprises du Canada
www.cbsc.org/ibp/
- Plan d'affaires interactif
- Atelier en ligne sur la petite entreprise
- Liens et renseignements divers – foires commerciales, associations, livres, revues, vidéos, réglementation gouvernementale, programmes gouvernementaux, répertoires d'entreprises, information sur les marchés et statistiques
- Recherche d'information et description complète de programmes offerts

Diversification de l'économie de l'Ouest
www.wd.gc.ca/
- Se lancer en affaires
- Ressources financières
- Exportation et commercialisation
- Vendre au gouvernement

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html
- Programmes et critères de financement
- Initiative concernant le commerce autochtone et l'expansion des marchés

First Nation Information Project
www.johnco.com/firstnat/
Partage de connaissances, d'intérêts et de pratiques efficaces rapprochant les Autochtones de toutes les parties du pays et de la planète.
- Renseignements et listes portant sur des entreprises autochtones
- Listes et renseignements portant sur des organisations des Premières nations et d'autres peuples autochtones
- Nouvelles et listes d'événements
- Page Web et inscription gratis

Global Focus Consulting Group
www.importexportcoach.com/business_resources.htm
Page indiquant une multitude de renseignements, de ressources, d'outils, de magazines, de programmes gouvernementaux et de trucs utiles pour aider les entreprises.
- Ressources pour les entreprises
- Plans d'affaires et de marketing
- Plans de marketing pour l'exportation d'articles pour cadeaux et d'artisanat
- Plans de marketing pour l'exportation d'articles de bois à valeur ajoutée
- Liens et ressources relatifs au commerce international

Industrie Canada
http://strategis.ic.gc.ca
- Programmes de financement pour les entreprises

- Lignes directrices concernant les prêts aux petites entreprises
- Guide à l'intention de la petite entreprise
- Renseignements d'ordre provincial et municipal d'intérêt pour les entreprises
- Liens vers des bases de données, des ressources et des services canadiens et internationaux d'intérêt pour les entreprises
- Marchés, commerce et investissement
- Perspectives industrielles
- Gérer son entreprise
- Services au marché

Native Investment & Trade Association
www.native-invest-trade.com/missions.htm
- Association autochtone à but non lucratif préconisant l'autonomie par l'entrepreneuriat
- Promotion de la communication, du partenariat et des co-entreprises
- Répertoire d'entreprises autochtones

Red Road Technical Services
www.rrts.net/
- Établissement de partenariats profitables avec les non-Autochtones
- Élaboration de projets et consultation
- Aide aux entreprises
- Consultation en matière de communications
- Technologie de l'information
- Développement Internet
- Graphisme et éditique Développement de projets et consultation
- Conférences, programmes de formation, ateliers, recherches, rédaction, révision

Service canadien des forêts
www.rncan.gc.ca/scf/
- Programme forestier des Premières nations
- Réseaux de sciences et de technologie
- Inventaire forestier du Canada
- Réseaux de recherche

Services autochtones de SACO
www.ceso-saco.com/aboriginalsvcfr.htm
Des conseillers volontaires travaillent avec les collectivités et entreprises autochtones, métis et inuit dans tout le Canada. Ils ont des compétences dans plus de 150 disciplines et secteurs de gestion et ont aidé plus de 20 000 entreprises autochtones, métis et inuit.
- Formation et conseils touchant les affaires
- Développement organisationnel et ressources humaines
- Gestion financière
- Compétences et conseils en matière bancaire

Small Business in Canada
http://canadaonline.miningco.com/newsissues/canadaonline/msub25.htm
Liens vers des ressources et des sources d'information pour l'exploitation efficace d'une entreprise
- Établissement d'un bureau à domicile

- Gestion financière
- Calcul des versements de TPS
- Programmes de santé pour les petites entreprises
- Beaucoup plus

Ulnooweg Development Group
www.ulnooweg.ca
Société autochtone s'efforçant de répondre aux besoins des petites entreprises des Indiens inscrits en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.

ANNEXE 3

SOURCES D'INFORMATION POUR LES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES

COLOMBIE-BRITANNIQUE

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe sept sociétés de financement des Autochtones en C.-B. qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant en C.-B. sont admissibles à ce programme, qui consent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

All Nations Trust Company
Suite 208, 345 Yellowhead Highway
Kamloops (C.-B.) V2H 1H1
Tél. : (250) 828-9770
Téléc. : (250) 372-2585
Ligne gratuite : 1-800-663-2959

Société de financement des Autochtones Tale'awtxw
Boîte 1, Édifice 17
7201 Vedder Road
Chilliwack (C.-B.) V2R 4G5
Tél. : (604) 824-2088
Téléc. : (604) 824-2022
Ligne gratuite : 1-800-779-7199

Association de développement économique de Tale'awtxw
a/s Alliance Tribal Council
130 North Tsawwassen Drive
Delta (C.-B.) V4K 3N2

Tél. : (604) 943-6712
Téléc. : (604) 943-5367

Société d'investissement des ressources tribales
217 - West 3rd Avenue
Prince Rupert (C.-B.) V8J 1L2
Tél. : (250) 624-3535
Téléc. : (250) 624-3883
Ligne gratuite : 1-800-665-3201

Association de prêts à l'agriculture autochtone
345 Yellowhead Highway
Kamloops (C.-B.) V2H 1H1
Tél. : (250) 828-9751
Téléc. : (250) 372-1595

Société de développement communautaire Bella Bella
Boîte 880
Waglisa (C.-B.) V0T 1Z0
Tél. : (250) 957-2381
Téléc. : (250) 957-2544
Réservé aux membres de la Première nation de Heiltsuk

Société de développement économique de Nuu-chah-nulth
5000 Mission Rd
Boîte 1384
Port Alberni (C.-B.) V9Y 7M2
Tél. : (250) 724-3131
Téléc. : (250) 724-9967
Réservé à toute personne autochtone vivant dans le territoire ancestral de la Première nation de Nuu-chah-nulth ou à tout membre de la bande indienne de Nuu-chah-nulth vivant ailleurs en C.-B.

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : **metrofund@calmeadow.com**

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
Section de la Colombie-Britannique
208-190 Alexander
Vancouver (C.-B.) V6A 1B6
Tél. : (604) 684-2999
Téléc. : (604) 684-2988

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone est un organisme national qui réunit des gens d'affaires autochtones et non autochtones pour établir des partenariats mutuellement bénéfiques par le biais de stages dans l'entreprise. Les stagiaires autochtones participants acquièrent ainsi une expérience du milieu des affaires en plus de recevoir une formation et de constituer des réseaux.

Le CCCA offre la possibilité aux stagiaires autochtones d'acquérir des techniques de gestion et d'entreprenariat. Les stagiaires réintègrent leur communauté fort d'une expérience de la gestion et de la création d'entreprises. Le programme dure au minimum six mois et au maximum un an.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
2645 - 1975 Marine Drive
North Vancouver (C.-B.) V7P 3G2
Tél. : (604)986-4566
Téléc. : (604)981-3584
Internet : www.ceso-saco.com

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Crown Publications Inc.
521 Fort Street
Victoria (C.-B.) V8W 1E7
Tél. : (250) 386-4636
Internet : www.crownpub.bc.ca/

Crown Publications publie et vend des publications sur l'histoire humaine et naturelle de la C.-B., ainsi que des documents politiques et gouvernementaux. Les entreprises axées sur les ressources forestières seront tout particulièrement intéressées par le Code de pratiques forestières, de même que par le Livre bleu et le Livre vert, qui donnent une liste des taux d'exploitation de divers types d'engins, comme des excavatrices, des chargeurs et des scies.

Native Investment & Trade Association
#410- 890 West Pender Street

Vancouver (C.-B.) V6C 1J9
Tél. : (604) 684-0880
Téléc. : (604) 684-0881
Ligne gratuite : 1-800-337-7743
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La NITA coordonne et publie un répertoire des Premières nations, des gouvernements, des organismes et des programmes autochtones ainsi que des entreprises et services appartenant à des Autochtones et exploités par eux. Elle organise également un certain nombre de conférences et d'ateliers chaque année en Colombie-Britannique et dans d'autres provinces en ce qui a trait à la création d'entreprises autochtones.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie du Pacifique
506 West Burnside Road
Victoria (C.-B.) V8Z 1M5
Tél. : (250)363-0600
Téléc. : (250)363-0775
Internet : **www.pfc.forestry.ca**
La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
Centre de foresterie du Pacifique
506 West Burnside Road
Victoria (C.-B.) V8Z 1M5
Tél. : (250) 363-6014
Téléc. : (250) 363-0775
Internet : **www.pfc.cfs.nrcan.gc.ca/main/programs/fnfp/index_f.html**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**

Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Services bancaires aux Autochtones
595 Burrard Street
Vancouver (C.-B.) V7X 1L7
Tél. : (604) 668-1360

Banque Scotia
Services bancaires aux Autochtones
602 West Hastings, 3e étage
Vancouver (C.-B.) V6B 1P3
Tél. : (604) 668-2721

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
400 Burrard Street - 5e étage
Vancouver (C.-B.) V6C 3A6
Tél. : (604) 665-1254

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
Division du Pacifique - Centre Toronto Dominion
Vancouver (C.-B.) V7Y 1A2
Tél. : (604) 654-3385

Banque Royale du Canada
Services bancaires aux Autochtones
108 North Tsawwassen Drive
Delta (C.-B.) V4M 4C2
Tél. : (604) 943-6735

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Programmes économiques des Autochtones
300 West Georgia St., 21e étage
Vancouver (C.-B.) V6B 6E2
Tél. : (604) 666-3871
Téléc. : (604) 666-0238
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources d'affaires)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca**
www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml (Programme d'aide au travail autonome)

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois.

Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
1550 Alberni Street
Vancouver (C.-B.) V6G 3C5
Tél. : (604) 666-0596
Téléc. : (604) 666-2670
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme. Pour d'autres précisions, adressez-vous au MAINC au (604) 666-7762.

Statistique Canada
600 - 300 West Georgia St.
Vancouver (C.-B.) V6B 6C7
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Local : (604) 666-3691
Téléc. : (604) 666-4863
Internet : **www.statcan.ca**

Statistique Canada est un organisme statistique national dont les programmes sont structurés selon trois grands axes : démographiques et sociaux, socio-économiques et économiques. L'organisme recueille, compile et analyse les données statistiques résumées et publiées sur pratiquement tous les paramètres de la société et de l'économie du Canada. Statistique Canada offre des renseignements démographiques utiles à l'établissement d'un plan d'activités et publie également des statistiques sur le secteur forestier.

Diversification de l'économie de l'Ouest
Boîte 49276, Bentall Centre 4
Vancouver (C.-B.) V7X 1L3
Tél. : (604) 666-7095
Téléc. : (604) 666-2353
Ligne gratuite : 1-800-663-2008
Internet : **www.wd.gc.ca**

Sociétés d'aide au développement des collectivités
1707-1166 Alberni Street
Vancouver (C.-B.) V6E 3Z3
Tél. : (604) 681-7130
Télec. : (604) 681-9369

La Diversification de l'économie de l'Ouest offre un réseau de professionnels des affaires qui aident à la planification et à la création d'entreprises, à trouver des capitaux, à développer les possibilités d'exportation et d'échanges commerciaux et à vendre aux marchés gouvernementaux.

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ont pris l'engagement d'aider les petites et moyennes entreprises de l'ouest du Canada à développer et créer des emplois en leur offrant une aide et un appui techniques, des possibilités de formation et d'orientation. Les SADC consentent des prêts à haut risque pouvant atteindre 75 000 $ à des taux commerciaux compétitifs. Contactez le siège de Vancouver pour

connaître la SADC la plus proche de chez vous.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère des Affaires autochtones
Direction générale des initiatives sociales et économiques
908 Pandora Avenue, 3e étage
Victoria (C.-B.) V8V 1X4
Tél. : (250) 356-8286
Téléc. : (250) 356-6662
Questions C.-B. : 1-800-663-7867
Internet : **www.aaf.gov.bc.ca/aaf/pubs/fcfund.htm**

BC Stats
Ministère des Finances et des Relations avec l'entreprise
553 Superior St.
Victoria (C.-B.) V8V 1X4
Tél. : (250) 387-0359
Internet : **www.bcstats.gov.bc.ca**

BC Stats est l'organisme statistique central de la province qui tient un volumineux inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Il se procure ses statistiques et données auprès de diverses sources, avant de les regrouper pour les distribuer. Les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service sont peut-être accessibles par l'entremise de BC Stats.

Ministère des Forêts
Affaires autochtones
610 Johnson Street, 3e étage
Victoria (C.-B.) V8W 3E7
Tél. : (250) 356-7856
Téléc. : (250) 356-6076
Internet : **www.gov.bc.ca/for/**

Le ministère provincial des Forêts a pour mandat d'aménager les forêts de la province dans l'intérêt du public. À cet égard, ses activités vont de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'une politique régissant les nombreux paramètres de l'aménagement intégré global de ces forêts. Ce faisant, le Ministère fait constamment des recherches et des prévisions sur les utilisations des forêts de C.-B. et sur leur accès. Les programmes susceptibles d'intéresser les entreprises appartenant à des Autochtones sont le Programme des petites entreprises forestières commerciales et le Programme des permis d'exploitation de boisés.

Forest Renewal British Columbia
9e étage, 727 Fisgard Street
Victoria (C.-B.) V8V 1X4
Tél. : (250) 387-2500
Téléc. : (250) 387-3334
Internet : **www.forestrenewal.bc.ca**

Forest Community Economic Development Program – Ce programme renforce la capacité des communautés

tributaires de la forêt à exploiter les possibilités plus diversifiées du secteur forestier, grâce au développement économique et à la planification de la transition. Il offre une aide de planification aux gouvernements locaux et aux Premières nations par le biais de trois fonds : un fonds de planification du secteur forestier, un fonds sur la faisabilité des projets et un fonds d'intervention immédiate.

Forest Community Business Program – Ce programme est conçu de manière à diversifier, stabiliser et multiplier les perspectives économiques et d'emploi des communautés forestières en facilitant leur accès à des crédits, à une aide pour élaborer des plans d'activités et en assurant la formation des petites entreprises dans le secteur forestier. Le segment financier du programme est en service depuis juin 1996, grâce à des prêteurs communautaires comme les sociétés d'aide au développement des collectivités et les sociétés autochtones de développement, qui consentent des prêts pouvant atteindre 75 000 $, et grâce aux coopératives de crédit qui peuvent accorder des prêts de jusqu'à 250 000 $. En février 1997, la société a ajouté la Banque de développement du Canada comme prêteur dans le cadre de ce programme pour des prêts variant entre 75 000 $ et 250 000 $. Les propriétaires d'entreprises qui bénéficient d'une aide financière ont droit à un module d'acquisition de techniques de gestion d'une entreprise destiné aux clients d'un prêt.

Ministère des Petites Entreprises, du Tourisme et de la Culture
Centre de services aux petites entreprises Canada–C.-B.
601 West Cordova St.
Vancouver (C.-B.) V6B 1G1
Tél. : (604) 775-5525
Téléc. : (604) 775-5520
Ligne gratuite : 1-800-667-2272
Ligne de renseignements : (604) 775-5515
Internet : **www.gov.bc.ca/sbtc/**

Direction du développement de la petite entreprise
1405 Douglas Street
Victoria (C.-B.) V8W 3C1
Tél. :(250) 387-0313
Téléc. : (250) 356-8948

Le Centre de services aux petites entreprises Canada–C.-B. – Les gouvernements fédéral et provincial ont uni leurs forces pour offrir aux propriétaires d'entreprises nouvelles et existantes des services pratiques d'enregistrement et d'autres services d'information sur les entreprises. Le Centre de services aux petites entreprises Canada–C.-B., situé à Vancouver, a assuré la formation d'effectifs chargés de fournir aux propriétaires d'entreprises des renseignements sur les règlements fiscaux et commerciaux, sur la façon de lancer une nouvelle entreprise, de pénétrer de nouveaux marchés et d'avoir accès aux programmes gouvernementaux. Il y a trois moyens d'avoir accès à ces renseignements : en personne, au téléphone et par Internet. Le Centre propose également un service de télécopie automatique gratuit ouvert 24 heures par jour. Les propriétaires d'entreprises peuvent téléphoner et se faire envoyer automatiquement jusqu'à 500 documents d'information sur les entreprises. Pour se prévaloir de ce service, il suffit de composer 1-800-667-2272.

Inscription des entreprises à guichet unique – Les gouvernements fédéral et provincial collaborent également pour offrir aux nouveaux propriétaires d'entreprises un service d'inscription à guichet unique. Situé dans un certain nombre de bureaux gouvernementaux dans toute la province, ce service permet au propriétaire d'une entreprise d'obtenir des copies de tous les formulaires d'inscription nécessaires qu'exigent le BC Registrar of Companies, la BC Consumer Tax Branch, Revenu Canada et l'Indemnisation des accidentés du travail. Les

propriétaires d'entreprises peuvent s'inscrire sur les postes de travail informatiques situés dans ces emplacements.

Le site Internet conjoint des deux gouvernements offre un planificateur d'entreprise interactif en ligne qui permet au propriétaire d'une entreprise de franchir toutes les étapes de l'élaboration d'un plan d'activités. Ce site propose également des liens utiles avec toute une diversité de renseignements sur les entreprises.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Aboriginal Development Consultants of Canada
316 - 620 View Street
Victoria (C.-B.) V8N 1J6
Tél. : (250) 380-0721

Aboriginal Development Consultants of Canada est un consortium d'experts-conseils en développement économique et en emploi des Autochtones qui connaissent la planification des micro et des macroentreprises, les plans d'activités, les programmes d'emploi, la publicité et la commercialisation. Cette société aide ses clients à trouver des capitaux de risque et des fonds pour leur entreprise.

All Nations Business Services Society
345 Yellowhead Highway, Suite 208 West
Kamloops (C.-B.) V2H 1H1
Tél. : (250) 828-9846
Téléc. : (250) 372-2585
Courriel : bgillesp@mail.netshop.net
Il y a également des bureaux dans le Lower Mainland, dans l'Okanagan, et les Kootenays.

La All Nations Business Services Society est une entreprise de services professionnels non politique appartenant à des Autochtones qui a son siège dans la réserve indienne de Kamloops. Elle offre des services de consultation et d'acquisition de compétences aux clients autochtones et non autochtones de toute la Colombie-Britannique. Les services de consultation et professionnels de cette société coûtent environ 400 $ par jour, ce qui comporte l'élaboration d'un plan d'activités, une assistance-conseil et d'autres services professionnels pour les clients.

Nesika Management Ltd.
217 3rd Avenue West
Prince Rupert (C.-B.) V8J 1L2
Tél. : (250) 624-3535
Téléc. : (250) 624-3883
Ligne gratuite : 1-800-665-3201

Nesika Management est une entreprise-conseil communautaire. Ses services s'adressent aux entreprises autochtones, aussi bien dans les réserves qu'en dehors, dans les régions de North Coast et de Haida Gwaii. Parmi les services qu'elle offre, mentionnons la planification financière, l'élaboration d'un plan d'activités, des études de faisabilité et des ateliers sur l'acquisition de compétences en affaires et la planification stratégique.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones qui existent en C.-B. Adressez-vous à la société de financement des Autochtones ou au centre d'accueil autochtone le plus proche

de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

ALBERTA

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe quatre sociétés de financement des Autochtones en Alberta qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Alberta Indian Investment Corporation
Boîte 180
Enoch (Alberta) T7X 3Y3
Tél. : (403) 470-3600
Téléc. : (403) 470-3605

Apeetogosan (Métis) Development Inc.
12527 - 129th Street
Edmonton (Alberta) T5L 1H7
Tél. : (403) 452-7951
Ligne gratuite : 1-800-252-7963
Téléc. : (403) 454-5997

Indian Agri-Business Corporation
210 - 2720 - 12th St. N.E.
Calgary (Alberta) T2E 7N4
Tél. : (403) 291-5151
Cell. : (403) 560-5266
Téléc. : (403) 291-0953

Settlement Investment Corporation
Suite 777-10339-124th Street
Edmonton (Alberta) T5N 3W1
Tél. : (403) 488-5656
Téléc. : (403) 488-5811

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund

Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
Section de l'Alberta
Suite 1710, 700 - 6th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0T8
Tél. : (403) 237-0755
Téléc. : (403) 237-0757
Courriel : info@ccab-ab.com
Internet : www.ccab-canada.com

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a pour mission de faire connaître aux citoyens et aux entreprises autochtones et non autochtones les possibilités qui s'offrent à eux pour réussir sur le plan personnel et sur celui des affaires. Le Conseil offre des stages en entreprise, des possibilités de constitution de réseaux et des services d'aiguillage.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1724 Merrill Lynch Tower
Edmonton Centre
Edmonton (Alberta) T5J 2Z2
Tél. : (780) 421-4740 ou 1-800-763-6372
Téléc. : (780) 429-3186
Courriel : alberta@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Manning Diversified Forest Products Research Trust Fund
Poste restante 900-39, Édifice provincial
Peace River (Alberta) T8S 1T4
Tél. : (780) 624-6205

Téléc. : (780) 618-4350
Courriel : norman.brownlee@gov.ab.ca
Internet : **www.mdfpresearch.ab.ca**

Le Manning Diversified Forest Products Research Trust Fund a pour mission de financer les recherches qui contribuent à mieux comprendre la forêt boréale et la durabilité des valeurs sociales, culturelles et économiques dans la région boréale du nord-ouest de l'Alberta. Le Research Trust Fund finance tout un éventail d'études environnementales, notamment des inventaires des poissons et des espèces fauniques, des études sylvicoles, la mise au point de produits forestiers, l'éducation forestière et la formation professionnelle.

Métis Nation of Alberta – Economic Development Sector
#100, 11738 Kingsway Avenue
Edmonton (Alberta) T5G 0X5
Tél. : (403) 455-2200
Téléc. : (403) 452-8946
Courriel : **asciorra@compusmart.ab.ca**

Investie du mandat de créer un climat d'indépendance parmi les peuples métis de l'Alberta, la Métis Nation of Alberta offre des renseignements et des conseils sur l'exploitation, les finances, la commercialisation et les ressources humaines dans diverses branches industrielles, notamment la foresterie.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.) V7T 1A7
Tél. : (604) 925-6677
Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

Sustainable Forest Management Network
G208 Biological Sciences Building
Université d'Alberta
Edmonton (Alberta) T6G 2E9
Tél. : (780) 492-6659
Téléc. : (780) 492-8160
Courriel : el2@gpu.srv.ualberta.ca
Internet : **www.biology.ualberta.ca/sfm.hp/sfm.web/english/home/ehomeframe.htm**

Le SFM Network est un organisme universitaire exceptionnel qui finance les recherches pluridisciplinaires pour trouver de meilleures façons d'aménager la forêt boréale en vertu d'une collaboration entre les gouvernements, les entreprises et les Premières nations. Il fournit des publications et des renseignements sur les recherches qui se font actuellement sur les pratiques forestières.

Treaty Seven Economic Development Corporation
9911 Chula Boulevard, Suite 400
Tsuu T'ina (Alberta) T2W 6H6
Tél. : (403) 251-9242
Téléc. : (403) 251-9750
Courriel : t7edc@cal.cybersurf.net

Le mandat de la Treaty Seven Economic Development Corporation est de promouvoir et de faciliter le développement économique des membres assujettis au Traité n° 7 par l'autosuffisance. Elle consent des prêts aux entreprises autochtones, favorise la création d'entreprises, constitue des réseaux avec les gens d'affaires et les sociétés autochtones, fournit une aide comptable et financière, organise des ateliers pour les travailleurs autonomes et assure la formation et le perfectionnement des ressources humaines.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Société d'exploitation des possibilités offertes par l'Alberta
5110 - 49 Avenue, C.P. 4040
Ponoka (Alberta) T4J 1R5
Tél. : (403) 783-7011
Ligne gratuite : 1-800-661-3811
Téléc. : (403) 783-7079
Courriel : aocloans@gov.ab.ca
Internet : **www.aoc.gov.ab.ca/**

Cette société d'État consent des prêts aux petites entreprises qui n'ont pas accès à un financement conventionnel. Les prêts ont une valeur moyenne de 100 000 $ (au maximum 1 million $) à des taux comparables à celui des banques commerciales. Des prêts de moindre importance sont également accessibles aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs infrastructures dans les communautés plus petites grâce au programme de financement des rues principales.

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones – Alberta
Succursale de la Première nation de Tsuu T'ina
9911 Chula Blvd S.W.
Tsuu T'ina (Alberta) T2W 6H6
Tél. : (403) 503-7233
Téléc. : (403) 503-7235

Banque Canadienne Impériale de Commerce
Services bancaires aux Autochtones
9990 Jasper Avenue, 4e étage
Edmonton (Alberta) T5J 2K3
Tél. : (780) 429-7641
Téléc. : (780) 429-7677
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à hausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
410-22nd Street East
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N9
Tél. : (306) 955-3622
Ligne gratuite : 1-888-454-3622
Téléc. : (306) 955-6811
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Peace Hills Trust
Siège social
Samson Mall, réserve de la nation crie de Samson
C.P. 60
Hobbema (Alberta) T0C 1N0
Tél. : (780) 585-3013
Téléc. : (780) 585-2216
Internet : **www.peacehills.com**

Peace Hills Trust est une société de fiducie autochtone qui appartient en totalité à la nation crie Samson de Hobbema (Alberta). Son objectif primordial est de répondre aux besoins financiers des Premières nations et de leurs membres, de leurs sociétés, de leurs établissements et de leurs associations, aussi bien dans les réserves qu'en dehors. Elle offre des services de dépôt, de fonds gérés et de prêt.

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones
9034 - 51 Avenue
Edmonton (Alberta) T6E 5X4
Tél. : (780) 916-7985
Téléc. : (780) 448-6298

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Canada Place, bureau 545
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Tél. : (403) 495-2954
Téléc. : (403) 495-4172
Courriel : abc.edmonton@ic.gc.ca

Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Centre des services aux entreprises Canada–Alberta
100, 10237 104 Street NW
Edmonton (Alberta) T5J 1B1
Tél. : (780) 422-7722
Ligne gratuite : 1-800-272-9675

Téléc. : (780) 422-0055
Courriel : buslink@cbsc.ic.gc.ca
Internet : **www.cbsc.org/alberta/index.html**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de tout l'Alberta.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie du Nord
5320 - 122 Street
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7210
Téléc. : (780) 435-7359
Internet : **www.nofc.forestry.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
5320-122nd St.
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7270
Téléc. : (780) 435-7356
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour

que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : www.hrdc-drhc.gc.ca

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Affaires indiennes et inuits
630 Canada Place
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4G2
Tél. : (780) 495-2773
Téléc. : (780) 495-4088
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une

entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
Park Square, 15e étage
10001 Bellamy Hill
Edmonton (Alberta) T5J 3B6
Tél. : (780) 495-3027
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (780) 495-5318
Courriel : Johane.Tremblay@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada Place
1500, 9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Tél. : (780) 495-4164
1-888-338 WEST (9378)
Téléc. : (780) 495-4557
Internet : **www.wd.gc.ca**

Sociétés d'aide au développement des collectivités

607 4th Street S.E.
Medicine Hat (Alberta) T1A 0L1
Tél. : (403) 529-6180
Téléc. : (403) 528-3750

La Diversification de l'économie de l'Ouest offre un réseau de professionnels des affaires qui aident à la planification et à la création d'entreprises, à trouver des capitaux, à développer les possibilités d'exportation et d'échanges commerciaux et à vendre aux marchés gouvernementaux.

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ont pris l'engagement d'aider les petites et moyennes entreprises de l'ouest du Canada à développer et créer des emplois en leur offrant une aide et un appui techniques, des possibilités de formation et d'orientation. Les SADC consentent des prêts à haut risque pouvant atteindre 75 000 $ à des taux commerciaux compétitifs. Contactez le siège de Medicine Hat pour connaître la SADC la plus proche de chez vous.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère de l'Environnement
Centre d'information
Rez-de-chaussée, 9920-108 St.
Edmonton (Alberta) T5K 2M6
Tél. : (780) 944-0313
Téléc. : (780) 427-4407
Courriel : env.infocent@gov.ab.ca
Internet : **www.gov.ab.ca/env/forests.html**

Le ministère de l'Environnement de l'Alberta peut fournir des renseignements sur l'aménagement forestier, les centres de formation locaux, la protection des forêts ainsi que des rapports généraux sur les initiatives provinciales dans le domaine de la foresterie.

Ministère des Relations internationales et intergouvernementales
12e étage, Commerce Place
10155 - 102 Street
Edmonton (Alberta) T5J 4G8
Tél. : (780) 422-1510
Téléc. : (780) 423-6654
Courriel : feedback@inter.gov.ab.ca

Le secteur du Ministère sur l'autonomie des Autochtones aide les groupes autochtones de l'Alberta à atteindre leurs objectifs en matière d'autonomie. Ce secteur collabore avec la communauté autochtone pour concevoir et mettre en oeuvre des initiatives afin de renforcer les possibilités sociales et économiques qui s'offrent aux peuples autochtones de l'Alberta, notamment en faisant participer les Autochtones aux possibilités d'emploi et d'affaires qui se rattachent à la mise en valeur des ressources.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

First Peoples Consulting

222 Chancery Court
220 - 4th Street South
Lethbridge (Alberta) T1J 4J7
Tél. : (403) 381-3889
Ligne gratuite : 1-877-381-3889
Téléc. : (403) 381-3899
Internet : **www.fpconsulting.ab.ca**

First Peoples Consulting est un cabinet-conseil métis qui offre une aide professionnelle pour le développement et l'expansion des entreprises.

Green Spirit Environment Inc.
Boîte 410
9911 Chula Blvd
Sarcee (Alberta) T2W 6H6
Tél. : (403) 251-9900
Téléc. : (403) 251-9979
Courriel : bob@nps.com
Internet : **www.nps.com/green1.html**

Green Spirit Environment Inc. est un cabinet-conseil environnemental offrant toute une gamme de services et appartenant à des Autochtones. Il offre des services professionnels qui associent une compréhension de l'importance de l'environnement dans la culture autochtone aux méthodes scientifiques modernes et à des effectifs qualifiés.

Pinnacle Business Services Ltd.
12527 - 129 Street
Edmonton (Alberta) T5L 1H7
Tél. : (403) 453-1992
Ligne gratuite : 1-800-252-7963
Téléc. : (403) 454-5997

Pinnacle Business Services cherche à fournir des services professionnels et efficaces d'aide aux entreprises autochtones de l'Alberta. Son objectif est d'aider les Autochtones de l'Alberta à parvenir à l'autonomie économique par la création et l'exploitation fructueuses de leurs propres entreprises à but lucratif. Parmi les services offerts, mentionnons l'élaboration de plans d'activités, les études de faisabilité, les évaluations d'entreprise, la commercialisation, l'établissement d'un système comptable, la tenue de livres, le soutien de la gestion et des ateliers/séminaires sur les entreprises.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones. Adressez-vous à la Société société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

SASKATCHEWAN

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il y a plus de 30 sociétés de financement des Autochtones au Canada qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Saskatchewan Indian Equity Foundation Inc. (SIEF)
224-4th Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5M5
Tél. : (306) 955-4550
Téléc. : (306) 373-4969
Courriel : silco@sk.sympatico.ca

Le programme de prêts aux entreprises de la Saskatchewan Indian Equity Foundation (SIEF) est chargé d'accorder des prêts aux Indiens de plein droit et aux Indiens assujettis à un traité dans la province de Saskatchewan. Le programme est conçu pour venir en aide à la fois aux entreprises nouvelles et existantes.

SaskNative Economic Development Corporation (SNEDCO)
#108-219 Robin Crescent
Saskatoon (Saskatchewan) S7H 6M8
Tél. : (306) 477-4350
Téléc. : (306) 373-2512 (Téléc.)
Courriel : snedco@sk.sympatico.ca

La SNEDCO est un organisme de création d'entreprises exploité et appartenant à des Métis de la Saskatchewan dont le seul objectif est de favoriser la création d'entreprises commerciales rentables appartenant à des Métis et des Indiens non inscrits. L'organisme consent des prêts pour immobilisations, des garanties d'emprunt et fournit des services consultatifs sur les entreprises. Seuls les Métis et les Indiens non inscrits qui habitent en Saskatchewan sont admissibles à un prêt.

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à

exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario) M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone est un organisme national qui réunit des gens d'affaires autochtones et non autochtones pour établir des partenariats mutuellement bénéfiques par le biais de stages dans l'entreprise. Les stagiaires autochtones participants acquièrent ainsi une expérience du milieu des affaires en plus de recevoir une formation et de constituer des réseaux.

Le CCCA offre la possibilité aux stagiaires autochtones d'acquérir des techniques de gestion et d'entreprenariat. Les stagiaires réintègrent leur communauté forts d'une expérience de la gestion et de la création d'entreprises. Le programme dure au minimum six mois et au maximum un an.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1000 - 191, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X1
Tél. : (204) 949-0177
Téléc. : (204) 942-1647
Saskatchewan : 1-800-579-2376
Courriel : saskatchewan@ceso-saco.com
Internet : www.ceso-saco.com

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise. Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada (BDC)
Bank of Canada Building
2220 - 12th Avenue Suite 320
Regina (Saskatchewan) S4P 0M8
Tél. : (306) 780-6705

Téléc. : (306) 780-7516
Internet : www.bdc.ca
La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
101-2nd Avenue North
3e étage, bureau principal
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3L4
Tél. : (306) 934-5638
Téléc. : (306) 665-7706

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
855 - 2nd St. SW, 7e étage
East Tower
Calgary (Alberta) T2P 4J7
Tél. : (403) 221-5722 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (403) 221-5666

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
224 4th Ave. South
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5M5
Tél. : (306) 955-3622 ou 1-888-454-3622
Téléc. : (306) 955-1037
Internet : www.firstnationsbank.com

Peace Hills Trust
Bureau de Fort QuAppelle
298 Broadway Street W.
Fort QuAppelle (Saskatchewan) S0G 1S0
Tél. : (306) 332-2230
Téléc. : (306) 332-1886

103C Packham Avenue

Saskatoon (Saskatchewan) S7N 4K4
Tél. : (306) 955-8600
Téléc. : (306) 955-0344

Société de fiducie autochtone, Peace Hills Trust appartient à la nation crie Samson de Hobbema (Alberta). Son objectif primordial est de répondre aux besoins des Premières nations et de leurs membres, de leurs sociétés, de leurs institutions et de leurs associations, aussi bien dans les réserves qu'en dehors, dans tout l'ouest du Canada.

Banque Royale du Canada
Services bancaires aux Autochtones – Saskatchewan
Banque Royale du Canada
3e étage, 154 First Avenue
C.P. 230
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3K9
Tél. : (306) 933-3509
Téléc. : (306) 933-3478

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
7e étage, 123 - 2nd Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E6
Tél. : (306) 975-4329
Téléc. : (306) 975-5334
Courriel : abc.saskatoon@ic.gc.ca
Internet : www.strategis.ic.gc.ca

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Centres de services aux entreprises du Canada
122 - 3rd Avenue North
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2H6
Tél. : (306) 956-2323 ou 1-800-667-4374
Téléc. : (306) 956-2328
Info – Téléc. : (306) 956-2310
Ligne d'info gratuite – Téléc. : 1-800-667-9433
Internet : www.cbsc.org/sask
Courriel : saskatooncsbsc@cbsc.ic.gc.ca

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer

et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de toute la Saskatchewan.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie du Nord
5320-122 Street
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7210
Téléc. : (780) 435-7359
www.nofc.forestry.ca

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens. Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
Service canadien des forêts
Ressources naturelles Canada
1288 Central Avenue
Prince Albert (Saskatchewan) S6V 4V8
(306) 953-8546
(306) 953-8649 (téléc.)
www.pfpn.gc.ca

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Programme canadien de forêts modèles
Forêt modèle de Prince Albert
C.P. 2406
Prince Albert (Saskatchewan) S6V 7G3
Tél. : (306) 922-1944
Téléc. : (306) 763-6456
Courriel : PAMF@PAmodelforest.sk.ca
Internet : **www.pamodelforest.sk.ca**

Initiative stratégique visant la participation accrue des Autochtones
Ce programme a pour but d'accroître la participation des groupes autochtones au Programme de forêts modèles. Son but est de créer la stabilité sociale, économique et environnementale dans les communautés autochtones en incorporant les projets revêtant un caractère d'entreprenariat et les connaissances écologiques ancestrales dans les activités liées au Programme de forêts modèles.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
101 22nd Street East
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E2
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca**
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd.OASEC.shtml** (Programme d'aide au travail autonome)
Travail Canada : 1-800-661-1997
Programmes de soutien du revenu : 1-800-227-9914
1-800-206-7218
Visitez le site Web pour connaître le bureau de votre région.

Programme d'aide au travail autonome
Ce programme fournit des services de soutien du revenu, d'assistance professionnelle et technique pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités témoignant du potentiel d'emplois indépendants à long terme, doivent lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en recevant une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)
2221 Cornwall Street
Regina (Saskatchewan) S4P 4M2
Tél. : (306) 780-5945
Téléc. : (306) 780-5733
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Programme de prêts garantis
Ce programme est administré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Son objectif est de garantir des prêts aux entreprises indiennes sans personnalité morale dans les réserves qui ont besoin de l'aide financière d'établissements prêteurs agréés. Ce programme est accessible à tout Indien ou Inuit de plein droit ou groupe d'Indiens et d'Inuits sans personnalité morale, et à d'autres entités qui appartiennent en majorité aux peuples autochtones.

Sociétés d'expansion autochtones
Ces organismes investissent dans les entreprises dans les limites et à l'extérieur de leurs régions afin de créer des mouvements de trésorerie à long terme et d'aiguiser les compétences professionnelles des Autochtones. Les cibles habituelles sont les infrastructures commerciales comme l'immobilier, les compagnies aériennes, l'hôtellerie et certaines entreprises de mise en valeur des ressources.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
Park Plaza, Suite 440
2365 Albert Street
Regina (Saskatchewan) S4P 4K1
Tél. : (306) 780-5405 ou 1-800-263-1136
Téléc. : (306) 780-5403
Courriel : statcan@sk.sympatico.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

Diversification de l'économie de l'Ouest

Adresse postale : C.P. 2025
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3S7
Bureau 601, Édifice S.J. Cohen
119-4th Ave. South
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3S7
Tél. : (306) 975-4373 ou 1-888-338-WEST (9378)
Téléc. : (306) 975-5484
Internet : **www.wd.gc.ca**

L'Agence de diversification de l'économie de l'ouest offre un réseau de professionnels des affaires qui aident à la planification et à la création des entreprises, facilite l'accès aux capitaux, stimule l'expansion des exportations et des échanges commerciaux, et aide à vendre aux marchés gouvernementaux.

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)
Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ont pris l'engagement d'aider les petites et les moyennes entreprises de l'ouest du Canada à développer et à créer des emplois en leur offrant une aide et un soutien techniques, des séances de formation et d'orientation. Les SADC consentent des prêts à haut risque pouvant atteindre 75 000 $ à des taux commerciaux concurrentiels. Contactez le siège social de la SADC la plus proche de chez vous.

Community Futures Partners of Saskatchewan
3110 Parkland Drive East
Regina (Saskatchewan)
S4V 1W5
Tél. : (306) 751-1922
Téléc. : (306) 751-1923
Courriel : cfps@sk.sympatico.ca
Internet : **www.communityfutures.ca/provincial/sk**

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère des Affaires intergouvernementales et autochtones
www.gov.sk.ca/govt/aborig_affairs/progserv.htm

La Division des affaires autochtones tient lieu de trait d'union entre les peuples indiens et métis et le gouvernement de la Saskatchewan, elle aide à créer des politiques et des programmes sociaux et de développement économique pour les peuples indiens et métis et formule des recommandations au sujet des questions qui touchent les peuples indiens et métis.

Aboriginal Employment Development Program
Tél. : (306) 787-6265

Le Aboriginal Employment Development Program a été créé en 1992 pour faciliter les perspectives d'emploi pour les peuples autochtones dans la fonction publique et le secteur privé. Le programme établit des liens stratégiques entre les employeurs et les candidats indiens et métis possédant les qualifications voulues par l'établissement d'un répertoire autochtone. Il offre également des services de soutien de suivi après le recrutement et s'occupe de sensibiliser les gens aux questions transculturelles au travail.

Saskatchewan Economic and Co-operative Development

1919 Saskatchewan Drive
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7
Tél. : (306) 787-2232 ou (306) 787-1701
Téléc. : (306) 787-2159

206-15 Innovation Boulevard
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 2X8
Tél. : (306) 933-7200
Téléc. : (306) 933-8244

Fonds d'initiatives stratégiques (FIS)
Il s'agit d'un fonds de développement économique de 6 millions $ administré pour stimuler le développement de nouvelles technologies et infrastructures de recherche en Saskatchewan. L'objectif de ce fonds est de rehausser la compétitivité des entreprises de la Saskatchewan et de concevoir de nouveaux produits et procédés à valeur ajoutée pour donner de l'essor à l'économie de la Saskatchewan. La priorité est accordée à certaines branches d'activité, notamment à la foresterie.

Northern Business Development and Northern Saskatchewan Economic Development Revolving Fund
La Direction des petites entreprises fournit des services d'aide aux entreprises, notamment en recensant et en évaluant les perspectives commerciales, en fournissant des conseils de gestion et en aiguisant les compétences des entreprises et des résidents du Nord. La Direction fournit également une aide de cheminement et des renseignements aux entreprises et aux résidents du Nord au sujet des programmes et des initiatives du gouvernement. Le programme procure des prêts aux résidents admissibles du Nord, notamment pour la pêche, le trappage et la culture du riz sauvage.

Saskatchewan Power Northern Enterprise Fund (SPNEF)
Ce programme est conçu pour venir en aide aux entreprises nouvelles et existantes du Nord. Au nombre des projets admissibles, mentionnons : la création d'une nouvelle entreprise, l'achat d'une entreprise existante, l'agrandissement d'une entreprise existante, l'amélioration d'une entreprise, le refinancement d'une entreprise et l'octroi de fonds de roulement.

Saskatchewan Opportunities Corporation (SOCO)
Siège social – Regina
Bureau 600
2103 - 11th Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 3Z8
Tél. : (306) 787-8595
Téléc. : (306) 787-8515
Courriel : soco@sk.sympatico.ca
Internet : **www.gov.sk.ca/soco/**

La SOCO s'occupe d'investir dans six secteurs, dont l'un est la foresterie, qui connaissent une vigueur économique soutenue en Saskatchewan et offrent des perspectives d'expansion. Ses investissements visent la fabrication et la transformation de produits à valeur ajoutée dans toute la province et en particulier les projets

à vocation exportatrice et les projets visant à remplacer des importations. Visitez son site Web pour connaître le bureau le plus proche de chez vous.

Saskatchewan Northern Affairs – Gouvernement de la Saskatchewan
C.P. 5000, La Ronge, S0J 1L0
Tél. : 1-800-663-4065
Téléc. : (306) 435-4267
Courriel : nacom@sk.sympatico.ca

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

EcoDynamics Consulting Group International
1304 Central Avenue
Prince Albert (Saskatchewan) S6V 4W3
Tél. : (306) 953-8900
Téléc. : (306) 922-4552
Courriel : genepat@sk.sympatico.ca

Ken Thomas
801-505 12 St. East
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 4H3
Tél. : (306) 477-1827
Téléc. : (306) 373-6191
Courriel : ken.thomas@sk.sympatico.ca

Lafond Financial Inc.
Asisakaniseekan Askiy Reserve # 102A
Bureau 87-103B Packham Ave.
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 4K4
Tél. : (306) 343-3545
Téléc. : (306) 343-3543
Courriel : **lafond.finacial@sk.sympatico.ca**

Meadow Lake Tribal Council
8003 Flying Dust First Nation
Meadow Lake (Saskatchewan) S9X 1T8
Tél. : (306) 236-5654
Téléc. : (306) 236-6301
Courriel : rusty.gardiner@mlte.net

Ron Rivard and Associates
558 Whitewood Crescent
Saskatoon (Saskatchewan) S7J 4L1
Tél. : (306) 221-9884
Téléc. : (306) 373-4122
Courriel : rivard.ron@home.com

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones. Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

MANITOBA

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe trois sociétés de financement des Autochtones au Manitoba qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant au Manitoba sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Société de financement Anishinabe Mazaska
300-208, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba) R3C 1R4
Tél. : (204) 957-0045
Téléc. : (204) 947-0082

Société de financement Louis Riel
24-1635, avenue Burrows
Winnipeg (Manitoba) R2X 3B5
Tél. : (204) 589-0772
Cell. : (204) 981-3660
Téléc. : (204) 589-0791

Société de financement tribale Wi-Chi-Way Win
203-400, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél. : (204) 988-1888
Téléc. : (204) 946-5318

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés

proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
Section du Manitoba
338-260, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba), Canada R3C 0M6
Tél. : (204) 984-9650
Téléc. : (204) 984-9654
Courriel : ccabmbed@mb.sympatico.ca
Internet : **www.ccab-canada.com**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a pour mission de faire connaître aux citoyens et aux entreprises autochtones et non autochtones les possibilités qui s'offrent à eux pour réussir sur le plan personnel et sur celui des affaires. Le Conseil offre des stages en entreprise, des possibilités de constitution de réseaux et des services d'aiguillage.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1000-191, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X1
Tél. : (204) 949-0177 ou 1-888-949-0177
Téléc. : (204) 942-1647
Courriel : manitoba@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Manitoba Forestry Association (MFA)
900, avenue Corydon
Winnipeg (Manitoba) R3M 0Y4
Tél. : (204)-453-3182
Téléc. : (204) 477-5765
Courriel : mfainc@mb.sympatico.ca
Internet : **www.canadian-forests.com/mfa.htm**

Dans le cadre du Programme des forêts privées du Manitoba, la MFA offre une expertise technique pour améliorer ou établir des boisés, des plans d'aménagement forestier, évaluer les insectes et les maladies et fournir des renseignements sur les marchés des produits forestiers ligneux non traditionnels, les valeurs économiques des boisés et des conseils sur la récolte. Le programme vise une partie des régions du Centre

et de l'Est, l'est du lac Manitoba, Portage la Prairie et Winkler.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A7
Tél. : (604) 925-6677
Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones
15e étage, BMTT
55 Bloor St. W.

Toronto (Ontario) M4W 3N5
Tél. : (416) 927-6170
Téléc. : (416) 927-5523

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
375, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P3
Tél. : (204) 944-6880 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (204) 956-1582
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
410-22nd Street East
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N9
Tél. : 306-955-3622
Ligne gratuite : 1-888-454-3622
Téléc. : 306-955-1037
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones – Manitoba et nord-ouest de l'Ontario
Banque Royale du Canada
220, avenue du Portage
9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5
Tél. : (204) 988-6371

Téléc. : (204) 988-4487

Services bancaires aux Autochtones – Planification et développement
Banque Royale du Canada
220, avenue du Portage
16e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5
Tél. : (204) 988-6478
Téléc. : (204) 947-3946

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Centre de services aux entreprises Canada–Manitoba
250-240, avenue Graham
C.P. 2609
Winnipeg (Manitoba) R3C 4B3
Tél. : (204) 984-2272
Ligne gratuite : 1-800-665-2019
Téléc. : (204) 983-3852
Courriel : manitoba@cbsc.ic.gc.ca
Internet : **www.rcsec.org/manitoba/index.html**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de tout le Manitoba.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie du Nord
5320 - 122 Street
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7210
Téléc. : (780) 435-7359
Internet : **www.nofc.forestry.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
5320-122nd St.
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7270

Téléc. : (780) 435-7356
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : www.rural.gc.ca

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : **www.hrdc-drhc.gc.ca**

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Affaires indiennes et inuits
275, avenue du Portage
Bureau 1100
Winnipeg (Manitoba) R3B 3A3
Tél. : (204) 983-4928
Téléc. : (204) 983-7820
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
Édifice VIA Rail
123, rue Main, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 4V9
Tél. : (204) 983-4020
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (204) 983-7543
Courriel : statswpg@solutions.net

Internet : **www.statcan.ca**

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

Diversification de l'économie de l'Ouest
Édifice Cargill
240, avenue Graham, bureau 712
C.P. 777
Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4
Tél. : (204) 983-4472
Ligne gratuite : 1-888-338 WEST (9378)
Téléc. : (204) 983-4694
Internet : **www.wd.gc.ca**

Sociétés d'aide au développement des collectivités
127-167, avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0T6
Tél. : (204) 943-2905
Téléc. : (204) 956-9363

La Diversification de l'économie de l'Ouest offre un réseau de professionnels des affaires qui aident à la planification et à la création d'entreprises, à trouver des capitaux, à développer les possibilités d'exportation et d'échanges commerciaux et à vendre aux marchés gouvernementaux.

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ont pris l'engagement d'aider les petites et moyennes entreprises de l'ouest du Canada à développer et créer des emplois en leur offrant une aide et un appui techniques, des possibilités de formation et d'orientation. Les SADC consentent des prêts à haut risque pouvant atteindre 75 000 $ à des taux commerciaux compétitifs. Contactez le siège de Winnipeg pour connaître la SADC la plus proche de chez vous.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Conservation Manitoba – Direction des forêts
200, Saulteaux Crescent
Boîte 70
Winnipeg (Manitoba) R3J 3W3
Tél. : (204) 945-7989
Courriel : forestinfo@nr.gov.mb.ca
Internet : **www.gov.mb.ca/natres/forestry**

La Direction des forêts peut fournir des renseignements généraux et des publications sur les forêts du Manitoba, les pratiques d'aménagement, l'industrie forestière et les politiques qui s'y rapportent. Elle offre également des programmes à frais partagés. Par exemple, le Ministère peut régler la moitié du salaire d'un

« adjoint à l'aménagement des ressources » tandis que la bande paie l'autre moitié. Contactez un surintendant régional pour d'autres précisions sur ce programme.

Initiatives de développement économique rural (IDER)
Développement rural Manitoba
Tél. : 1-800-567-REDI

Procure des fonds et une aide technique pour exécuter les projets prioritaires recensés dans les plans de développement économique communautaire, notamment la création d'entreprises, la conservation, l'environnement, le développement touristique, les projets d'eau et de gaz commerciaux et les activités de services à l'exportation. Les gouvernements locaux, les entreprises et les sociétés locales et régionales de développement économique sont admissibles.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Cochrane Engineering Ltd.
600-5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4
Tél. : (204) 477-6650
Téléc. : (204) 474-2864
Courriel : rwebster@cochrane-group.ca

Cochrane Engineering offre des services de consultation et de recherche en foresterie.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones. Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

ONTARIO

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

14 Nations Circle Fund
Six Nations/New Credit Community Futures Committee
C.P. 258
Ohsweken (Ontario) NOA 1M0
Tél. : (519) 445-4596
Téléc. : (519) 445-2154
Internet : **www.shopnative.com/circle.htm#14NATIONS**

Le 14 Nations Circle Fund a été créé pour aider les membres résidents du New Credit et des Six Nations à avoir accès à des fonds abordables pour leurs entreprises.

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe six sociétés de financement des Autochtones en Ontario qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant en Ontario sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Indian Agricultural Program of Ontario
C.P. 100, 220 North Street
Stirling (Ontario) K0K 3E0
Tél. : (613) 395-5505
Téléc. : (613) 395-5510

Fonds de développement Nishnawbe-Aski
C.P. 252, succ. F
Thunder Bay (Ontario) P7C 4V8
Tél. : (807) 623-5397
Téléc. : (807) 622-8271

Société de financement d'Ohwistha
C.P. 1394
Cornwall (Ontario) K6H 5V4
Tél. : (613) 933-6500
Téléc. : (613) 933-7808

Société de développement communautaire de Two Rivers
C.P. 225
Ohsweken (Ontario) N0A 1M0
Tél. : (519) 445-4567

Téléc. : (519) 445 2154

Société de développement OMAA
452 Albert Street East, 2e étage – Édifice Walrus #1
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 2J8
Tél. : (705) 949-8220
Téléc. : (705) 949-5691

Société de développement de Tecumseh
R.R. #1
Muncey (Ontario) N0L 1Y0
Tél. : (519) 289-2122
Téléc. : (519) 289-5550

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
Section de l'Ontario
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario), Canada M5R 2N5
Tél. : (416) 961 8663
Téléc. : (416) 961 3995
Internet : **www.ccab-canada.com**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a pour mission de faire connaître aux citoyens et aux entreprises autochtones et non autochtones les possibilités qui s'offrent à eux pour réussir sur le plan personnel et sur celui des affaires. Le Conseil offre des stages en entreprise, des possibilités de constitution de réseaux et des services d'aiguillage.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
175 Bloor St. East
Suite 400, South Tower

Toronto (Ontario) M4W 3R8
Tél. : (416) 961-2376 ou 1-800-268-9052
Téléc. : (416) 961-1096
Courriel : ontario@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Fonds des Premières nations
720 Bay Street, 4e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
Tél. : (416) 326-4740
Téléc. : (416) 326-4017

Le fonds, dirigé et géré par les Premières nations, distribuera les recettes de Casino Rama pour le développement économique, communautaire et culturel, et pour le financement des services de santé et de formation.

Lake Superior First Nations Development Trust
Recherche, formation et éducation
Aboriginal Land Management Training Institute
Lake Superior First Nations Development Trust
1186 Roland Street
Thunder Bay (Ontario) P7B 5M4
Tél. : (807) 628-8330
Courriel : bwalmark@megwekob.lsfndt.org
Internet : **www.megwekob.lsfndt.org**

Offre des possibilités de formation et d'entreprenariat aux Premières nations, aux Indiens non inscrits et aux Métis dans le domaine de l'industrie forestière. Megwekob est une revue en ligne consacrée à la participation des Autochtones à l'industrie forestière. Elle s'inscrit dans une initiative plus importante qui vise à inciter les jeunes Autochtones à épouser une carrière dans le domaine de la foresterie.

Mitigaawaaki Forestry Marketing Cooperative
Mitigaawaaki Forestry Marketing Cooperative Inc.
a/s Conseil tribal de North Shore
C.P. 2049, 1 Industrial Park Road
Blind River (Ontario) P0R 1B0

Tél. : (705) 356-1691
Téléc. : (705) 356-1090
Courriel : coopwood@onlink.net
Internet : **www.onlink.net/~coopwood**

La Mitigaawaaki Forestry Marketing Co-operative Inc. appartient à ses membres fondateurs, qui font tous partie de la Première nation de la région visée par le Traité Robinson-Huron. Cette coopérative a été créée en vue de regrouper les exploitants forestiers autochtones afin de leur permettre d'obtenir de plus gros volumes de bois pour qu'il leur soit possible de faire des incursions sur les marchés nationaux et internationaux.

L'Association nationale de foresterie autochtone (ANFA)
875 rue Bank
Ottawa (Ontario)
K1S 3W4
Tél. : (613) 233-5563
Téléc. : (613) 233-4329
Courriel : nafa@web.ca
Internet : **www.nafaforestry.org**

L'Association nationale de foresterie autochtone (ANFA) est un organisme sans but lucratif, apolitique, incorporée en 1991 sous l'égide des Premières nations, afin de favoriser l'engagement autochtone en matière de foresterie et en possibilités commerciales. L'ANFA représente une initiative de base parrainée par les Premières nations et par d'autres groupes et organismes autochtones qui travaillent, soit au niveau provincial, territorial, régional ou communautaire, dans le secteur de la foresterie. L'ANFA se concentre sur le développement d'outils de gestion et de recherche et se fait la championne des activités, reliées aux effforts déployés par les Autochtones, visant à élaborer un cadre stratégique en matière de politiques, qui lpermettra aux collectivités autochtones de participer plus intensément à l'aménagement forestier. L'ANFA a été établie en espérant que le secteur forestier devienne, à l'échelle nationale, la pierre angulaire du développement économique et social pour de nombreuses collectivités des Premières nations et autochtones.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A7
Tél. : (604) 925-6677
Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie

Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones
15e étage, BMTT
55 Bloor St. W.
Toronto (Ontario) M4W 3N5
Tél. : (416) 927-6170
Téléc. : (416) 927-5523

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
Commerce Court West, 9e étage
Toronto (Ontario) M5L 1A2
Tél. : (416) 861-3188 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (416) 861-3912
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
Walpole Island Branch
(sud-ouest de l'Ontario)
Unité #1, Thunderbird Plaza
R.R. #3, Wallaceburg (Ontario) N8A 4K9
Tél. : 1-800-647-7347
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones – Manitoba et nord-ouest de l'Ontario
220, avenue du Portage, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5
Tél. : (204) 988-6371
Téléc. : (204) 988-4487

Services bancaires aux Autochtones – Ontario
11e étage
20 King Street West
Toronto (Ontario) M5H 1C4
Tél. : (416) 974-8319
Téléc. : (416) 974-6043

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Dominion Public Building
4e étage, 1 Front Street West
Toronto (Ontario) MSJ 1A4
Tél. : (416) 973-8800
Téléc. : (416) 973-2255
Courriel : abc.toronto@ic.gc.ca

OU

Time Square
1760 Regent Street South
Sudbury (Ontario) P3E 3Z8
Tél. : (705) 522-5100
Téléc. : (705) 522-5225
Courriel :abc.sudbury@ic.gc.ca

Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique. Cet organisme fournit également des services par l'entremise des organismes suivants :

Fonds de développement Nishnawbe-Aski
C.P. 252, succ. F
Thunder Bay (Ontario) P7C 4V8
Tél. : (807) 623-5397
Téléc. : (807) 622-8271

Fonds de développement Nishnawbe-Aski
C.P. 1720
Timmins (Ontario) P4N 7W9
Tél. : (705) 268-3940
Téléc. : (705) 268-4034

Société d'aide aux entreprises Waubetek
Poste restante
Birch Island (Ontario) P0P 1A0
Tél. : (705) 285-4275
Téléc. : (705) 285-4584

Réseau des services aux entreprises autochtones
Tél. : 416-973-2272
Ligne gratuite : 1-877-668-2272
Courriel : info@cobsc.org
Internet : **www.cbsc.org/ontario/ABSN**

Le Réseau des services aux entreprises autochtones (RSEA) fait partie du Centre de services aux entreprises Canada–Ontario. Il facilite l'accès aux renseignements généraux sur les entreprises, aux services de cheminement, aux services d'orientation et aux instruments commerciaux pour les entreprises autochtones de tout le Canada. Il y a quantité de centres dans les communautés autochtones de toute la province. Prière de visiter le site Web ou de téléphoner pour connaître les adresses exactes.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie des Grands Lacs
1219 Queen St. E., C.P. 490
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 5M7
Tél. :(705) 759-5740

Téléc. : (705) 759-5700
Internet : **www.glfc.forestry.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
1219 Queen St. East
Sault Ste. Marie, Ont. P6A 5M7
Tél. : (705) 949-9461
Téléc. : (705) 759-5712
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)
Ligne gratuite : 1-877-333-6673
19 Lisgar Street, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Tél. : (705) 671-0711
Téléc. : (705) 671-0717

70 Foster Dr.
6e étage, bureau 600
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 6V4
Tél. : (705) 941-2014
Téléc. : (705) 941-2085

33 Court St. S., 1er étage, bureau 104
Thunder Bay (Ontario) P7B 2W6
Tél. : (807) 766-1800
Téléc. : (807) 346-8474
Internet : www.fednor.ic.gc.ca

L'Unité de développement économique communautaire (DEC) de FedNor aide les communautés rurales et nordiques à consolider et à diversifier leur économie locale par le biais du Programme de développement des collectivités et d'autres initiatives de FedNor et d'Industrie Canada qui appuient le développement économique au niveau communautaire.

Le Programme de développement des collectivités procure des ressources pour aider à s'adapter au changement économique et à le gérer, notamment par un processus de développement efficace et par le développement des ressources humaines, des organismes et des infrastructures.

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont des organismes à but non lucratif constitués en société administrés par un conseil d'administration local formé de bénévoles qui représentent divers intérêts communautaires. Les SADC emploient des professionnels qui collaborent avec leurs partenaires pour rassembler et coordonner les compétences et les fonds nécessaires à la planification et à l'exécution de projets qui contribuent à consolider l'économie locale, comme le prévoit le plan communautaire. Ces sociétés fournissent également des conseils, des renseignements et des services d'aiguillage aux entreprises et aux entrepreneurs locaux. Les SADC permettent également d'avoir accès à des capitaux pour le financement des petites entreprises en exploitant des fonds de placement régis localement qui peuvent consentir des prêts, des garanties d'emprunt ou des placements en actions pour lancer une entreprise, l'agrandir ou la stabiliser.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : **www.hrdc-drhc.gc.ca**

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant

état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Affaires indiennes et inuits
5e étage
25 St. Clair Avenue East
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : (416) 973-6234
Téléc. : (416) 954-6329
Internet :**www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
Édifice Arthur Meighen, 10e étage
25 St. Clair Avenue East
Toronto (Ontario) M4T 1M4

Tél. : (416) 973-6586
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (416) 973-7475
Internet : **www.statcan.ca**

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Développement des affaires des Autochtones – Gouvernement de l'Ontario
Secrétariat des affaires autochtones de l'Ontario (SAAO)
720 Bay St., 4e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
Tél. : (416) 326-4740
Téléc. : (416) 326-4017
Internet : **www.aboriginalbusiness.on.ca**

C'est en juillet 1998 que le gouvernement de l'Ontario a lancé Une économie autochtone plus vigoureuse, stratégie visant à créer des emplois à long terme et à offrir des possibilités de développement économique aux peuples autochtones de l'Ontario. La stratégie comporte quatre volets : multiplier les partenariats entre les Autochtones et le secteur privé, éliminer les obstacles au développement économique, favoriser la création d'emplois et la relance économique, et améliorer l'accès aux programmes et aux services.

Programme de partenariats entre les Autochtones et le secteur privé
Au coeur d'Une économie autochtone plus vigoureuse se trouve un nouveau programme de partenariats entre les Autochtones et le secteur privé dont le but est de multiplier les partenariats entre les Autochtones et le secteur privé en éliminant tout un éventail d'obstacles et de limites reconnus qui entravent le développement économique des Autochtones.

Guide de développement d'une entreprise
Les mesures qu'il faut prendre pour mettre sur pied et faire prospérer une entreprise rentable du début à la fin. Chaque mesure mentionnée dans le Guide de développement d'une entreprise vous mettra en liaison avec les ressources nécessaires en ligne.

Initiative de renouveau économique
L'Initiative de renouveau économique est un partenariat entre le Canada, l'Ontario et les membres des milieux des affaires autochtones et non autochtones. Son objectif est de favoriser la croissance et le développement des entreprises autochtones en Ontario par des partenariats stratégiques et des projets indépendants.

Ministère des Finances
Fonds locaux d'investissement dans les petites entreprises
Direction des crédits d'impôt et des subventions
33 King Street West

Oshawa (Ontario) L1H 8H5
Tél. : (905) 436-4329
Ligne gratuite : (numéro d'urgence BIPS) 1-800-263-7466
Téléc. : (905) 436-4433
Courriel : Stephabe@fin.gov.on.ca

Ce programme permet aux petites entreprises locales qui démarrent d'avoir plus facilement accès à des capitaux. Il complète les fonds d'investissement des travailleurs et les crédits d'impôt à l'investissement dans les petites entreprises pour les institutions financières. Les Premières nations sont des commanditaires admissibles. D'autres organismes autochtones peuvent également demander au ministre des Finances à devenir commanditaires.

Ministère des Richesses naturelles
Bureau principal – Peterborough
300 Water Street
C.P. 7000
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
Tél. : (705) 755-2000
Ligne gratuite : (anglais) 1-800-667-1940
Ligne gratuite : (français) 1-800-667-1840
Internet : **www.mnr.gov.on.ca/MNR/forests/index.html**

Le ministère des Richesses naturelles peut fournir tout un éventail de renseignements et de publications sur les forêts de l'Ontario, notamment sur leur conservation, leur aménagement, la législation ainsi que les politiques et les programmes gouvernementaux.

Programme des projets spéciaux et des subventions de services
Unité de développement des Autochtones, Direction des relations civiques
77 Bloor Street West, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 2R9
Tél. : (416) 314-6780
Téléc. : (416) 314-7428
Services régionaux : **www.gov.on.ca/MCZCR/french/about/regional.htm**

Ce programme a été conçu pour renforcer les communautés autochtones par le biais d'initiatives qui visent à développer ou à consolider la structure de leurs entreprises et de leurs organisations; et à appuyer le développement d'entreprises commerciales communautaires autochtones rentables. Des fonds sont accessibles pour le développement d'organismes, le développement de petites entreprises et des projets nécessitant des fonds de roulement et des capitaux sociaux.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Cree-Tech Inc.
21 Cachagee Road
Réserve de Fox Lake
C.P. 1528
Chapleau (Ontario) P0M 1K0

Tél. : (705) 864-1777
Téléc. : (705) 864-0990
Courriel : creetech@creetech.com

Cree-Tech Inc. se spécialise dans les systèmes d'information géographique et les services de sylviculture, notamment dans les inventaires des ressources forestières (interprétation des photographies aériennes, analyse des images satellitaires et compilation numérique); dans l'établissement d'inventaires du bois sur pied pour les études d'opportunité et les plans d'aménagement forestier; dans l'analyse de l'accroissement et du rendement des forêts; dans l'actualisation des inventaires spatiaux et mécaniques; dans la planification de l'aménagement forestier pour les permis d'exploitation durable des forêts; et dans les applications de gestion de bases de données sur mesure (conception et programmation) et, enfin, dans la formation sur les SIG.

Impact Consulting
10 Pinetrail Cr.
Nepean (Ontario) K2G 5A2
Tél. : (613) 727-0536
Téléc. : (613) 727-5576
Courriel : keithm@impactconsulting.com

Cette entreprise, qui a son siège à Ottawa, offre des services dans le domaine des études de marché, de la planification des activités, des affaires gouvernementales et de la conception d'un site Web. Elle affirme avoir une longue expérience du travail avec tout un éventail d'organismes et d'entreprises appartenant à des intérêts autochtones et elle est particulièrement active dans le milieu des affaires inuit.

Matawa First Nations Management
Resource Development/Land Management Unit
233 South Court Street
Thunder Bay (Ontario) P7B 2X9
Tél. : (807) 344-4575
Téléc. : (807) 344-2977

Dans le cadre de la section de la mise en valeur des ressources, la Matawa First Nations Management offre divers services de foresterie, notamment la planification de l'aménagement forestier, les SIG et les travaux sylvicoles.

McLeod-Wood Associates
160 St. David St. S.
Fergus (Ontario) N1M 2L3
Tél. : (519) 787-5119
Téléc. : (519) 787-5120
Internet : **www.mcleod-wood.com**

Fournit des services de consultation avant tout aux Premières nations dans les domaines de l'examen des programmes, de la facilitation des projets et des services de négociation. Cette entreprise se spécialise dans l'établissement de partenariats entre les groupes autochtones, les gouvernements et le secteur privé en vue de venir en aide aux Autochtones.

M'TIWA-KI Services
Lot 22, Old Village Road, Birch Island (Ontario) P0P 1A0
Tél. : 1-705-285-4004
Téléc. : 1-705-285-4005
Internet : **www.anishinabek.ca/mtiwaki**

Fournit toute une variété de services sur les ressources naturelles et l'aménagement aux Premières nations, au gouvernement et à l'industrie forestière, notamment la planification et la gestion d'un projet, les services de foresterie techniques, les négociations, la préparation et l'administration d'un contrat, l'échange d'informations, les études de marché et les plans d'activités forestières. S'emploie également à créer des emplois pour les techniciens en ressources autochtones et les diplômés d'université.

Unité de foresterie du Conseil tribal de North Shore
C.P. 2049, 1 Industrial Rd., Lakewood Place
Blind River (Ontario) P0R 1B0
Tél. : (705) 356-1691
Téléc. : (705) 356-1090
Internet : **http://sae.ca/nstc**

L'Unité de foresterie du Conseil tribal de North Shore a été créée en 1991 pour fournir des conseils et une aide techniques et professionnels aux Premières nations membres du Conseil tribal de North Shore au sujet des programmes forestiers dans les réserves, des chefs et des conseils, des organismes et des activités individuelles ayant trait à l'aménagement forestier, aux opérations de récolte, à la sylviculture et à la formation.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones. Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

QUÉBEC

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe quatre sociétés de financement des Autochtones au Québec qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant au Québec et au Nunavut sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Kahnawake Loan Guarantee Fund Inc.
C.P. 1110
Kahnawake (Québec) J0L 1B0
Tél. : (514) 638-4280
Téléc. : (514) 638-3276

Nunavik Investment Corporation
C.P. 239
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : (514) 634-8091 ou (819) 964-2961
Téléc. : (819) 964-2611/2956

Corporation de développement économique montagnaise
40, François Gros-Louis, bureau 6
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 843-8771
Téléc. : (418) 843-4247

Société de Crédit Commercial Autochtone
Native Commercial Credit Corporation
250, place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 842-0972
Téléc. : (418) 842-8925

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund

Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario), Canada M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995
Internet : **www.ccab-canada.com**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a pour mission de faire connaître aux citoyens et aux entreprises autochtones et non autochtones les possibilités qui s'offrent à eux pour réussir sur le plan personnel et sur celui des affaires. Le Conseil offre des stages en entreprise, des possibilités de constitution de réseaux et des services d'aiguillage.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1180, rue Drummond, bureau 410
Montréal (Québec)
H3G 2S1
Tél. : (514) 875-7226 ou 1-800-561-0687
Téléc. : (514) 875 6928
Courriel : quebec@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A7

Tél. : (604) 925-6677
Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones – Québec
Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Des Galeries
Québec (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 842-4889
Téléc. : (418) 842-0105

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
1155, boul. René-Lévesque, 4e étage
Montréal (Québec) H3C 3B2

Tél. : (514) 876-4825 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (514) 876-3509
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
Succursale du Québec à Chisasibi
(région de la baie de James)
Chisasibi (Québec) J0M 1E0
Tél. : 1-888-825-3458
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones
1, Place Ville-Marie
10e étage, aile Est
Montréal (Québec) H3C 3A9
Tél. : (514) 874-8411
Téléc. : (514) 874-3915

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
C.P. 289, bureau 2604
800, Tour de la Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-1828
Téléc. : (514) 283-1843
Courriel : abc.montreal@ic.gc.ca
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone

Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique. Cet organisme fournit également des services par l'entremise des organismes suivants :

Association de développement des Algonquins inc.
C.P 879
Notre-Dame-Du-Nord (Québec) J0Z 3B0
Tél. : (819) 723-2825
Téléc. : (819) 723-2261

Corporation de développement économique montagnaise
40, François Gros-Louis, bureau 6
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 843-8771
Téléc. : (418) 843-4247

Corporation de développement économique montagnaise
1005, boul. Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 4S6
Tél. : (418) 968-1246
Téléc. : (418) 962-2449

Conseil de développement régional de Kativik
C.P. 239
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : (514) 634 8091 ou (819) 964-2961
Téléc. : (819) 964-2611

Centre de services aux entreprises Canada–Québec
5, Place Ville-Marie, bureau 12500
Montréal (Québec) H3B 4Y2
Tél. : (514) 496-4636
Ligne gratuite : 1-800-322-4636
Téléc. : (514) 496-5934
Internet : **www.infoentrepreneurs.org**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de tout le Québec.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie des Laurentides
1055, du P.E.P.S.
C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Tél. : (418) 648-3335
Téléc. : (418) 648-5849
Internet : **www.clf.forestry.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
1055, rue du PEPS
C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Tél. : (418) 648-7134
Téléc. : (418) 648-2529
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : **www.hrdc-drhc.gc.ca**

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
320, rue Saint-Joseph Est
C.P. 51127, bureau postal G. Roy
Québec (Québec) G1K 8Z7
Tél. : (418) 648-7551
Téléc. : (418) 648-7347
Courriel : filonim@inac.gc.ca
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril

1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau
Tour Est, 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-5725
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (514) 283-9350
Courriel : louise.bournot@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec
880, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél. : (418) 627-6254
Téléc. : (418) 528-1278
Courriel : foretquebec@mrn.gouv.qc.ca

Forêt Québec offre une aide technique et des renseignements sur les forêts du Québec, le développement durable, la sylviculture, la biodiversité, la conservation des ressources pédologiques et hydriques, les politiques et les lois qui ont un rapport avec la foresterie.

Programme de développement des ressources forestières
L'objectif de ce programme est de faciliter la mise en valeur des ressources et l'établissement de partenariats et de stimuler le développement économique. Son but est d'amplifier la mise en valeur des ressources forestières en acceptant en guise de paiement des droits de coupe les systèmes sylvicoles qui ont pour effet

d'accroître la productivité des forêts ou d'assurer la protection et le développement des ressources fauniques et du paysage forestier.

Programme d'aide financière au développement des boisés privés
Les sociétés territoriales autochtones et autres producteurs forestiers reconnus aux termes de l'article 120 de la Loi sur les forêts ont droit à une aide financière dans le cadre de ce programme. Les fonds ont pour but de défrayer une partie du coût des travaux visant le développement des boisés privés, la distribution des semis pour le reboisement, le remboursement des impôts fonciers payés et l'admissibilité au programme de financement de la foresterie.

Programme triennal visant la création d'emplois dans le domaine de la foresterie
Ce programme adjuge des contrats de travaux sylvicoles aux coopératives forestières et aux organismes de gestion en commun. Il comporte un volet formation et s'efforce de préparer les prestataires de la sécurité du revenu à des emplois dans le domaine de la sylviculture et de la foresterie. S'adresser au bureau régional de Travail Québec.

Secrétariat des affaires autochtones (SAA)
Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5Y6
Tél. : (418) 643-3166
Téléc. : (418) 646-4918
Courriel : saa@cex.gouv.qc.ca
Internet : **www.saa.gouv.qc.ca/**

Le Fonds de développement autochtone a un budget de 125 millions $ échelonné sur cinq ans en vue de créer un climat propice au développement économique des communautés autochtones et à la création d'emplois. Grâce à ce fonds, le Secrétariat des affaires autochtones procure des capitaux de risque et des fonds de développement économique aux communautés et aux entreprises locales. Le SAA dresse également une longue liste de tous les programmes publics à la disposition des Autochtones de la province.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Remarque : Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.QUÉBEC

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe quatre sociétés de financement des Autochtones au Québec qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant au Québec et au Nunavut sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Kahnawake Loan Guarantee Fund Inc.
C.P. 1110
Kahnawake (Québec) J0L 1B0
Tél. : (514) 638-4280
Téléc. : (514) 638-3276

Nunavik Investment Corporation
C.P. 239
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : (514) 634-8091 ou (819) 964-2961
Téléc. : (819) 964-2611/2956

Corporation de développement économique montagnaise
40, François Gros-Louis, bureau 6
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 843-8771
Téléc. : (418) 843-4247

Société de Crédit Commercial Autochtone
Native Commercial Credit Corporation
250, place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 842-0972
Téléc. : (418) 842-8925

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario), Canada M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995

Internet : **www.ccab-canada.com**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a pour mission de faire connaître aux citoyens et aux entreprises autochtones et non autochtones les possibilités qui s'offrent à eux pour réussir sur le plan personnel et sur celui des affaires. Le Conseil offre des stages en entreprise, des possibilités de constitution de réseaux et des services d'aiguillage.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1180, rue Drummond, bureau 410
Montréal (Québec)
H3G 2S1
Tél. : (514) 875-7226 ou 1-800-561-0687
Téléc. : (514) 875 6928
Courriel : quebec@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A7
Tél. : (604) 925-6677
Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904

Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones – Québec
Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Des Galeries
Québec (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 842-4889
Téléc. : (418) 842-0105

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
1155, boul. René-Lévesque, 4e étage
Montréal (Québec) H3C 3B2
Tél. : (514) 876-4825 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (514) 876-3509
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program

Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
Succursale du Québec à Chisasibi
(région de la baie de James)
Chisasibi (Québec) J0M 1E0
Tél. : 1-888-825-3458
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones
1, Place Ville-Marie
10e étage, aile Est
Montréal (Québec) H3C 3A9
Tél. : (514) 874-8411
Téléc. : (514) 874-3915

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
C.P. 289, bureau 2604
800, Tour de la Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-1828
Téléc. : (514) 283-1843
Courriel : abc.montreal@ic.gc.ca
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique. Cet organisme fournit également des services par l'entremise des organismes suivants :

Association de développement des Algonquins inc.
C.P 879
Notre-Dame-Du-Nord (Québec) J0Z 3B0
Tél. : (819) 723-2825
Téléc. : (819) 723-2261
Corporation de développement économique montagnaise

40, François Gros-Louis, bureau 6
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : (418) 843-8771
Téléc. : (418) 843-4247

Corporation de développement économique montagnaise
1005, boul. Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 4S6
Tél. : (418) 968-1246
Téléc. : (418) 962-2449

Conseil de développement régional de Kativik
C.P. 239
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : (514) 634 8091 ou (819) 964-2961
Téléc. : (819) 964-2611

Centre de services aux entreprises Canada–Québec
5, Place Ville-Marie, bureau 12500
Montréal (Québec) H3B 4Y2
Tél. : (514) 496-4636
Ligne gratuite : 1-800-322-4636
Téléc. : (514) 496-5934
Internet : **www.infoentrepreneurs.org**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de tout le Québec.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie des Laurentides
1055, du P.E.P.S.
C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Tél. : (418) 648-3335
Téléc. : (418) 648-5849
Internet : **www.clf.forestry.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
1055, rue du PEPS
C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Tél. : (418) 648-7134
Téléc. : (418) 648-2529
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : **www.hrdc-drhc.gc.ca**

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours

des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
320, rue Saint-Joseph Est
C.P. 51127, bureau postal G. Roy
Québec (Québec) G1K 8Z7
Tél. : (418) 648-7551
Téléc. : (418) 648-7347
Courriel : filonim@inac.gc.ca
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
200, boul. René-Lévesque Ouest
Complexe Guy-Favreau

Tour Est, 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-5725
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (514) 283-9350
Courriel : louise.bournot@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec
880, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Tél. : (418) 627-6254
Téléc. : (418) 528-1278
Courriel : foretquebec@mrn.gouv.qc.ca

Forêt Québec offre une aide technique et des renseignements sur les forêts du Québec, le développement durable, la sylviculture, la biodiversité, la conservation des ressources pédologiques et hydriques, les politiques et les lois qui ont un rapport avec la foresterie.

Programme de développement des ressources forestières
L'objectif de ce programme est de faciliter la mise en valeur des ressources et l'établissement de partenariats et de stimuler le développement économique. Son but est d'amplifier la mise en valeur des ressources forestières en acceptant en guise de paiement des droits de coupe les systèmes sylvicoles qui ont pour effet d'accroître la productivité des forêts ou d'assurer la protection et le développement des ressources fauniques et du paysage forestier.

Programme d'aide financière au développement des boisés privés
Les sociétés territoriales autochtones et autres producteurs forestiers reconnus aux termes de l'article 120 de la Loi sur les forêts ont droit à une aide financière dans le cadre de ce programme. Les fonds ont pour but de défrayer une partie du coût des travaux visant le développement des boisés privés, la distribution des semis pour le reboisement, le remboursement des impôts fonciers payés et l'admissibilité au programme de financement de la foresterie.

Programme triennal visant la création d'emplois dans le domaine de la foresterie
Ce programme adjuge des contrats de travaux sylvicoles aux coopératives forestières et aux organismes de gestion en commun. Il comporte un volet formation et s'efforce de préparer les prestataires de la sécurité du revenu à des emplois dans le domaine de la sylviculture et de la foresterie. S'adresser au bureau régional de Travail Québec.

Secrétariat des affaires autochtones (SAA)
Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5Y6
Tél. : (418) 643-3166
Téléc. : (418) 646-4918
Courriel : saa@cex.gouv.qc.ca
Internet : **www.saa.gouv.qc.ca/**

Le Fonds de développement autochtone a un budget de 125 millions $ échelonné sur cinq ans en vue de créer un climat propice au développement économique des communautés autochtones et à la création d'emplois. Grâce à ce fonds, le Secrétariat des affaires autochtones procure des capitaux de risque et des fonds de développement économique aux communautés et aux entreprises locales. Le SAA dresse également une longue liste de tous les programmes publics à la disposition des Autochtones de la province.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Remarque : Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

NOUVEAU-BRUNSWICK

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe deux sociétés de financement des Autochtones au Nouveau-Brunswick qui administrent le financement en particulier des entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant au Nouveau-Brunswick sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

First Peoples Development Fund Inc.
320, rue St. Mary's
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3A 2S4
Tél. : (506) 453-9429
Téléc. : (506) 450-9564

Ulnooweg Development Group Ltd.
233, rue St. George
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1V8
Tél. : (506) 855-4441
Téléc. : (506) 853-7037
Internet : **www.ulnooweg.ca**

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
Courriel : metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario) Canada M5R 2N5

Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995
Internet : **www.ccab-canada.com**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a pour mission de faire connaître aux citoyens et aux entreprises autochtones et non autochtones les possibilités qui s'offrent à eux pour réussir sur le plan personnel et sur celui des affaires. Le Conseil offre des stages en entreprise, des possibilités de constitution de réseaux et des services d'aiguillage.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
Bureau régional de l'Atlantique
Tél. : (514) 875-7226 ou 1-800-561-0687
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Initiative conjointe de développement économique (ICDE)
570, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5A4
Tél. : (506) 452-3763
Ligne gratuite : 1-800-561-4030
Téléc. : (506) 452-3285
Courriel : dalivisa@acoa.ca
Internet : **www.jedinb.org**

Ce projet est une initiative conjointe de la province, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), du ministère des Affaires indiennes et du Nord et des communautés autochtones. Son but est de recenser les besoins et de sensibiliser les communautés autochtones aux programmes et aux politiques fédéraux et provinciaux. L'initiative dispose également de fonds discrétionnaires pour la réalisation de projets autochtones rentables qui n'ont pas droit au financement d'autres programmes gouvernementaux. Des renseignements sur les agents de développement économique dans chaque région sont disponibles sur le site Web ou en appelant le bureau de l'ICDE.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A7
Tél. : (604) 925-6677

Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones
15e étage, BMTT
55 Bloor St. W.
Toronto (Ontario) M4W 3N5
Tél. : (416) 927-6170
Téléc. : (416) 927-5523

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
1809 Barrington Street - 16e étage
Halifax (N.-É.) B3J 3K8
Tél. : 1-800-465-2422

Téléc. : (902) 429-6416
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
410-22nd Street East
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N9
Tél. : 306-955-3622
Ligne gratuite : 1-888-454-3622
Téléc. : 306-955-1037
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones – Canada atlantique
11e étage
5161 George Street
Halifax (N.-É.) B3J 2Y1
Tél. : (902) 421-4115
Téléc. : (902) 423-2264

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
4e étage, 1801 Hollis Street
C.P. 940, succ. M
Halifax (N.-É.) B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018
Téléc. : (902) 426-2624
Courriel : abc.halifax@ic.gc.ca
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)

Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)
Bureau régional – Nouveau-Brunswick
570, rue Queen
C.P. 578
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5A6
Tél. : (506) 452-3184
Ligne gratuite : 1-800-561-4030
Téléc. : (506) 452-3285
Internet : **www.acoa.ca**

L'APECA est un organisme du gouvernement fédéral dont l'objectif est d'améliorer l'économie des communautés du Canada atlantique par la création d'entreprises et de perspectives d'emploi fructueuses. Elle s'occupe d'aider les propriétaires de petites et moyennes entreprises à acquérir les moyens financiers dont ils ont besoin par le Programme de création d'entreprises, les Centres communautaires d'aide aux entreprises, des capitaux de risque et la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada.

Centre de services aux entreprises Canada–Nouveau-Brunswick
570, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 6Z6
Tél. : (506) 444-6140
Ligne gratuite : 1-800-668-1010
Téléc. : (506) 444-6172
ATM : (506) 444-6166 ou 1-800-887-6550
Internet : **www.csbc.org/nb/index.html**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de tout le Nouveau-Brunswick.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5P7
Tél. : (506) 452-3500
Téléc. : (506) 452-2495
Internet : **http://atl.cfs.nrcan.gc.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
C.P. 4000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5P7
Tél. : (506) 452-3638
Téléc. : (506) 452-2495
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : **www.hrdc-drhc.gc.ca**

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Affaires indiennes et inuits
C.P. 160
40 Havelock Street
Amherst (N.-É.) B4H 3Z3
Tél. : (902) 661-6200
Téléc. : (902) 661-6237
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355

Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
1741 Brunswick Street
2e étage, C.P. 11
Halifax (N.-É.) B3J 3X8
Tél. : (902) 426-5331
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (902) 426-9538
Courriel : atlantic.info@statcan.ca
Internet : **www.statcan.ca**

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie
C.P. 6000 (Complexe forestier Hugh John Flemming)
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Tél. : (506) 453-2614
Téléc. : (506) 457-4881
Internet : **www.gov.nb.ca/dnre/francais.htm**

Les gens d'affaires autochtones sont admissibles à la plupart des programmes provinciaux qui procurent une aide financière. Récemment, Ressources naturelles et Énergie (MRNE) a décidé d'ajouter des volets autochtones à ces programmes pour accroître leur utilisation par les communautés autochtones. Le MRNE aide également à financer les programmes interministériels suivants : Aide à la formation en sylviculture, Programme de formation des gardes forestiers autochtones, Projets de création d'emplois autochtones, de cogestion et d'éducation en plein air. Pour d'autres précisions sur cette aide financière ou des renseignements généraux sur l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick, il suffit de s'adresser au Ministère.

Bureau des affaires autochtones
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Tél. : (506) 453-2671
Téléc. : (506) 444-5612
Internet : **www.gnb.ca/0016/**

Le Bureau des affaires autochtones n'offre ni programme ni service. En revanche, il collabore avec les ministères de la province pour améliorer les rapports entre le gouvernement provincial et les communautés

Micmaques et Maliseet et les organismes autochtones. Cela englobe tout un éventail d'activités, notamment la coordination des politiques, le resserrement du dialogue et la prestation de renseignements et de conseils sur les programmes, les services et les possibilités de coopération entre les ministères provinciaux, les communautés Micmaques et Maliseet et les organismes autochtones.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Aboriginal Consulting Services
41, Piercy Crescent
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 7G2
Tél. : (506) 454-8668
Téléc. : (506) 455-8915
Courriel : dsaulis@nbnet.nb.ca

Aboriginal Resource Consultants (ARC)
C.P. 3216
Perth (Nouveau-Brunswick) E7H 5K3
Tél. : (506) 273-0842
Téléc. : (506) 273-4409
Internet : **www.arccanada.com**

Fournit des services de consultation sur le développement des ressources humaines.

Alquimou Consulting Group
C.P. 19, site 10
Big Cove (Nouveau-Brunswick) E0A 2L0
Tél. : (506) 523-5689
Courriel : alquimou@interserv.com

Alquimou Consulting aide les Autochtones à préparer des plans d'activités. Cette entreprise organise également des ateliers de sensibilisation transculturels aux ministères/organismes gouvernementaux, aux organisations, aux entreprises ou aux groupes qui organisent des ateliers culturels.

F & M Development Association
C.P. 3151
Perth-Andover (Nouveau-Brunswick) E7H 5K3
Tél. : (506) 273-4081
Téléc. : (506) 273-4091
Courriel : migcree@nbnet.nb.ca

Même si F & M Development n'a rien fait d'officiel dans le domaine de la foresterie, cette entreprise fournit des services de développement économique et de création d'entreprises aux communautés autochtones.

Han Martin Associates
C.P. 354, succ. A
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 4Z9
Tél. : (506) 455-2881

Téléc. : (506) 455-3169
Courriel : hanmar@nbnet.nb.ca

Progressive Planning Ltd.
385, chemin Wilsey, comp. 43
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5N6
Tél. : (506) 458-8522
Téléc. : (506) 458-5827
Courriel : proplan@brunswickmicro.nb.ca

S'occupe de la gestion de projets et de gestion financière, réalise des études d'impact sociales, des études environnementales, se livre à des activités de recherche-développement économiques et à l'évaluation des programmes.

Red Sky Institute of Technology
8, chemin Gitpo
Première nation d'Eelground (Nouveau-Brunswick) E1V 4E4
Tél. : (506) 622-7921
Téléc. : (506) 622-7492
Courriel : raugustine@igs.net

Le Red Sky Institute dispense des programmes de formation sur les forêts, la pêche et la sécurité. Il fournit également des services de développement et de gestion d'entreprise.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones. Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

NOUVELLE-ÉCOSSE

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il y a plus de 30 sociétés de financement des Autochtones au Canada qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Ulnooweg Development Group Inc.
139 Esplanade Street
C.P. 1259
Truro (N.-É.) B2N 5N2
Tél. : (902) 893-7379
Téléc. : (902) 893-0353
Courriel : jbower@ulnooweg.ca
Internet : **www.ulnooweg.ca**

Ulnooweg est une société de financement des Autochtones (SFA) qui consent des prêts commerciaux et fournit des services aux entreprises nouvelles et existantes. Depuis sa création en 1985, Ulnooweg a octroyé des prêts aux entrepreneurs autochtones et continue d'aider au développement des peuples autochtones qui vivent dans les réserves ou en dehors en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, en finançant des entreprises commerciales appartenant à des Autochtones.

Fondation Calmeadow
5670 Springarden Road
Bureau 300
Halifax (N.-É.)
B3J 1H6
Tél. : (902) 492-3585 ou 1-800-565-2205
Téléc. : (902) 422-8955
Courriel : calnova@auracomcom

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés

proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario) M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995
Internet: **www.ccab-canada.com/**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone est un organisme national qui réunit des gens d'affaires autochtones et non autochtones pour établir des partenariats mutuellement bénéfiques par le biais de stages dans l'entreprise. Les stagiaires autochtones participants acquièrent ainsi une expérience du milieu des affaires en plus de recevoir une formation et de constituer des réseaux.

Le CCCA offre la possibilité aux stagiaires autochtones d'acquérir des techniques de gestion et d'entreprenariat. Les stagiaires réintègrent leur communauté forts d'une expérience de la gestion et de la création d'entreprises. Le programme dure au minimum six mois et au maximum un an.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
Région de l'Atlantique
Tél. : (514) 875-7226 ou 1-800-561-0687
www.ceso-saco.com

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise. Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Nova Scotia Environmental Industry Association (NSEIA)
33 Ochterloney Street
Bureau 270, Dartmouth (N.-É.)

Adresse postale : C.P. 563
Dartmouth (N.-É.) B2Y 3Y8
Tél. : (902) 463-3538/(902) 463-3539
Téléc. : (902) 463-3511
Courriel : nseia@istar.ca
www.nseia.ns.ca

La NSEIA est une association provinciale d'entreprises dont l'objectif est de promouvoir les produits et les services environnementaux et de contribuer au développement durable en Nouvelle-écosse.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada (BDC)
Cogswell Tower, bureau 1400, Scotia Square
Halifax (N.-É.) B3J 2Z7
Tél. : (902) 426-7850
Téléc. : (902) 426-6783
Internet : **www.bdc.ca**

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones
15e étage, BMTT
55 Bloor St. W.
Toronto (Ontario) M4W 3N5
Tél. : (416) 927-2755
Téléc. : (416) 927-5523

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
1809 Barrington Street – 16e étage
Halifax (N.-É.) B3J 3K8
Tél. : 1-800-465-2422
Téléc. : (902) 429-6416
Internet : **www.cibc.com/**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de

250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
224 – 4th Avenue
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5M5
Tél. : (306) 955-3622 ou 1-888-454-3622
Téléc. : (306) 955-1037
Internet : **www.firstnationsbank.com/**

Banque Royale du Canada
Services bancaires aux Autochtones – Canada atlantique
Banque Royale du Canada
11e étage
5161 George Street
Halifax (N.-É.) B3J 2Y1
Tél. : (902) 421-4115
Téléc. : (902) 423-2264

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
4e étage, 1801 Hollis Street
C.P. 940, succ. M
Halifax (N.-É.) B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018
Téléc. : (902) 426-2624
Courriel : abc.halifax@ic.gc.ca
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Bureau régional
1801 Hollis Street, bureau 600

C.P. 2284, succ. M
Halifax (N.-É.) B3J 3C8
Tél. : (902) 426-6743 ou 1-800-565-1228
Téléc. : (902) 426-2054
Internet : **www.acoa.ca**

L'APECA collabore avec ses nombreux partenaires pour aider les propriétaires de petites et moyennes entreprises à acquérir les ressources financières dont elles ont besoin pour réussir et pour créer des emplois durables et valables. Appelez la ligne gratuite pour connaître l'adresse du bureau de votre région.

Programme de développement des entreprises
Ce programme est conçu pour vous aider à établir, élargir ou moderniser votre entreprise. Axé sur les petites et les moyennes entreprises, ce programme donne accès à des capitaux sous forme de contributions sans intérêt, sans garantie et remboursables. Les organismes à but non lucratif qui fournissent une aide au milieu des affaires peuvent également y avoir droit.

Centres de services aux entreprises du Canada
1575 Brunswick Street
Halifax (N.-É.) B3J 2G1
Tél. : (902) 426-8604 ou 1-800-668-2010
Téléc. : (902) 426-6530
Info – Téléc. : (902) 426-3201
Ligne d'info gratuite – Téléc. : 1-800-401-3201
Ligne ATM gratuite : 1-800-797-4188
Courriel : halifax@cbsc.ic.gc.ca
Internet : **www.cbsc.org/ns**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de toute la Nouvelle-Écosse.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000, rue Regent
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5P7
Tél. : (506) 452-3500
Téléc. : (506) 452-3525
Internet : **http://Atl.cfs.NRCan.gc.ca/cfs/welcome_f.html**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens. Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
Service canadien des forêts
430 Marney Road
Hilden (N.-É.) B0N 1C0
Tél. : (902) 893-0099
Téléc. : (902) 893-4468
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société d'expansion du Cap-Breton
C.P. 1750, Commerce Tower, 4e étage
15 Dorchester Street
Sydney (N.-É.) B1P 6T7
Tél. : (902) 564-3600 ou 1-800-705-3926
Téléc. : (902) 564-3825

Bureau satellite de la SECB
32 Paint Street
Port Hawkesbury (N.-É.) B0E 2V0
Tél. : (902) 625-3111
Téléc. : (902) 625-3266
Internet : **www.capebretonbusiness.com/ecbc/ec.html**

Cette société a pour mandat de promouvoir et d'aider au financement et au développement des entreprises de la région, en créant des emplois en dehors du secteur de production du charbon et en élargissant la base de l'économie locale.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
Siège social :

151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Réseau de forêts modèles – Service canadien des forêts
Nova Forest Alliance
C.P. 208 - 285 George St.
Stewiacke (N.-É.) B0N 2J0
Tél. : (902) 639-2921
Téléc. : (902) 639-2981
Courriel : info@NovaForestAlliance.com
Internet : **www.NovaForestAlliance.com/nfa_e/wel_e/welcomee.html**

La vision de Nova Forest Alliance est de « permettre l'aménagement forestier durable par l'établissement de partenariats dans le contexte unique des écosystèmes forestiers acadiens de Nouvelle-Écosse ».

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Administration régionale
C.P. 1350
99 Wyse Rd.
Dartmouth (N.-É.) B2Y 4B9
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca**
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml** (Programme d'aide au travail autonome)
Travail Canada : 1-800-661-1997
Programmes de soutien du revenu : 1-800-227-9914
1-800-206-7218
Visitez le site Web pour connaître le bureau de votre région.

Programme d'aide au travail autonome
Ce programme fournit des services de soutien du revenu, d'assistance professionnelle et technique pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités témoignant du potentiel d'emplois indépendants à long terme, doivent lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en recevant une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)
Région de l'Atlantique
C.P. 160
40 Havelock Street
Amherst (N.-É.) B4H 3Z3

Tél. : (902) 661-6200
Téléc. : (902) 661-6237
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
1741 Brunswick Street
2e étage, C.P. 11
Halifax (N.-É.) B3J 3X8
Tél. : (902) 426-5331 ou 1-800-263-1136
Téléc. : (902) 426-9538
Courriel : atlantic.info@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES ENTREPRISES AUTOCHTONES

Remarque : Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

Î.-P.-É./T.-N.

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il y a plus de 30 sociétés de financement des Autochtones au Canada qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Ulnooweg Development Group Inc.
139 Esplanade Street
C.P. 1259
Truro (N.-É.) B2N 5N2
Tél. : (902) 893-7379
Téléc. : (902) 893-0353 (Téléc.)
Courriel : jbower@ulnooweg.ca
Internet : **www.ulnooweg.ca**

Ulnooweg est une société de financement des Autochtones (SFA) qui consent des prêts commerciaux et fournit des services aux entreprises nouvelles et existantes. Depuis sa création en 1985, Ulnooweg a octroyé des prêts aux entrepreneurs autochtones et continue d'aider au développement des peuples autochtones qui vivent dans les réserves ou en dehors en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, en finançant des entreprises commerciales appartenant à des Autochtones.

Fondation Calmeadow
5670 Springarden Road
Bureau 300
Halifax (N.-É.)
B3J 1H6
Tél. : (902) 492-3585 ou 1-800-565-2205
Téléc. : (902) 422-8955
Courriel : calnova@auracomcom

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés

proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
Région de l'Atlantique
Tél. : (514) 875-7226
1-800-561-0687
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise. Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario) M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone est un organisme national qui réunit des gens d'affaires autochtones et non autochtones pour établir des partenariats mutuellement bénéfiques par le biais de stages dans l'entreprise. Les stagiaires autochtones participants acquièrent ainsi une expérience du milieu des affaires en plus de recevoir une formation et de constituer des réseaux.

Le CCCA offre la possibilité aux stagiaires autochtones d'acquérir des techniques de gestion et d'entreprenariat. Les stagiaires réintègrent leur communauté forts d'une expérience de la gestion et de la création d'entreprises. Le programme dure au minimum six mois et au maximum un an.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada (BDC)
BDC Place, 111 Kent Street
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 1N3
Tél. : (902) 566-7454
Téléc. : (902) 566-7459
Internet : **www.bdc.ca**

Atlantic Place
215 Water Street Main Floor
St. John's (T.-N.) AIC 5K4
Tél. : (709) 772-5505
Téléc. : (709) 772-2516
Internet : **www.bdc.ca**

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones
15e étage, BMTT
55 Bloor St. W.
Toronto (Ontario)
M4W 3N5
Tél. : (416) 927-2755
Téléc. : (416) 927-5523

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
151 Queen Street
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7K2
Tél. : (902) 892-1284 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (902) 368-3262

Atlantic Place
215 Water Street
St. John's (T.-N.)
A1C 5J9
Tél. : (709) 576-8800 ou 1-800-465-2422
Téléc. : (709) 576-8188

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
224 – 4th Avenue
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5M5
Tél. : (306) 955-3622 ou 1-888-454-3622
Téléc. : (306) 955-1037
Internet : **www.firstnationsbank.com**

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
4e étage, 1801 Hollis Street
C.P. 940, succ. M
Halifax (N.-É.) B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018
Téléc. : (902) 426-2624
Courriel : abc.halifax@ic.gc.ca
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)
Bureau régional
Édifice John Cabot, 11e étage
10 Barter's Hill
C.P. 1060, succ. C
St. John's (T.-N.) A1C 5M5
Tél. : (709) 772-2751 ou 1-800-668-1010
Téléc. : (709) 772-2712
Internet : **www.acoa.ca**

Bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard
Édifice Banque Royale, 3e étage
100 Sydney Street, C.P. 40
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7K2
Tél. : (902) 566-7492 ou 1-800-871-2596
Téléc. : (902) 566-7098

L'APECA collabore avec ses nombreux partenaires pour aider les propriétaires de petites et moyennes entreprises à acquérir les ressources financières dont ils ont besoin pour réussir et pour créer des emplois durables et valables. Appelez la ligne gratuite pour connaître l'adresse du bureau de votre région.

Programme de développement des entreprises
Ce programme est conçu pour vous aider à établir, élargir ou moderniser votre entreprise. Axé sur les petites et les moyennes entreprises, ce programme donne accès à des capitaux sous forme de contributions sans intérêt, sans garantie et remboursables. Les organismes à but non lucratif qui fournissent une aide au milieu des affaires peuvent également y avoir droit.

Centres de services aux entreprises du Canada
90 O'Leary Avenue
C.P. 8687
St. John's (T.-N.) A1B 3T1

Tél. : (709) 772-6022 ou 1-800-668-2010
Téléc. : (709) 772-6090
Info – Téléc. : (709) 772-6030
Ligne d'info gratuite – Téléc. : 1-888-772-6030
Courriel : st.johns@cbsc.ic.gc.ca
Internet : **www.cbsc.org/nf**

75 Fitzroy Street
C.P. 40
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7K2
Tél. : (902) 368-0771 ou 1-800-668-2010
Téléc. : (902) 566-7377
Info – Téléc. : (902) 368-0776
Ligne d'info gratuite – Téléc. : 1-800-401-3201
ATM : (902) 368-0724
Courriel : pei@cbsc.ic.gc.ca
Internet : **www.cbsc.org/pe**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de toute la Saskatchewan.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000, rue Regent
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5P7
Tél. : (506) 452-3500
Téléc. : (506) 452-3525
Internet : **http://Atl.cfs.NRCan.gc.ca/cfs/welcome_f.html**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens. Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
Service canadien des forêts
430 Marney Road
Hilden (N.-É.) B0N 1C0
Tél. : (902) 893-0099
Téléc. : (902) 893-4468
Internet : www.pfpn.gc.ca

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide

financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Programme de forêts modèles – Service canadien des forêts
Forêt modèle de l'ouest de Terre-Neuve
Service des forêts de Terre-Neuve
Forest Centre, University Drive
Sir Wilfred Grenfell College
C.P. 68
Corner Brook (T.-N.) A2H 6C3
Internet : **www.wnmf.com/contacts.htm**

Initiative stratégique visant la participation accrue des Autochtones
Cette initiative vise la participation accrue des groupes autochtones au Programme de forêts modèles. L'objectif est de créer une certaine stabilité sociale, économique et environnementale dans les communautés autochtones en incorporant les projets ayant trait à l'entreprenariat et les connaissances écologiques ancestrales dans les activités du Programme de forêts modèles.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
161 St. Peters Road
C.P. 20105
Comptoir postal Sherwood
Sherwood (Î.-P.-É.) C1A 9E3

C.P. 12051
689 Topsail Road
St. John's (T.-N.)
A1B 3Z4
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca**
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml** (Programme d'aide au travail autonome)
Travail Canada 1-800-661-1997
Programmes de soutien du revenu : 1-800-227-9914
1-800-206-7218

Visitez le site Web pour connaître le bureau de votre région.

Programme d'aide au travail autonome

Ce programme fournit des services de soutien du revenu, d'assistance professionnelle et technique pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités témoignant du potentiel d'emplois indépendants à long terme, doivent lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en recevant une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)
Région de l'Atlantique
C.P. 160
40 Havelock Street
Amherst (N.-É.) B4H 3Z3
Tél. : (902) 661-6200
Téléc. : (902) 661-6237
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Industrie Canada
Industrie Canada
C.P. 8950
St. John's (T.-N.) A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4864
Téléc. : (709) 772-2373
Internet : **www.ic.gc.ca**

4e étage, 1801 Hollis Street
C.P. 940, succ. M
Halifax (N.-É.) B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018
Téléc. : (902) 426-2624
Courriel : abc.halifax@ic.gc.ca

Prêts destinés à l'amélioration d'entreprises
Cette initiative aide les entreprises nouvelles et existantes à obtenir des prêts de durée indéterminée auprès des banques et d'autres prêteurs agréés.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
1741 Brunswick Street
2e étage, C.P. 11
Halifax (N.-É.) B3J 3X8
Tél. : (902) 426-5331 ou 1-800-263-1136
Téléc. : (902) 426-9538
Courriel : atlantic.info@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. GOUVERNEMENT – PROVINCIAL

Ministère de l'Agriculture et des Forêts
5e étage, Édifice Jones
11 Kent Street
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8
Tél. : (902) 368-4880
Téléc. : (902) 368-4857
Internet : **www.gov.pe.ca/af/index.php3**

Ministère du Développement et du Réaménagement rural
C.P. 8700
St. John's (T.-N.) A1B 4J6

Tél. : (709) 729-7000
Téléc. : (709) 729-7244
Internet : **www.gov.nf.ca/drr**

Centre de ressources pour les petites entreprises
Le Centre de ressources pour les petites entreprises possède une collection de plus de 10 000 livres et vidéos et de 300 périodiques. Il est abonné à plus de 750 bases de données en ligne. On peut obtenir des renseignements en personne, au téléphone ou par le courrier. Les employés du Centre peuvent aider à trouver de nouvelles idées et fournir des renseignements généraux sur l'élaboration d'un plan d'activités, la commercialisation et les activités promotionnelles.

Services d'aide à la planification d'une entreprise
Les Services d'aide à la planification d'une entreprise fournissent des conseils sur l'élaboration d'un plan d'activités, la commercialisation, l'ingénierie et la gestion financière. Les employés sont là pour fournir des conseils et des directives aux gens d'affaires qui éprouvent des besoins dans ces domaines.

Fonds de démarrage pour les entreprises
Des agents de développement économique de première ligne, qui connaissent les programmes de développement provinciaux, fédéraux et communautaires, sont là pour aider à avoir accès à ces programmes. Ils peuvent fournir des conseils sur le type de plan et les garanties exigibles pour élaborer un solide plan d'activités. Ils sont là également pour offrir un programme de prêts aux travailleurs autonomes qui souhaitent lancer ou élargir une micro-entreprise.

Fonds de démarrage pour les entreprises stratégiques
Ce fonds a pour but d'aider les petites et les moyennes entreprises appartenant à des branches stratégiques, surtout à celles qui offrent des possibilités d'exportation, à avoir accès à un financement essentiel. L'une de ces branches concerne les entreprises environnementales. Ce fonds peut venir en aide lorsque les besoins financiers ne peuvent pas être satisfaits par les prêteurs classiques ou par d'autres sources de financement des entreprises.

Ministère de l'industrie, du Commerce et de la Technologie
Division de l'analyse de valeur et de rentabilité
C.P. 8700
St. John's (T.-N.), Canada A1B 4J6
Tél. : (709) 729-5066
Téléc. : (709) 729-3208
Internet : **www.success.nfld.net/business/**

Economic Diversification and Growth Enterprises Initiative (EDGE)
L'EDGE est accessible aux entreprises existantes qui souhaitent prendre de l'expansion et aux entreprises émergentes.

Prince Edward Island Business Development
C.P. 910
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7L9
Tél. : (902) 368-6300 ou 1-800-563-3734 (gratuit en Amérique du Nord)
Téléc. : (902) 368-6301
Courriel : invest@gov.pe.ca

Internet : **www.peibusinessdevelopment.com/index-start.php3**

PEIBD fournit des renseignements sur divers programmes de création de petites entreprises offerts par PEI Business Development, de même qu'une foule de renseignements qui vous aideront à exploiter une entreprise à l'Île-du-Prince-Édouard.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Remarque : Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

YUKON

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il y a plus de 30 sociétés de financement des Autochtones au Canada qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

dana Naye Ventures
409 Black Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2N2
Tél. : (867) 668-6925 ou 1-800-661-0448
Téléc. : (867) 668-3127
dananaye@yknet.yk.ca

dana Naye Ventures aide les habitants et les communautés du Yukon à devenir plus autonomes en fournissant des services de financement et de consultation aux entrepreneurs et aux entreprises du Yukon.

Fondation Calmeadow
Tél. : (416) 362-9125
Téléc. : (416) 362-0769
metrofund@calmeadow.com

La Fondation Calmeadow est une fondation à but non lucratif qui a son siège à Toronto et qui favorise l'autonomie économique des travailleurs autonomes du Canada et du tiers monde.

First Peoples' Fund
Il s'agit d'une initiative du secteur privé dont le but est d'aider les communautés autochtones à instituer et à exploiter leurs propres caisses de prêts aux micro-entreprises. Les prêts sont consentis aux taux d'intérêt commerciaux et leur valeur varie de 300 $ à 3 000 $. Les prêts sont consentis aux travailleurs autonomes dans des cercles d'emprunteurs de 4 à 7 personnes qui approuvent et garantissent ensemble les prêts. Aucune caution ni apport de capitaux n'est exigé. Les fonds des prêts sont administrés par les communautés

proprement dites moyennant l'appui du First Peoples' Fund.

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario) M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995
www.ccab-canada.com/

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone est un organisme national qui réunit des gens d'affaires autochtones et non autochtones pour établir des partenariats mutuellement bénéfiques par le biais de stages dans l'entreprise. Les stagiaires autochtones participants acquièrent ainsi une expérience du milieu des affaires en plus de recevoir une formation et de constituer des réseaux.

Le CCCA offre la possibilité aux stagiaires autochtones d'acquérir des techniques de gestion et d'entreprenariat. Les stagiaires réintègrent leur communauté forts d'une expérience de la gestion et de la création d'entreprises. Le programme dure au minimum six mois et au maximum un an.

Circle for 2015
Il s'agit d'un nom commercial qui identifie les programmes et les activités de constitution de réseaux. Ce programme de constitution de réseaux favorise les rapports d'entreprise à entreprise entre les entreprises et les communautés autochtones et non autochtones.

PAR (Progressive Aboriginal Relations)
PAR est un programme dont le but est d'aider les entreprises à développer et à faire connaître leurs travaux auprès des Autochtones dans le domaine de l'emploi, de la création d'entreprises, du développement du leadership et des relations communautaires.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1724 Merrill Lynch Tower
Edmonton Centre
Edmonton (Alberta) T5J 2Z2
Tél. : (780) 421-4740 ou 1-800-763-6372
Téléc. : (780) 429-3186
Courriel : alberta@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise. Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

The Community Reinvestment Fund – Yukon

www.crfusa.com/
Organisme à but non lucratif qui assure le financement des petites entreprises au Yukon.

Chambre de commerce du Yukon
510 Elm (Yukon) OK 73099
Tél. : (405) 354-3567
Courriel : **fgreer@yukoncc.com**

La Chambre de commerce du Yukon stimule la croissance économique dans la collectivité par le leadership, le soutien et les services fournis à ses membres.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada (BDC)
2090A - 2nd Avenue
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1B6
Tél. : (867) 633-7510
Téléc. : (867) 667-4058
Internet : **www.bdc.ca**

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Succursale Park Royal
959 Park Royal South
West Vancouver (C.-B.) V7T 1A1
Tél. : (604) 903-3022
Téléc. : (604) 903-3021

Banque Canadienne Impériale de Commerce
400 Burrard Street, 5e étage
Vancouver (C.-B.) V6C 3A6
Tél. : (604) 665-1254

Téléc. : (604) 665-1114

Programme d'aide aux petites entreprises du Yukon
Ce programme procure une aide financière et non financière aux entrepreneurs qui entendent lancer une nouvelle entreprise et à ceux qui souhaitent élargir une entreprise existante. Cette aide financière revêt la forme de prêts et de garanties d'emprunt.

Banque Royale du Canada – Succursale nationale
Services bancaires aux Autochtones
11e étage, 335 - 8th Avenue, S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 2N5
Tél. : (403) 292-3764
Téléc. : (403) 292-3436

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
Industrie Canada
21e étage, 300 West Georgia Street
Vancouver (C.-B.)
V6B 6E2
Tél. : (604) 666-3871
Téléc. : (604) 666-0238
Courriel : abc.vancouver@ic.gc.ca
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca**
Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html**

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique.

Centres de services aux entreprises du Canada
201-208 Main Street
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2A9
Tél. : (867) 633-6257 ou 1-800-661-0543
Téléc. : (867) 667-2001
Info – Téléc. : (867) 633-2533
Ligne d'info gratuite – Téléc. : 1-800-841-4320
Internet : **www.cbsc.org/yukon**
Courriel : perry.debbie@cbsc.ic.gc.ca

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer

et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires de tout le Yukon.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie du Nord
5320-122 Street
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7210
Téléc. : (780) 435-7359
www.nofc.forestry.ca

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens. Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
345-300 Main Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-3350
Téléc. : (867) 667-3138
www.pfpn.gc.ca

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
125-300 Main Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-5083

Téléc. : (867) 668-6801
www.hrdc-drhc.gc.ca
www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml (Programme d'aide au travail autonome)
Services d'administration/emploi : (867) 667-5083
Travail Canada : 1-800-661-1997
Programmes de soutien du revenu : 1-800-227-9914
1-800-206-7218
(867) 668-6801 (téléc.)
Visitez le site Web pour connaître le bureau de votre région.

Programme d'aide au travail autonome
Ce programme fournit des services de soutien du revenu, d'assistance professionnelle et technique pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités témoignant du potentiel d'emplois indépendants à long terme, doivent lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en recevant une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)
345-300 Main Street
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-3100
Téléc. : (867) 667-3196
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril 1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
Library Square Office Tower
600-300 West Georgia Street
Vancouver (C.-B.) V6B 6C7
Tél. : (604) 666-3691 ou 1-800-263-1136
Téléc. : (604) 666-4863
Courriel : stcvan@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Polar Geomatics Ltd.
11 Nisutlin Dr.
Whitehorse (Yukon)
Y1A 3S4
Tél. : (403) 668-3846
Téléc. : (403) 668-6577
Courriel : polargeo@polargeo.yk.ca
Internet : **www.polargeo.yk.ca/**

Remarque : Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

I. SECTEUR À BUT NON LUCRATIF

Sociétés de financement des Autochtones (SFA)
Il existe deux sociétés de financement des Autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest qui administrent le financement pour une ou plusieurs entités gouvernementales, en particulier pour les entreprises autochtones. Le financement a pour but de permettre, de lancer, d'acquérir ou d'agrandir des entreprises autochtones rentables. Les entrepreneurs autochtones, indiens non inscrits, inuits et métis vivant en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest sont admissibles à ces programmes, qui consentent des prêts pouvant atteindre 50 000 $ pour créer, acquérir, agrandir ou moderniser des entreprises autochtones. Certaines des SFA servent des entreprises autochtones affiliées à des Premières nations et à des régions géographiques bien précises.

Fonds de développement des coopératives dans les T.N.-O.
321-C Old Airport Road
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 3T3
Tél. : (403) 873-3481
Téléc. : (403) 920-4052

Fonds métis-déné de développement des T.N.-O.
C.P. 1805, 5125 - 50th Street
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2P4
Tél. : (403) 873-9341
Téléc. : (403) 873-8561

Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA)
204A St. George Street
Coach House, Main Floor
Toronto (Ontario), Canada M5R 2N5
Tél. : (416) 961-8663
Téléc. : (416) 961-3995
Internet : **www.ccab-canada.com**

Le Conseil canadien pour le commerce autochtone est un organisme national qui réunit des gens d'affaires autochtones et non autochtones pour établir des partenariats mutuellement bénéfiques par le biais de stages dans l'entreprise. Les stagiaires autochtones participants acquièrent ainsi une expérience du milieu des affaires en plus de recevoir une formation et de constituer des réseaux.

Service d'assistance canadien aux organismes (SACO)
1724 Merrill Lynch Tower
Edmonton Centre
Edmonton (Alberta) T5J 2Z2
Tél. : (780) 421-4740 ou 1-800-763-6372
Téléc. : (780) 429-3186
Courriel : alberta@ceso-saco.com
Internet : **www.ceso-saco.com**

Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) met à la disposition des propriétaires d'entreprise de tout le Canada les compétences de plus de 4 300 professionnels volontaires à la retraite. Cet organisme à but non lucratif fournit des services bénévoles à plus de 1 000 communautés, entreprises et citoyens chaque année dans les domaines qui pâtissent d'une pénurie de compétences. Les services consultatifs aux entreprises sont généralement limités à une semaine au maximum, souvent à temps partiel. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer un plan d'activités ou mettre sur pied un système de tenue de registres par exemple, le SACO est une excellente source d'expertise.

Le client est censé régler les dépenses directes des volontaires, comme les frais de transport, de repas et d'hébergement.

Native Investment and Trade Association (NITA)
108-100 Park Royal
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A7
Tél. : (604) 925-6677
Téléc. : (604) 913-0559
Courriel : nita@bc.sympatico.ca
Internet : **www.native-invest-trade.com**

La Native Investment and Trade Association est une association autochtone à but non lucratif qui stimule l'autonomie par l'entreprenariat. La NITA s'efforce de créer un climat plus sain entre le Canada autochtone et le milieu des affaires en favorisant la compréhension mutuelle par la communication, les partenariats et les coentreprises.

II. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de développement du Canada
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 5E7
Tél. : (514) 283-5904
Téléc. : (514) 283-2872
Internet : **www.bdc.ca**
Contactez le siège social pour connaître la succursale la plus proche de chez vous.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État dont la mission est d'aider à créer et à développer les petites et les moyennes entreprises canadiennes. La Banque offre toute une diversité de produits financiers qui conviennent à chaque étape de la croissance d'une entreprise, depuis la plus petite micro-entreprise jusqu'aux moyennes entreprises en pleine expansion.

La Banque offre une aide financière spécialisée comme une aide-conseil aux petites entreprises; et elle offre une « trousse de lancement d'une petite entreprise ». Chaque succursale a son propre responsable des comptes des services aux Autochtones.

Banques commerciales – Services aux Autochtones

La plupart des grandes banques ont une division autochtone. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont priés de s'adresser à la succursale de leur banque pour connaître la personne-ressource des services aux

Autochtones dans leur région.

Banque de Montréal
Unité des services bancaires aux Autochtones
15e étage, BMTT
55 Bloor St. W.
Toronto (Ontario) M4W 3N5
Tél. : (416) 927-6170
Téléc. : (416) 927-5523

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)
Services bancaires aux Autochtones
9990 Jasper Avenue, 4e étage
Edmonton (Alberta) T5J 2K3
Tél. : (780) 429-7641
Téléc. : (780) 429-7677
Internet : **www.cibc.com/aboriginal**

Small Business Development Corporation
Ce programme consent des prêts aux entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions $ ou qui emploient moins de 50 personnes. Les taux d'intérêt sont fixes pour toute la durée du prêt et les conditions de remboursement sont flexibles.

Industrial Estates Limited Financing Program
Ce programme est conçu de manière à assurer le financement par des prêts des usines de fabrication nouvelles ou qui entendent s'agrandir. Le montant minimum d'un prêt en vertu de ce programme est de 250 000 $. Le remboursement se fait normalement par voie d'amortissement sur 20 ans.

Product Development Management Program
Ce programme a pour but d'aider les constructeurs à concevoir de nouveaux produits et à rehausser la qualité de conception des produits existants. Les subventions octroyées en vertu de ce programme financent jusqu'à 75 % des coûts de développement des produits soumis par un concepteur-conseil. La subvention maximale est de 15 000 $ par projet.

Banque des Premières nations du Canada
Groupe financier TD
410 - 22nd Street East
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N9
Tél. : (306) 955-3622
Ligne gratuite : 1-888-454-3622
Téléc. : (306) 955-6811
Internet : **www.firstnationsbank.com**

Banque Royale
Services bancaires aux Autochtones
Planification et développement
Banque Royale du Canada
16e étage, 220, avenue du Portage

Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5
Tél. : (204) 988-6478
Téléc. : (204) 947-3946

Services consultatifs aux Premières nations
Royal Trust
4e étage, 330, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z5
Tél. : (204) 988-6748
Téléc. : (204) 988-6746

III. GOUVERNEMENT – FÉDÉRAL

Entreprise autochtone Canada (Industrie Canada)
C.P. 18
Cambridge Bay (T.N.-O.) X0E 0C0
Tél. : (867) 983-2624
Téléc. : (867) 983-2075
Courriel : boblong@polarnet.ca

Internet : **http://strategis.ic.gc.ca:80/sc_mangb/abc/frndoc/homepage.html** (Entreprise autochtone Canada)
Internet : **www.strategis.ic.gc.ca** (informations et ressources sur les entreprises)

Ce programme s'adresse aux petites entreprises à qui il offre des services financiers et non financiers. Il peut contribuer aux coûts d'élaboration d'un plan d'activités et de réalisation d'études de faisabilité, d'établissement de nouvelles entreprises ou de coentreprises et d'utilisation accrue des technologies dans une entreprise par l'achat d'équipements en vue d'en améliorer la compétitivité. Entreprise autochtone Canada offre également une aide dans les domaines de la gestion et de la formation technique. Cet organisme fournit également des services par l'entremise de l'organisme suivant :

Société métisse de développement des T.N.-O.
C.P. 1805, 5125 50th Street
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2P4
Tél. : (403) 920-8576
Téléc. : (403) 873-3492

Centre de services aux entreprises Canada–Territoires du Nord-Ouest
Scotia Centre, 8e étage
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
Tél. : (867) 873-7958
Ligne gratuite : 1-800-661-0599
Téléc. : (867) 873-0101
Courriel : yel@cbsc.ic.gc.ca
Internet : **www.rcsec.org/tno/index.html**

Les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour objectif d'améliorer le lancement, la survie et la

croissance des petites et moyennes entreprises en permettant aux gens d'affaires de tout le Canada d'avoir accès à des renseignements et à des aiguillages précis, ponctuels et pertinents. Leur objectif est d'améliorer et de simplifier l'accès aux programmes, aux services et aux renseignements gouvernementaux pour les gens d'affaires des Territoires du Nord-Ouest.

Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
Centre de foresterie du Nord
5320 - 122 Street
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7210
Téléc. : (780) 435-7359
Internet : **www.nofc.forestry.ca**

La mission du Service canadien des forêts (SCF), secteur de Ressources naturelles Canada, est de promouvoir le développement durable des forêts du Canada et la compétitivité du secteur forestier canadien pour assurer le bien-être des générations actuelles et futures de Canadiens.

Le SCF publie des guides et des documents d'information sur la planification des entreprises forestières, ainsi que de nombreuses publications de recherche qui ont trait à la foresterie et aux produits forestiers.

Programme forestier des Premières nations
5320-122nd St.
Edmonton (Alberta) T6H 3S5
Tél. : (780) 435-7270
Téléc. : (780) 435-7356
Internet : **www.pfpn.gc.ca**

Ce programme assure le financement et prodigue des conseils forestiers aux Premières nations de plein droit pour leur permettre de jouer un rôle plus important dans le domaine de la foresterie à l'avenir. Une aide financière est disponible pour stimuler les partenariats commerciaux dans les réserves et en dehors, ainsi qu'avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et l'industrie forestière. Au nombre des candidats admissibles, mentionnons les bandes, les conseils tribaux et les entreprises appartenant à des Premières nations. Le programme doit durer cinq ans et expirer le 31 mars 2001.

Partenariat rural canadien (PRC)
Ligne gratuite : 1-888-781-2222
Internet : **www.rural.gc.ca**

Cette initiative a pour but de favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches et pratiques pour répondre aux problèmes et aux préoccupations du développement rural. Le but est de financer des projets qui aident à concevoir des « instruments » qui amélioreront la qualité de vie des communautés rurales et les armeront mieux pour être concurrentielles dans une économie mondialisée, pour que les communautés rurales puissent contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité du Canada. On trouvera un guide des programmes gouvernementaux s'adressant aux communautés rurales sur ce site Web ou en appelant la ligne gratuite.

Société pour l'expansion des exportations (SEE)

Siège social :
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc-see.ca
Internet : **www.edc.ca/**

La SEE est une société d'État qui officie comme une institution financière commerciale afin d'aider les entreprises canadiennes à croître et à prospérer grâce aux exportations et aux investissements internationaux.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
Programme d'aide au travail autonome
Ligne gratuite : 1-800-206-7218
Internet : **www.hrdc-drhc.gc.ca/stratpol/edd/OASECx.shtml**
Site Web général de DRHC : **www.hrdc-drhc.gc.ca**

Ce programme assure le soutien du revenu en plus d'offrir une aide technique et d'entraînement pour aider à lancer une entreprise. Les candidats doivent recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois. Pour se qualifier, les candidats doivent s'engager à présenter un plan d'activités faisant état des possibilités d'emploi autonome à long terme, lancer une nouvelle entreprise ou prendre le contrôle d'une entreprise existante et s'engager à travailler à plein temps dans l'entreprise tout en bénéficiant d'une aide financière.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
C.P. 1500
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3
Tél. : (867) 669-2500
Téléc. : (867) 669-2709
Internet : **www.inac.gc.ca**

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre des renseignements sur les ressources d'aménagement forestier sur son site Web et par le biais de divers programmes de consultation et d'aide à la collectivité.

Organisme de développement économique communautaire – Les projets de ce programme de développement économique communautaire varient selon les priorités locales et peuvent porter sur : l'emploi d'agents de développement économique au niveau des communautés ou des conseils tribaux afin d'appuyer les programmes d'emploi et de formation, la planification du développement économique, la planification d'une entreprise et l'obtention de crédits de démarrage. Le financement est assuré par les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les Premières nations.

Programme de négociation de l'accès aux ressources – Ce programme fournit une aide financière aux organismes autochtones qui se livrent à des négociations afin de leur permettre d'avoir accès aux possibilités commerciales et d'emploi dans le secteur des ressources naturelles. Des crédits sont débloqués pour les initiatives de cogestion avec le gouvernement ou le secteur privé.

Stratégie fédérale d'acquisition auprès des entreprises autochtones – Ce programme a été annoncé en avril

1996 par le MAINC à l'appui du développement économique autochtone et il offre aux entreprises autochtones des possibilités accrues de fournir des produits et des services au gouvernement fédéral. Pour être admissible, une entreprise doit appartenir à 51 % à des intérêts autochtones et être exploitée par eux. Si votre entreprise offre un service ou un produit susceptible d'intéresser le gouvernement fédéral, nous vous conseillons de vous inscrire à ce programme.

Ressources naturelles Canada – Stages en sciences et en technologie
580, rue Booth, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Tél. : (613) 995-6275
Téléc. : (613) 947-4117
Courriel : gmasse@nrcan.gc.ca
Internet : **www.nrcan.gc.ca/css/hrsb/intern-e.htm**

Le Programme de stages en sciences et en technologie permet aux récents diplômés en sciences, en génie ou en administration des affaires d'acquérir une expérience de travail pertinente et intéressante. Les stagiaires sont invités à travailler avec l'un des partenaires de Ressources naturelles Canada (RNCan) à des projets conjoints à potentiel commercial. Les stagiaires sont rémunérés par RNCan et les stages peuvent durer jusqu'à un an. Les entreprises du secteur privé, les universités et les organisations gouvernementales non fédérales ont toutes le droit d'accueillir des stagiaires.

Référence Canada
1-800-667-3355
Cette ligne gratuite est celle du service de référence téléphonique bilingue du gouvernement fédéral. Son but est d'aider le public à trouver des réponses aux questions qu'il se pose sur les programmes du gouvernement fédéral.

Statistique Canada
Services de consultation
Park Square, 9e étage
10001 Bellamy Hill
Edmonton (Alberta) T5J 3B6
Tél. : (403) 495-3027
Ligne gratuite : 1-800-263-1136
Téléc. : (403) 495-5318
Courriel : eforcar@statcan.ca

Statistique Canada possède un organisme statistique central dans chaque province chargé de tenir un vaste inventaire des produits et des services statistiques ainsi que des expertises. Les statistiques et les informations proviennent de diverses sources et sont regroupées avant d'être distribuées. Il se peut que les tendances du marché et les données démographiques sur votre produit ou service soient disponibles par le bureau de Statistique Canada de votre province.

IV. GOUVERNEMENT – TERRITORIAL

Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique
Services de développement économique communautaire
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique

C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2L9
Tél. : (867) 873-7272
Téléc. : (867) 873-0434
Internet : **www.rwed.gov.nt.ca**

Les Services de développement économique communautaire proposent deux programmes de financement. Le Programme de subventions aux petites entreprises leur fournit une aide en les dédommageant des coûts admissibles qu'elles encourent. Des subventions pouvant atteindre 4 000 $ sont octroyées aux entreprises dont la rentabilité peut être menacée. Dans certains cas, les entreprises qui exploitent des ressources renouvelables sont admissibles à une aide pour l'achat d'outils et d'équipements en vue de les aider à accroître leur niveau de production et de revenu ou la qualité de leurs produits.

Le Fonds de développement des entreprises procure une aide en contribuant des capitaux de risque, en défrayant les coûts de planification et autres coûts de développement, en réalisant des projets de démonstration pilotes, en stimulant la croissance des marchés et en faisant la promotion des produits, en aiguisant les techniques commerciales, en consentant des remises et en versant des contributions pour la création et l'expansion des entreprises.

Aménagement des forêts
Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique
Yellowknife (T.N.-O.)
Tél. : (867) 872-2275

Hay River (T.N.-O.)
Tél. : (867) 874-2009

Le secteur de l'aménagement des forêts s'occupe d'élaborer des plans et de promouvoir le développement durable des ressources forestières. Il peut fournir des renseignements et des documents sur les forêts des T.N.-O., leur aménagement et leur protection, ainsi que sur les initiatives provinciales et les politiques et lois connexes.

V. EXPERTS-CONSEILS EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Aboriginal Network Consulting
C.P. 1805, 5125-50th Street
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2P4
Tél. : (403) 920-2343
Téléc. : (403) 873-3492
Courriel : anconsul@internorth.com
Internet : **www.abnetcon.com**

L'objectif de Aboriginal Network Consulting est de favoriser le développement des entreprises autochtones en édifiant et en maintenant un réseau d'experts-conseils qualifiés, en fournissant des conseils d'expert et en s'efforçant de promouvoir et d'aider les organismes autochtones. Au nombre des services fournis, mentionnons les plans d'activités, les études de faisabilité, les propositions de financement, les demandes de financement, l'achat ou la vente d'une entreprise, les services consultatifs sur les systèmes comptables, les services consultatifs sur les ordinateurs, les services de gestion et les conseils gouvernementaux.

Crosscurrent Associates
104-76 Capital Drive
Hay River (T.N.-O.) X0E 1G2
Tél. : (867) 874-4405
Téléc. : (867) 874-4505
Courriel : predvers@cancom.net

Fournit des services de consultation en foresterie aux communautés autochtones, notamment sur l'aménagement forestier, organise des ateliers et des séances de formation, s'occupe de préparer des plans d'activités et de fournir d'autres conseils sur les questions d'ordre politique et réglementaire et sur le développement durable.

Nexus Group
5049 Finlayson Dr.
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 3J5
Tél. : (867) 873-8780

Offre des services de consultation aux peuples autochtones dans le domaine de la foresterie, notamment de la planification stratégique, des études de faisabilité et des prévisions économiques.

Remarque : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des cabinets-conseils autochtones. Adressez-vous à la société de financement des Autochtones la plus proche de chez vous pour connaître les noms d'autres experts-conseils dans votre région.

ANNEXE 4

GLOSSAIRE DE L'ENTREPRENEUR

Actif :	Avoir d'une personne, d'une association, d'une société ou d'une succession qui peut être utilisé pour rembourser des dettes.
Action :	Titre représentant une participation au capital social d'une société. Un certificat d'actions atteste du nombre d'actions détenues par l'actionnaire.
Autochtone :	tout Indien, inscrit ou non, Métis ou Inuit.
Capital de risque :	capital (tels bénéfices non répartis d'une société et économies personnelles) qui est investi ou disponible pour investissement dans une entreprise.
Coentreprise :	entité formée par au moins deux personnes pour une durée précise en vue d'atteindre un but particulier, qui peut prendre diverses formes juridiques, dont le partenariat et la société.
Constitution en société :	création d'une société légalement constituée
Contrat de sous-traitance :	contrat entre une partie à un contrat initial et un tiers pour l'exécution ou la fourniture de la totalité ou d'une partie des travaux ou du matériel faisant l'objet du contrat initial.
Coopérative de crédit :	association coopérative consentant de petits prêts à ses membres à des taux d'intérêt peu élevés.
Courriel :	message transmis électroniquement, par exemple d'un ordinateur à un autre par le biais de lignes téléphoniques.
Courtier :	agent qui négocie des contrats d'achat et de vente (par exemple de biens immobiliers, de marchandises ou de valeurs mobilières).
Énoncé de mission :	énoncé du but d'une entreprise, dans lequel celle-ci précise les principaux besoins des clients auxquels elle répondra et les biens ou services qu'elle vendra.
Entreprise individuelle :	entreprise à propriétaire unique. Cette entreprise et son propriétaire sont considérés former une seule entité sur les plans de la fiscalité et de la responsabilité.
Étude de marché:	collecte et analyse d'information sur les consommateurs, les créneaux de marché et l'efficacité des programmes de marketing.
Fonds d'actions :	fonds commun de placement constitué principalement d'actions, ordinairement des actions ordinaires.
Garantie :	bien, ou valeur mobilière, donné en gage par un emprunteur pour protéger les intérêts du prêteur.
Internet :	réseau de communication électronique qui relie des réseaux informatiques et des

	installations informatiques d'organisations du monde entier.
Investir :	engager des fonds pour faire un profit.
Investissement :	montant versé pour l'achat d'un bien ou d'une valeur immobilisée (immobilisation).
Ligne (marge) de crédit :	montant du crédit non garanti qu'une banque ou un vendeur, aux termes d'un arrangement à cet effet, accepte d'accorder à un emprunteur donné pour une période de temps précise.
Marché :	milieu où se pratique le commerce ou l'activité économique.
Marketing :	processus ou technique de promotion, de vente et de distribution d'un produit ou d'un service.
Micro-entreprise :	entreprise comptant moins de cinq employés.
Page d'accueil :	première page d'un site du World Wide Web qui présente ordinairement des liens vers les autres pages du site ou d'autres sites.
Partenariat :	relation juridique entre deux ou plusieurs personnes associées par contrat à titre de parties dans une entreprise.
Passif :	obligation financière, dette, réclamation, perte potentielle.
Personne morale :	personne ou organisation légalement autorisée à conclure un contrat et passible de poursuite si elle ne remplit pas ses obligations contractuelles.
Petite entreprise :	entreprise dont le revenu annuel se situe entre 30 000 et 5 000 000 $.
Plan d'entreprise :	document, préparé par la direction d'une entreprise, qui fournit des détails sur le passé, le présent et l'avenir de l'entreprise, ordinairement en vue d'attirer des investissements.
Premières nations :	personnes, bandes et conseils tribaux appartenant au groupe des Indiens inscrits.
Profit :	excédent du prix sur le coût d'achat et de manutention ou de production et de commercialisation d'un bien.
Site Web :	système informatique qui exploite un serveur Web et qui a été conçu pour publier des documents sur le Web.
Société :	société commerciale à capital social, excluant les établissements financiers.
Société de fiducie :	société agissant comme fiduciaire et ordinairement engagés également dans les activités normales d'une banque commerciale.

Subvention :	soutien financier accordé à une entreprise.
World Wide Web :	partie de l'Internet conçue pour faciliter la navigation entre différentes adresses de sites Web -- est désignée par plusieurs autres noms, dont « Web », « toile » et « W3 ».